

n° 56

# armor

magazine

spécial saint-brieuc

**talbourdet  
le champion**

**révélé**

\* l'irlande  
et la  
bretagne

\* la  
réforme  
régionale  
est-elle  
sérieuse?

\* le  
tournoi  
de la  
chanson



# LES MAISONS DIN

- Son service spécialisé s'occupera de toutes les formalités administratives : permis de construire, prime, prêts, crédits foncier et complémentaire...
- Construction 100 % traditionnel : aggro, briques, etc.
- Garantie bancaire : remboursement, bonne fin des travaux, décennale, prix ferme à l'ouverture des travaux.
- DU TYPE IV AU TYPE VI, POUR VOTRE PROPRIÉTÉ PRINCIPALE OU SECONDAIRE, LE PRIX D'UN LOYER

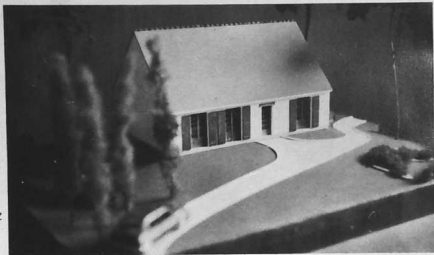
Tout augmente...

Le temps joue donc contre vous !  
Choisissez une maison DIN...

LES MAISONS DIN

15, rue de Rohan / ST-BRIEUC  
Tél. 33.47.46

SONT LA POUR VOUS RENSEIGNER. VENEZ  
NOUS CONSULTER, C'EST GRATUIT.



'DIN'

Une maison 'confort total électrique'  
économique à l'achat comme à l'usage.

Exemple :  
Maison Type 5 / 85 m<sup>2</sup> = **103.000F**  
Même actuellement, la formule "DIN"  
vous permet d'obtenir facilement tout le crédit  
nécessaire. **Votre F.5508f/par mois**

• Prix actuel comprend : bureaux d'études, revêtements  
de sol, démarches administratives, etc...

Je désire être informé sur les maisons DIN

NOM et PRÉNOM .....

ADRESSE .....

(spécialiste chauffage électrique intégré  
reconnu par Electricité de France)

MAISONS  
**DIN**

15 rue de Rohan. 22000 ST BRIEUC

R. Courtois Publicité - Rennes

## PAVILLON "MB"



du "SUR MESURE" au prix de l'"INDUSTRIALISÉ"  
nombreuses références dans les côtes du nord

pavillons "MB" RN 12 22120 YFFINIAC tél. (96) 32 6017.

- 1 georges talbourdet / photo yannick guyader / maquette de jean-yves faustel
- 4 courrier
- 5 yann polivet : il fera peut-être chaud cet automne
- 6 échorama
- 7 morvan duhamel : les régions ne peuvent être les laissées-pour-compte du changement / sav pour un fédéralisme de gauche
- 8 points de repère
- 9 henri le moal : autant en emporte le vent...
- 10 michel français : en loire-atlantique, débromonisation par voie de presse
- 11 raymond letestre : la réforme régionale est-elle sérieuse ?

spécial  
saint-brieuc

- 13 christian bonnet : préserver notre originalité
- 15 yannick pelletier : entretien avec yves le foll
- 17 comité d'expansion des côtes-du-nord : un nouveau style de concertation
- 18 statistiques sur l'industrialisation
- 19 pierre jorguilloux : la foire-exposition des côtes-d'armor sous le signe des fleurs
- 22 paul javallès : la dizaine commerciale de saint-brieuc
- 25 le concours agricole départemental
- 27 alphonse boullain : saint-brieuc, cité des quatre saisons

**armor**  
magazine

n° 56 - SEPT. 1974 - 5<sup>e</sup> année - le n° 5 f

- 29 économie / dilane deshayes : au groupement lait-viande-bretagne
- 31 anne-édith polivet : le tourisme d'entreprise, un test du kerdreuz
- 32 l'état et la crise agricole
- 33 yannick guyader : georges talbourdet, le champion révélé



- 34 m. juguet : le premier tour de la table ronde et le cyclisme au pays de ploërmel

irlande  
bretagne

- 35 hugh mc cann : la république d'irlande et la bretagne
- 36 aer lingus
- 37 david j. strahan : l'économie irlandaise
- 38 un tourisme hors saison
- 39 yves lainé : irlande-bretagne, les échanges possibles
- 40 remé henno : retrouvailles celtiques
- 42 yann brekilien : le patrimoine commun des celtes
- 43 vers le jumelage lorient-galway

- 45 andré-georges hamon : guy monfaur, une chanson-constat
- 46 jos philippe : le complexe industriel de la baie de douarnenez à l'époque romaine
- 47 patrick de gmelme : les maisons de penhièvre et de montfort dans la guerre de succession bretonne
- 48 job de roinéc : théo briant, un chouan magnifique
- 50 bretagne gastronomique / madame armor
- 51 marie-pierre trouvé : garlonn et le naif-symbolisme, un autre monde
- 52 le deuxième tournoi breton de la chanson populaire
- 53 les cadres bretons à la baule
- 54 tro breiz
- 56 les disques
- 57 chroniques
- 58 les petites annonces

# courrier

## SAV, LES ÉLECTIONS ET JEAN-MARIE LE PEN

En réponse à l'article paru dans votre n° 53 du mois de juin 1974, je vous demande de publier la présente afin que la vérité soit connue de vos lecteurs. En effet la volonté de créer la confusion et l'ambiguïté y étant par trop flagrante, il ne s'agit plus en l'occurrence de la relation objective de faits, mais bien d'une manœuvre politique délibérée, menée en conjonction avec d'autres entreprises de même nature et visant à discréditer à travers ma personne l'action politique du Parti et des militants du S.A.V. Je n'appartiens pas à ceux que l'on peut qualifier « d'amis » de M. Le Pen, contrairement d'ailleurs, semble-t-il, à votre collaborateur M. Macé (dont la nature de l'article a pour le moins surpris nombre de vos lecteurs). Ne serait-ce que parce que je n'ai jamais rencontré cet homme politique français. Il est vrai, par contre, que sur demande de M. Gouven Pennoad, j'ai rendu visite à un certain M. De Maleville, avocat à la Porte de Saint-Cloud à Paris. Cette rencontre eut lieu en son bureau en présence de G. Pernaod pour « discuter » (je ne le suis qu'à ce moment là) des élections législatives de mars 1973. M. De Maleville est l'un des avocats de l'extrême droite française et paraît à titre officieux au nom du dit « Front national ». Cette rencontre se solda comme il était prévisible, par un échec. Tout au plus fut-il souhaité, plutôt espéré, que des échafaudages n'aient pas lieu entre les militants du « Front national » et ceux du S.A.V. Vous comprendrez aisément, je pense que mon souci d'alors était plutôt tourné vers l'intérêt qu'il y avait pour les jeunes militants de S.A.V. d'affronter les difficultés d'une propagande nouvelle pour eux (celle des élections) en

évitant dans la mesure du possible, d'avoir à se « colliner » avec tous les fascistes de France et de Navarre. Il est par ailleurs exact que M. Le Pen m'appela une fois au téléphone pour tenter (fallait-il qu'il soit aveugle) d'obtenir une entente avec S.A.V. Ma réponse fut de confirmer la position du Parti breton, position d'ailleurs d'une logique élémentaire en regard de nos objectifs et de notre ligne politique, que bien sûr vous n'ignorez pas du fait de votre appartenance au mouvement breton. Si Gouven Pennoad est honnête et le croit, il vous confirmera ces dires. Je tiens enfin à vous préciser que je n'ai nul besoin de paraître à la télévision pour me faire de la « publicité », mes adversaires et leurs comparses s'en chargent très bien. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude (...).

Jean LE CALVEZ, Président du parti breton Strollad Ar Vro.

## LES ILES DU CHANNEL SONT NORMANDES

J'ai l'honneur de protester avec la dernière énergie contre l'article de votre collaborateur, M. Hervé Ledelès, intitulé « Jersey, île normande ». Certes, Jersey est à 80 kilomètres des côtes bretonnes, mais pourquoi n'avoir point dit que cette île se trouvait juste au large du Cotentin ? Ou votre collaborateur est-il allé chercher que Jersey était une portion de terre « normande et bretonne » ? C'est une île normande, tout comme Guernesey, Serq et Aurigny, tout comme les Chaussey. C'est même — selon les plus purs normands — les seules terres encore véritablement normandes, pulvérisées indépendamment, nous l'avons vu, de l'Angleterre et régies avec le titre de Duchesse de Normandie... Pourquoi M. Ledelès déclare-t-il que « les Jerseyais parlent un dialecte qui n'est accessible qu'à certains paysans de chez nous » ? Ce « chez nous » représente-t-il la Bretagne ? Non, et vous le savez bien, puisque le dialecte des Jerseyais (c'est le nom des habitants des îles, combien plus beau que le monstrueux « iliens ») est très proche des dialectes normands du Nord-Cotentin ! Puis-je me permettre de vous rappeler que le récemment défunte Diane de Serq, Mrs Sybil Hathaway, justifiait son désir de maintenir les traditions par cette phrase : « Ce qui est bon pour Guillaume le Conquérant est aussi bon pour nous... » ? Les îles Normandes du Channel sont bel et bien normandes et ce n'est pas parce que de nombreux Bretons vont y faire la récolte des pommes de terre et des tomates qu'il faut justifier je ne sais quel impérialisme géographique... Les Bretons seraient certainement plus avisés de lutter pour la réunification de la Bretagne : nous, Normands, qui luttons pour la réunification de la Normandie, serions alors à leurs côtés... Au fait, nous y sommes déjà. Bretons et Normands ont ensemble le même adversaire : le centralisme parisien, qui, sciemment, a divisé Bretagne et Normandie pour mieux les exploiter. A quand un meeting commun des mouvements bretons et du mouvement normand pour réclamer Nantes en Bretagne et l'Unité normande ? Si l'on veut éviter la région technocratique de « l'Ouest atlantique », il serait temps que nous fondions une confédération des régions de l'Ouest de la France (Bretagne à 5 départements, Nor-

mande à 5 départements, Maine-Anjou à 5 départements, Poitou-Vendée à 5 départements) et vous remarquerez que j'ai parlé de « confédération » et non pas de « fédération », afin de respecter les diversités culturelles et institutionnelles. » Dider PATTE, Président du Mouvement normand.



Directeur  
YANN POILVET

Direction, rédaction, administration, publicité : B.P. 540, 10, rue Vicairie, Saint-Brieuc. Téléphone 33-62-24.

★ Editeur : SOPEL (Société de presse, de publicité et d'édition de Landéhen).

★ Abonnement d'un an : (12 numéros) 50 francs.

★ Abonnement de collectivité : Remise de 10 % à partir de 5 exemplaires groupés.

★ Abonnement de soutien : 150 francs.

★ Abonnement pour l'étranger : 75 francs.

★ Abonnement par avion : Ajouter le tarif postal en vigueur.

★ Changement d'adresse : 5 francs.

★ C.F.P. ARMOR-magazine : Rennes 2001-70.

★ Domiciliation bancaire : Banque de Bretagne, Saint-Brieuc.

★ Armor ne publie pas de communiqués.

★ Tous droits de reproduction du contenu rédactionnel de cette revue sont réservés. Les citations d'articles sont autorisées, mais l'origine doit en être expressément mentionnée.

★ Une enveloppe timbrée doit être jointe à toute correspondance demandant une réponse.

★ Les taxons signés n'engagent que leurs auteurs.

★ La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des lettres qu'elle reçoit, sauf indication expressément formulée dans lesdites lettres.

★ Les manuscrits et les photographies non utilisées ne sont pas rendus.

★ Seules les personnes titulaires de la carte millésimée 1974 sont habilitées à recevoir des ordres de publicité et d'abonnement en faveur d'Armor.

★ Tout document, commande ou engagement non validé par la signature du directeur d'Armor magazine, gérant de la SOPEL, est réputé nul et non avenue.

★ Le bulletin d'abonnement se trouve en page 5.

# Il fera peut-être chaud, cet automne...



RICHARD NIXON renvoyé pour une peccadille alors qu'il aura sans doute été le plus grand président des U.S.A... Chypre avec sa guerre ethnique... Le Portugal libéré de la dictature... Le Moyen-Orient en ébullition... L'inquiétante maladie de la démocratie italienne... La mort de Juan Peron... La pilule à discrétion... La grande colère des détenus... La mode « rétro », des robes-cul, hypocrite, passiste bagarre contre les naturalistes d'Erdevent... Voilà quelques-uns des événements qui ont émaillé un été lent à s'épanouir. Un été de pause politique après le grand affrontement du printemps.

Le nouveau pouvoir a pris, il faut le dire, des décisions positives quant aux conditions de vie. Bien qu'elles soient insuffisantes, nombre d'entre elles témoignent d'une honnête volonté de changement, et il convient de les porter au crédit de M. Valéry Giscard d'Estaing. Par contre, en un domaine auquel nous sommes particulièrement sensibles, le président, dont l'entourage compte trop de technocrates de formation traditionnelle jacobine, ne semble pas déborder d'imagination : il a, certes, lancé symboliquement sa campagne électorale de Chamallières, de sa province, depuis le sacre, il est englué dans les nuées élyséennes : on n'aime guère partager le pouvoir quand on l'a pris, et l'idée même de pouvoir régional s'est trouvée diluée dans les griseries présidentialistes, tant il est vrai que Paris pollue toujours ceux qui, croyant l'avoir accaparée, sont accaparés par elle. Pourtant, les patriotes corses, les militants du F.L.B., tous les régionalistes, rappellent périodiquement par leurs actions que le problème des minorités ne saurait être éludé. Comme maints autres.

LA reprise s'annonce difficile. Déjà, au mois d'août, divers secteurs de l'économie ont tourné au morose : bousculées par la brutale et excessive limitation des crédits, des entreprises s'effondrent, entraînant d'autres, nous l'avons vu ici avec Binst et Donval. De nombreux dépôts de bilans paraissent inévitables à brève échéance : le ministre de l'Economie et des Finances a l'audace d'en faire porter la responsabilité aux dirigeants, alors qu'ils sont, pour la plupart, abattus par les hausses que l'Etat décide dans les domaines qu'il contrôle. 100 % d'augmentation pour le timbre-poste d'achèvement lent ! De même qu'il est incapable d'user des moyens propres à arrêter des majorations scandaleuses, telle celle qui a fait doubler le prix du papier depuis le début de l'année...

Dans le même temps, le coût de la vie continue à prendre de l'embonpoint, on l'a bien vu cet été. Mais quelles mesures sérieuses prend-on pour réformer et raccourcir les circuits de distribution ? Pourquoi, comme le suggère Edouard Leclerc, n'instaurer-t-on pas la T.V.A. progressive et n'exige-t-on pas le double affichage prix d'achat/prix de vente afin de faire diminuer les marges qui font deux victimes : le consommateur et le producteur ?

Chez celui-ci, le malaise est particulièrement sérieux, les manifestations paysannes l'ont montré. On le comprend quand on connaît les chiffres qu'avance le président Jean Mevellec : à la production, le prix du porc charcutier a chuté de 16 % de février à mai, celui des gros bovins de 9 % en un an. Les charges, elles, grimpent allègrement : augmentation de 108 % sur le soja en un an, de 30 % sur les engrais composés, de 76,9 % sur les superphosphates, de 21 % sur l'ammomatrate en cinq mois. Plus le consommateur paie cher, moins l'agriculteur encaisse. Dans certaines fermes, la situation est catastrophique... Il fera peut-être chaud cet automne.

IL fera peut-être chaud si des réformes profondes, et non plus des gadgets, ne sont pas mises en place très vite. L'économie actuelle est bringuée par des décisions contradictoires, des initiatives superfétieuses, des mesures paralysantes. On en arrive à cette situation intolérable : rien ne profite plus à quiconque, si ce n'est à l'Etat et à quelques monopoles. Les hommes ne l'accepteront plus longtemps.

Y. P.

## En perte de vitesse...

J'ai perdu le fil de mes idées et celui de la route.  
Le contrôle de la voiture et de ses pédales de bonne conduite.  
Plus de fretin à ses ardeurs astucieuses.  
Etiéte en quatrième vitesse.  
Piton de l'air je n'ai pas pris les coups imaginaires.  
Remarqué par un cumulus souant à saleté-magique.  
Je suis retenu ventre à terre le nez dans la poussière.  
N'a-t-elle fait à l'arrière ni de celle à l'avant.  
Je ne sais plus où j'en suis.  
J'ai perdu mon équilibre et mon souffle.  
Je suis superbe et mon sort.  
J'ai perdu connaissance et mon sens de l'honneur.  
La notion du bien et du mal du nord et du sud de la route et de la nuit l'épave et la ligne.  
Mon essig s'est perdu dans l'air.  
Mon temps s'est noyé dans l'espace.  
Je me suis perdu de vue.  
Au volant le nez d'est la vie.  
Porte récompense à qui me rapportera.  
Car sans moi je m'en vais.

MARGO ROY.

(Écrit en février 1972, sixième mois d'hospitalité après un accident de la route.)

### L'occupation militaire

Les réactions se multiplient contre l'occupation démesurée du territoire breton par l'armée : Ile-Longue, presqu'île de Crozon, presqu'île de Quiberon, Kelen, Brest, Lorient, Rennes, Guenvenez, Lanvéc-Poulmic, Quistinic, Nantes, Dinan, Vannes, Mescon, Coad-Quidan, Lann-Bihoué, la Lande-d'Ouvé... En projets, un camp militaire sur 200 hectares pour 800 hommes à Dindault... des casernes ou des bases à Gast, Laurenan, Châteaulin, Plomern, etc. Storm Breizh, le F.L.B., l'U.D.B., entre autres, protestent et appellent à la vigilance.

### Démographie optimiste

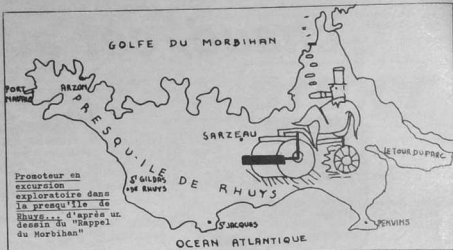
La Bretagne qui, jusqu'en 1972, arrivait en tête des régions pour l'émigration, n'est plus qu'en sixième position. Espérons qu'elle finira par être la lanterne rouge dans ce classement peu réjouissant. La population s'accroît sensiblement : de 3,5 % pour la période 1962-1966, on doit passer à 6 % pour 1976-1986 pour les actifs. Malgré son tassement, qui correspond à un phénomène général, le milieu agricole se maintient d'une manière rassurante : 30 % en 1976 contre 10 dans l'hexagone. Autre élément optimiste : la population active, qui compte actuellement 30 % de moins de 30 ans, en aura 35 % en 1976.

### Une erreur de l'Eglise

Pour remplacer Mgr Dixneuf, un Breton de Loire-Atlantique, décédé dans un accident, aux fonctions d'évêque auxiliaire de Rennes, l'Eglise a désigné Mgr Joseph Duval. Nous n'avons rien contre ce prêtre qui possède certainement beaucoup de qualités, mais nous n'admettons pas qu'un homme à ce poste, après d'un cardinal archevêque qui nous est également étranger, un Savoyard de Chênes, alors que tant de prêtres bretons sont condamnés à l'exil. L'Eglise a bien tort, elle qui se plaint de ne plus trouver de vocations et de voir diminuer le nombre de ses fidèles, de ne pas tenir compte de la renaissance puissante du sentiment breton dans notre peuple.

### Ce travail qui s'en va

Si vous achetez un produit Kerbroc dans une grande surface bretonne, vous constatez qu'il est commercialisé par une société, « le Vexin », dont le siège est à Vallangouy, dans la région parisienne. Et l'on s'étonne de la lourdeur des circuits de distribution... En tout cas, ce sont des ressources qui échappent à notre région — et cela nous fait penser à ces maîtres qui réclamaient des emplois pour leurs bulletins municipaux à des maisons de Paris, Saint-Affrique, Lille ou ailleurs. Chaque année, la Bretagne perd ainsi des centaines de millions.



Promoteur en excursion exploratoire dans la presqu'île de Rhuys... d'après un dessin du "Rappel du Morbihan"

### Quelle capitale régionale ?

Le Jeu de Paris a toujours été d'attiser jalousie et rancune entre nos deux grandes villes, en enlevant à Nantes ses prérogatives historiques pour les transférer à Rennes, déclare le mouvement ADSAV 1532 qui ajoute : « Il nous revient d'empêcher l'administration de maintenir cet obstacle en décidant le Conseil de région à refuser de placer la capitale à Rennes. En réalité, il y a (au Conseil régional) une majorité contre le choix de Rennes, car le vote s'est décomposé comme suit : 21 pour Rennes, 30 explicitement contre, 14 abstentions. Le préfet ayant exercé une forte pression, il est évident que ces 14 abstentions représentent en réalité des votes contre qui n'ont pas osé s'exprimer. »

### Le prix du changement

Pour couvrir les dépenses de la dernière campagne présidentielle, le gouvernement a inscrit une somme de 7 milliards 510 millions dans le déficit budgétaire.

### Dublin et l'impérialisme

Notre ami Georges Duchesne, des actualités cinématographiques Gaumont, nous a envoyé des échos du festival anti-impérialiste organisé à Dublin à l'initiative du Sinn Féin provisoire (qui préconise notamment la création d'un Etat fédéral en Irlande pour résoudre le problème de l'Ulster). Ce fut, nous écrit-il, une réussite indiscutable à laquelle participèrent les Bretons, particulièrement des délégués de l'U.D.B., mais la police y était omnipotente. A cet égard, on est en droit de s'étonner de la collusion entre les polices irlandaise, anglaise et française, qui tentent de dresser un véritable barrage pour arrêter les participants : en Guy Cara, Anne Fournier - Le Roy, Jean-Yves Pinguet et des militants de l'U.D.B.

### A Caracas, pas de Bretons chez les Français

S'il est une région concernée au premier chef par la Conférence des Nations-Unies à Caracas sur les droits de la mer, c'est bien la Bretagne, puisque on doit y définir, surtout, une nouvelle législation des pêches. Dans cet esprit, les deux assemblées régionales avaient mandaté Joseph Martray, accompagné de M. Guillemot, afin d'y défendre les intérêts de nos pêcheurs. Hélas ! la délégation française a refusé de les admettre en son sein et si Joseph Martray a pu participer à la Conférence, c'est au titre de représentant de la Fédération mondiale des villes jumelées, de plus en plus engagée dans le combat régional ; à cet égard, signalons qu'elle va faire édifier à Concarneau une « Maison des cités unies ». Merci à Jean-Marie Bressand.

### Rappel au ministre Haby

En 1964 et 1965, M. Haby, alors inspecteur général à la Direction de la pédagogie, présidait une « commission mixte de l'enseignement régional » qui avait terminé ses travaux par un rapport plein de bonnes idées : les langues régionales constituent un capital culturel pour la France entière ; il préconisait leur enseignement de la maternelle à l'université ; elles devaient avoir le statut de troisième langue et la dignité d'autres « options obligatoires » comme le grec ; il convenait d'intégrer les cours de langues régionales dans l'horaire normal des élèves, etc. Hélas ! cela ne s'est jamais traduit dans les faits. Aujourd'hui, M. Haby est ministre de l'Éducation nationale : il ne manquera pas, nous voulons en être convaincus, de concrétiser les conclusions de « sa » commission.

**HEP BREZONEG  
BREIZ EBED !**

## politique

### S.A.V. : un fédéralisme de gauche

A Pontivy, le parti breton Strollad ar Vro a confirmé ses options de gauche, qui s'étaient traduites par le soutien de la candidature de François Mitterrand à l'élection présidentielle, et, bien entendu, son choix du fédéralisme au plan institutionnel, notamment d'une fédération européenne des peuples (en opposition à l'idée d'une fédération des Etats). Ont été élus ou réélus : Jean Le Calvez, président ; Lucien Raouf, secrétaire national ; Lionel Divard, adjoint ; Louis Bergeron, Michel Barré, délégués aux affaires politiques ; Yves L'Hérigon, chargé des relations avec la presse.

### LES MOTIONS D'ORIENTATION (EXTRAITS)

A l'issue de son II<sup>e</sup> Congrès, le parti S.A.V. a clarifié les motions de politique générale et européenne sur lesquelles il avait pris position lors de son premier congrès à Saint-Déniac.

**POLITIQUE GENERALE.** — Le parti breton S.A.V. tient à rappeler que le but essentiel de son combat est d'assurer au peuple breton le plein exercice de ses droits nationaux dans une Fédération européenne des peuples, qui ne faut pas confondre avec une fédération européenne des Etats, tels que nous les connaissons. Ce but ne pouvant être atteint par l'application à tous les organes, et dans tous les domaines des principes de l'autogestion et du fédéralisme à l'implémenter.

**Sur le plan politique, administratif et culturel.** — La création d'un véritable Pouvoir breton dont les organes effectifs seront une assemblée élue par le peuple ; un exécutif ou gouvernement breton élu par elle et une Cour suprême constitutionnelle chargée de faire respecter la séparation et l'équilibre des pouvoirs. Ce Pouvoir breton sera doté de la plus large autonomie et possèdera tous les pouvoirs et tous les moyens financiers nécessaires au règlement de l'ensemble des problèmes propres à la Bretagne et au peuple breton.

**Sur le plan économique.** — Sur la séparation effective du pouvoir politique et du pouvoir économique par la régionalisation des banques d'affaires, du système de crédit, de l'épargne et des assurances, et des entreprises devra être assurée au sein d'une économie de marché, limitée par la forme autogestionnaire des entreprises. L'existence de toute position monopoliste pour une entreprise, et tout pouvoir majoritaire d'un homme ou d'un groupe au sein d'une entreprise étant naturellement exclus.

**Sur le plan social.** — La nécessité d'assurer la participation effective et réelle de tous les citoyens à la gestion des communes, des pays et de la région ; à celle de leurs services sociaux et culturels ; à celle de leurs syndicats professionnels et des entreprises auto-nomiques. La nécessité de garantir le droit de tous les citoyens à une répartition aussi égale que possible des bénéfices, des profits et des richesses produites par leur travail et celui de la communauté bretonne entière.

**POLITIQUE EUROPEENNE.** — S.A.V. proclame le droit pour le peuple breton d'être représenté directement auprès des instances européennes et non plus seulement par l'intermédiaire du seul Etat français. S.A.V. demande son Comité directeur d'élargir les contacts avec les représentants des partis nationaux des nations européennes qui sont encore, comme la Bretagne, privées de tout organe d'Etat, et de mener à bien la création à Bruxelles, et à Strasbourg, d'un bureau commun chargé de représenter et de défendre leurs intérêts.

★ A l'issue de leur congrès extraordinaire, les Jeunesses populaires de Bretagne (J.P.B.) ont rompu leurs relations avec l'U.D.B., qu'elles rangent désormais parmi les organisations de la bourgeoisie, et affirmé que leur combat se situait dans une conception prolétarienne du monde.

## Les régions ne peuvent être les "laissées pour compte" du changement

EN quelques semaines, plus de changements positifs sont intervenus dans notre vie publique qu'au cours de longues années antérieures. Même des domaines réputés sacrés, de ce fait figés, ont fait l'objet d'adaptations salutaires. Comme les réformes semblent devoir se poursuivre à la rentrée, il sera bientôt plus facile de répertorier les secteurs non pas atteints, mais épargnés par le changement.

Au nombre de ces derniers, faudrait-il, hélas ! compter les institutions régionales ? Nul ne semble s'en soucier. Peut-être parce qu'elles sont récentes et qu'il paraît sage, tout au moins à qui les considère de loin, de les laisser se roder et apporter la preuve de leurs limites en même temps que de leurs possibilités.

On peut toutefois se demander si, à laisser les institutions régionales hors du changement en cours, on ne les fixe pas dans des règles, des habitudes et des horizons étroits qu'il sera difficile demain de leur faire perdre. Car tous les domaines se tiennent et le changement, pour être profond et définitif, doit être global.

Prenons la radio et la télévision, où la réforme décidée se veut fondamentale. A juste titre, on y a brisé le carcan de la centralisation administrative. Mais si, dans les nouvelles structures mises en place, les régions ne bénéficient pas, comme en Allemagne, d'une part importante de responsabilités réelles, très vite la centralisation reprendra ses droits. C'est maintenant, sans attendre, que les nouvelles responsabilités dévolues aux régions doivent être définies.

De même en matière d'éducation. Comment croire que les structures et les habitudes anciennes, plus du tout adaptées à notre époque, s'effaceront réellement si d'autres ne violent pas le jour au niveau des populations et en tenant compte des particularités de celles-ci, c'est-à-dire dans les régions ? Comment croire que les cultures populaires, notamment les langues régionales, bénéficieront enfin de la promotion qui leur est légitime, si c'est toujours au sein d'administrations parisiennes que sont fixés programmes, nominations et dotations budgétaires ?

La poursuite et l'enracinement du changement impliquent donc qu'il s'étende à l'ensemble de notre vie publique, institutions régionales comprises, faute de quoi il resterait fragmentaire et mal assuré.

### UN SENTIMENT DE FRUSTRATION

On est d'autant plus fondé à poser ce principe qu'en quelques mois les institutions régionales, en leur état actuel, se sont heurtées à des intérêts et à des blocages attestant que

leur « point de non-retour », comme l'on dit, est loin d'avoir été atteint. Fort révélatrice, mais nullement exceptionnelle, apparaît à cet égard, par exemple, la récente tentative du ministère des Finances visant à empêcher l'emprunt financier décidé par notre conseil régional pour accroître la capacité du réseau téléphonique breton.

En outre, il faut s'en montrer conscient, alors que tout bouge en France à l'initiative des pouvoirs publics, mais également hors des frontières, le sentiment de frustration que connaissent nos régions, en particulier celles de la périphérie, est devenu tel qu'elles ne sauraient s'accommoder de délais plus longs pour prendre en main une part plus grande de leur évolution. Elles ne veulent pas être les « laissées pour compte » du changement proclamé.

Les jeunes, en particulier, ne peuvent plus être contenus dans les règles jusqu'ici usuelles de la revendication publique, ils usent de la violence et de l'explosif autant qu'ailleurs dans le monde. Le déplorer, le condamner, ne suffisent pas à les faire revenir aux seules pratiques de naguère.

### VERS UNE MUTATION PROFONDE

Qu'on le veuille ou non, les revendications régionales, dans leurs moyens comme dans leurs finalités, participent du mouvement qui, actuellement, marque notre partie du monde.

En Afrique, la décolonisation entre dans une nouvelle phase. Sur le pourtour méditerranéen, les Palestiniens ont fait établir la légitimité de leurs aspirations, le régime de Chypre a volé en éclats, entraînant celui de la Grèce, et l'Etat italien semble entrer en agonie, l'Espagne connaît les soubresauts d'une fin de règne sans succession assurée... Sur la façade atlantique, au sud, le régime du Portugal s'est effondré, tandis qu'au nord le bain de sang irlandais gagne la Grande-Bretagne. Il n'est pas, au cœur du vieux continent, jusqu'à la Confédération helvétique qui n'ait dû céder à la revendication des Juraissiens et leur accorder l'autonomie...

C'est dans ce contexte, il faut le voir, que s'inscrit aujourd'hui le problème régional posé au gouvernement de Paris, avec les explosions de Corse, du Pays basque, de Bretagne et d'ailleurs, même si elles ne plaident pas en faveur de notre temps. Et l'on voudrait en différer la solution, en limiter les implications ?

Le réalisme commande, en ce domaine comme en maints autres, et il exige un peu d'audace, tandis que les nostalgiques, les dogmes et les mythes surannés doivent céder le pas.

Morvan Duhamel.

# points de repère

henri le moal

billet universitaire

## Autant en emporte le vent...

### • INÉGALITÉS PAYSANNES

• Ayant acheté leurs installations à crédit, les producteurs "intégrés" par l'industrie agro-alimentaire, apprennent vite à compter, ils y sont obligés. Ils savent aujourd'hui qu'un petit élevage de bovins, ayant moins de vingt hectares (un demi-million de paysans sont dans ce cas), gagnait en 1972 (année faste), 20 000 francs par "travailleur familial" en moyenne, contre 120 000 francs pour les grands céréaliculteurs ou betteraviers. Ils savent que les 13 % d'agriculteurs se partageant moins de 7 % du revenu national, et se les partagent très inégalement : le revenu brut par actif familial est de moins de 8 000 francs par an en Savoie et de près de 97 000 francs en Seine-et-Marne. — Michel Bosquet, *le Nouvel Observateur*, n° 507.

### • LES PAYS REVIVENT

• Les zones d'action surgissent, ou plutôt resurgissent. Les "pays" que la centralisation avait fait disparaître, revivent. Là se situe le développement le plus important et le mieux organisé : ainsi la Cornouaille, le Choletais, le Ploërmelais, assez forts pour se doter de bureaux d'études et de représentation en liaison avec d'autres organismes régionaux par exemple. Il se crée ainsi toutes sortes de relais exprimant des besoins, proposant des solutions qui s'harmonisent peu à peu, niveau par niveau. — J.-M. Bregaint, *la Nouvelle Action Française*, n° 170.

### • L'APPÉTIT DES PROMOTEURS

• Là où ce n'est pas l'armée qui nous prend notre pays, ce sont les promoteurs. On veut virer les paludiers de la presqu'île guérandaise, assécher les marais pour y construire des villas à touristes. On veut virer pour qui la mer est un moyen de se divertir (c'est un peu rentable de construire un port de plaisance). On veut "aménager" le site de Stangala (orges de l'Odet) : route, parking, buvette. On veut construire deux casernes de gardes mobiles en Cornouaille. (...) On veut construire de nouvelles centrales nucléaires (Brennilis ne suffisait pas) : Faimboud, Erdevin (...). — Extrait d'un tract de Storm Breizh.

### • CURE D'AMAIGRISSEMENT

• La Bretagne, en 1700, avec 2 millions d'habitants, représentait près de 11 % de la population française; en 1911 (à la veille de l'hécatombe de 1914-1918), elle en faisait 8 % avec 3 272 000 habitants; en 1975, ses 3 715 000 habitants ne représentent plus que 7,2 % des Français et, vers la fin de ce siècle, les quelque 4 millions d'habitants que nous souhaitons, en 1988, la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire) ne seront plus que 5,5 % de la population hexagonale. En trois siècles, le poids démographique de la Bretagne, par rapport à l'ensemble des Français, aurait donc baissé de moitié, même s'il a, en fait, doublé en valeur absolue. — Yvonig Gicquel, *Breizh*.



### • POUR MOBILISER L'IMAGINATION

• Pour réussir, M. Valéry Giscard d'Estaing doit tout de suite changer de terrain et polariser l'opinion publique sur une grande réalisation. Il n'y a qu'un domaine qui puisse mobiliser l'imagination des Français : c'est la régionalisation. — Valeurs actuelles, août 1974.

### • RÉÉQUILIBRER LA FRANCE VERS L'OUEST

• ... Un effort constant sera nécessaire pour rééquilibrer la France vers l'ouest... l'une des priorités est de rendre son accès plus facile. — Nantes-Saint-Nazaire, le port le plus important sur la façade atlantique, est appelé à devenir le point d'ancrage au centre de cette façade. — Nantes-Saint-Nazaire devra donc développer ses activités : les travaux en cours et prévus seront menés à terme dans les délais. — V. Giscard d'Estaing, à Nantes, le 1<sup>er</sup> mai 1974.

### • UN MALAISE TROP LONGTEMPS IGNORÉ

• Il ne faut pas s'y tromper. Le mot autonomiste ne masque pas un patriotisme passé de mode, un goût irraisonnable de l'aventure, de fumeux desseins d'indépendance. En réalité, il cache une certaine souffrance, un malaise certain trop longtemps ignoré. Voilà des années, que Paris néglige des problèmes sociaux qui se posent en Bretagne ou en Corse. Alors, tout naturellement, puisqu'on parlait si fort de régionalisme, les mots "autonomisme" et "séparatisme" ont fait leur apparition. Tout naturellement encore, l'action violente a suivi. Et aujourd'hui, on le sait bien, il ne s'agit plus de célébrer les vertus d'Anne de Bretagne ni de défendre la mémoire de Napoléon. — Francis Puyate, quotidien *L'Aurore*, 10 juillet 1974.

### • POUR UNE REPUBLIQUE FÉDÉRALE

• Notre objectif n'est pas de nous libérer de la tutelle de la République française. Nous voulons nous associer à d'autres mouvements ou partis de régions françaises, ayant bien sûr la même conception que nous de la démocratie, afin de devenir un groupe de pression suffisamment important pour que la république dictatoriale devienne république fédérale. Ce n'est que dans ce cadre que la Bretagne pourra retrouver bonheur et joie de vivre. — Jean Le Calvez, *L'Aurore*, 10 juillet 1974.

### • L'EXEMPLE YOUGOSLAVE

• Les droits des nationalités sont devenus partie intégrante de notre système constitutionnel et une éventuelle non-observance provoquerait inéluctablement la destruction de son attribut social et de la substance des processus réalisés et à venir dans l'émancipation de l'homme. — Gavro Perazic, *Revue de politique internationale*, Belgrade, juillet 1974.

### • LE P.C. ET L'AUTONOMIE

• Notre peuple, de même que le peuple Catalan et Galicien ont droit à l'autodétermination... » Exprimé d'une autre façon : cela veut dire que notre peuple puisse accéder dans certaines conditions à la liberté d'association, d'expression, de réunion

et de propagande, au libre exercice des libertés démocratiques, dans la forme de gouvernement et les relations qu'il désirera entretenir avec les autres nations de l'Etat Espagnol. Ainsi il pourra s'organiser en pays autonome et même indépendant. (Euzkai Euzkargo : extrait d'un manifeste du comité de Navarre du Parti Communiste espagnol).

### • ARMOR-MAGAZINE VU D'AUVERGNE

• « ARMOR » liste l'information et l'événement à un niveau élevé : la place d'actualité ou les faits divers font ici place à des reportages, à des informations d'intérêt général concernant la Bretagne. Tout ce qui touche de près ou de loin la Bretagne mérite une attention particulière et également la Bretagne dans cette revue : c'est en ce sens que ce magazine présente également la Bretagne dans son intégralité : la variété des sujets traités est une preuve et on y trouve aussi bien des articles d'information à portée générale. Par son choix des articles de référence la gravité des sujets abordés, la revue se voit contrainte de prendre position depuis quelques temps ; mais cet engagement qui ne nuit en rien à sa neutralité et à son indépendance, n'est après tout que le témoignage d'une revue consciente des vrais problèmes et qui se veut responsable au détriment de la pure facilité. Une des qualités — entre autres — d'Armor est, semble-t-il, qu'elle peut être lue avec autant d'intérêt par des personnes seulement sensibilisées à ses problèmes. (René Saout, dans « *l'Armoricaine* », revue des Bretons d'Auvergne).

### • INDÉPENDANCE DU C.E.L.I.B.

• Le CELIB lui, présente l'avantage de disposer d'une totale indépendance à l'égard des Pouvoirs Publics. Vouloir condamner le CELIB à disparaître, ce serait du même coup enlever à la Bretagne un moyen de se manifester. LE CELIB et le Conseil Régional ne font nullement double emploi comme certains voudraient le faire croire. Ils se complètent

### ( « Sept jours en Ille-et-Vilaine » )

A peine installé dans ses hautes fonctions, M. Haby, ministre de l'Éducation, décidait de réunir, dans la dernière semaine de juillet, vingt-cinq commissions spécialisées, chacune d'elles ayant pour mission d'étudier un thème spécifique. Il serait fastidieux de reproduire ici les vingt-cinq thèmes ainsi retenus, mais on peut penser qu'ils recouvraient l'ensemble des problèmes d'actualité, posés par notre système éducatif.

Les milieux concernés s'interrogèrent longtemps encore sur le bilan de ce vaste rassemblement « d'orfèvres et la matière » et les esprits critiques ne manquèrent pas d'y voir — non sans raison — une opération publicitaire, frisant quelque peu la démagogie. S'agissait-il, en effet, pour le nouveau ministre, de se donner, dès son entrée sur la scène, une image de marque ? Le résultat, dans ce cas, n'a probablement pas valu à la nouvelle Excellence une inscription au tableau d'honneur !

### • LA DOUBLE ERREUR DE JUGEMENT

Françoise Giroud, aujourd'hui secrétaire d'Etat à la Condition féminine, rappelait récemment ce mot cruel de Clemenceau : « Si vous voulez vraiment une chose, faites-la ; sinon, créez une commission. » Mettre en place — et simultanément — vingt-cinq groupes de travail, alors même que les objectifs et les règles du jeu ne paraissent pas avoir été clairement arrêtés, relevait assurément de la gageure. La hâte et la précipitation, qui devaient nécessairement marquer la préparation des travaux, ne pouvaient manquer de conduire à la confusion.

### • RÉUNIR PRÈS DE 500 PERSONNES — ADMINISTRATEURS, ENSEIGNANTS, REPRÉSENTANTS DE SYNDICATS ET D'ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES — COMPÉTENTS ET RESPONSABLES, à la fin de l'année scolaire, époque où la fatigue physique et nerveuse est déjà grande, constituait une entreprise osée, voire téméraire. Leur demander de répondre, en quelques jours, à des questions cruciales pour l'avenir de l'éducation nationale — et, partant, pour celui de notre jeunesse — représentait presque un défi au simple bon sens.

### • Annoncer en conseil des ministres les grandes orientations d'une

nouvelle réforme, alors même que l'on sollicitait des suggestions et des propositions, à la fois originales et constructives, manquait d'habileté et tout simplement de courtoisie. Une telle attitude comportait comme conséquence inéluctable la colère de certains commissaires et leur départ.

On ne s'écarte donc guère de la vérité en parlant, à propos de cette sorte « d'états généraux », de constat d'échec. Le ministre l'a d'ailleurs implicitement reconnu dans sa conférence de presse du mardi 30 juillet, en annonçant l'abandon du projet Fontaine, la mise en chantier d'une nouvelle réforme et la nécessité de reprendre les négociations avec les principaux intéressés.

Ainsi que je l'écrivais dans une précédente chronique (1), un projet laborieusement étudié — du moins on l'a dit, proclamé, écrit — approuvé par le gouvernement de l'époque, assorti de presque tous les sacrements, rejoignant le linceul de pourpre des archives ministérielles, où dorment déjà tant de défaites réformées, **Autant en emporte le vent...** — est-on tenté de penser, reprenant le titre d'un roman célèbre.

### • TROIS OBJECTIFS ESSENTIELS

Faut-il donc revenir à zéro ? Dans sa réunion de presse, le président de la République, sans d'ailleurs accorder au problème une place privilégiée, a défini pour notre système éducatif trois objectifs essentiels : — Elever le niveau culturel de la Nation ; — Former des élites adaptées aux exigences du monde moderne et de la compétition internationale ; — Améliorer les rapports entre formations et emplois.

Ces idées générales trouveront aisément l'adhésion quasi unanime de tous les intéressés. C'est une vérité première d'affirmer que, face au prodigieux développement technologique de notre société, le besoin accru d'instruction de tout un peuple sera, demain, plus impératif que jamais et il ne viendrait à l'esprit de personne d'en discuter le bien-fondé.

La formation des élites présente des aspects plus délicats et mérite de la part des démocrates une vigilance particulière. Ce n'est pas encore demain que l'on aura le courage de renoncer à certaines fausses hiérarchies et à des formes de sélection où la nais-

sance et la fortune l'emportent le plus souvent sur la compétence et la valeur.

L'Université, dont l'une des missions fondamentales demeure la préparation des cadres supérieurs de la Nation, connaît un profond malaise et est encore loin d'offrir aux enfants du peuple « cette égalité des chances » que les milieux officiels évoquent volontiers, mais que la politique pratiquée dément un peu «lus chaque jour. Doit-on rappeler ici les récents scandales concernant les admissions, en seconde année de médecine, de candidats reçus-collés, admissions que des relations très personnelles auraient, dit-on, singulièrement facilitées.

Si des enquêtes sont ouvertes, souhaitons qu'elles aboutissent à de justes sanctions, mais il faudrait une rude dose d'optimisme pour vraiment y croire.

Quant au troisième objectif proposé par le président de la République, nous sommes pleinement conscients de son importance capitale. L'attitude des jeunes face à leur insertion dans une société, dont ils contestent ou récusent les structures, pose l'un des plus graves problèmes du moment. Leur angoisse compréhensible — car justifiée —, confirmée d'ailleurs par toutes les enquêtes et partagée par les familles, commande des solutions, lesquelles dépassent de simples questions de procédure, voire de réforme de l'orientation scolaire ! Elle soulève, en effet, de façon irréversible, la question du droit fondamental et absolu de tout jeune à un emploi, dans un cadre de vie qui lui garantisse simultanément les possibilités de formation permanente et de promotion sociale.

### • 600 000 JEUNES CET AUTOMNE...

Six cent mille jeunes arriveront cet automne sur le marché du travail, à la recherche de leur premier emploi. Aux difficultés, inévitables, qu'ils ne manqueront pas de rencontrer, risquent de s'ajouter, en cas de déception ou d'échec, l'amertume, le doute, puis le désespoir. Une étincelle suffira alors pour provoquer l'explosion, si des mesures appropriées n'interviennent pas, à temps, pour éviter les justes colères.

Recteur Henri LE MOAL, Professeur à l'Université de Rennes.

(1) *Armor magazine*, juillet 1974.

# En Loire-Atlantique, débretonnisation par voie de presse ?

La presse quotidienne en Loire-Atlantique, c'est essentiellement « Ouest-France » et ce qu'on appelle les « journaux nantais » : « Presse-Océan » et « l'Éclair ». « Presse régionale », elle véhicule des informations recueillies dans les domaines les plus divers, rattachées, selon leur source ou leur importance, à des niveaux géographiques dont la mise en page du journal et ses éditions consacrent la hiérarchie.

Il est certainement abusif de reprocher à cette presse de « débretonniser » délibérément notre département méridional. Le fait est cependant qu'elle s'est adaptée sans grande reticence au découpage « régional », que nous connaissons, et qu'elle renvoyant désormais de l'actualité locale une image encadrée par les nouvelles conceptions, elle renforce l'image même de ces circonscriptions. Et par conséquent en Loire-Atlantique l'image de « Pays de Loire », celle de la Bretagne apparaît au contraire comme étrangère.

## UNE EVOLUTION PROGRESSIVE.

La transformation n'a pas été brutale. On peut même dire qu'elle a suivi avec un certain retard le développement du nouveau système administratif. Il n'y a pas si longtemps qu'« Ouest-France », qualifiant son aire de parution par la mention « Bretagne, Normandie, Maine, Anjou, Poitou. C'est le nouveau dessin du titre qui s'est accompagné de la mention : Bretagne, Normandie, Pays de Loire. De même, le bandeau-rubrique des pages régionales de « Presse-Océan », « Bretagne-Pays de Loire-Vendée » est loin d'avoir l'âge des décrites Debré.

C'est que les informations relevant de la rubrique « Pays de Loire » n'ont pas toujours été ce qu'elles sont devenues. L'agrandissement du rôle des préfets de région, le regroupement des administrations départementales en « directions régionales », la mise en place d'institutions diverses, la publication consécutive de statistiques et d'études socio-économiques officielles (INSEE notamment) dans le cadre des « Pays de Loire » ont considérablement accru le volume de ces informations, et rendu la rubrique permanente. Il a dès lors paru pratique de la retenir pour caractériser les informations « régionales ».

## UNE POPULATION INNOMMABLE

On peut regretter cette évolution, naturellement, et considérer qu'une presse plus bretonne d'esprit et de financement aurait refusé de s'y prêter, ou même aurait imposé le respect de notre communauté humaine dans son intégralité. C'est regretter en fait une évolution beaucoup plus ancienne, ou les responsabilités bretonnes ne sont pas minces. C'est la même évolution qui a conduit les professions à se regrouper dans les cadres géographiques définies par Paris, qui facilitent le dialogue avec les administrations centralisées, et dont on n'a pas conscience qu'elle constitueront durablement — sur tous les plans — le développement d'une communauté bien vivante.

La rubrique « Pays de Loire » n'est d'ailleurs pas toujours commandée, et le caractère officiel de la circulaire n'est pas toujours respecté.

## SOUSCRIPTION B5

La souscription B5 annoncée par notre numéro 53 a commencé à produire ses effets. Un fest-noz de soutien à par ailleurs été organisé le 12 juillet dans la Prosque Guérandaise.

La Fédération B5 peut ainsi envisager — avec un peu de retard — l'édition de son « explicatif » et le financement de son « Tour des Cantons » de Loire-Atlantique (conférences, illustrations de diapositives) qui doit commencer en octobre prochain (1).

Il est évidemment toujours possible de participer au renforcement de cette action : l'édition d'affiches en particulier est programmée et permettrait d'améliorer l'impact de la Tournée des Cantons.

Prenez donc note du C.C.P. de B5 : Nantes 345-77 T. Fédération B5 et Truguez !

(1) Les lecteurs de Loire-Atlantique intéressés par l'organisation de la conférence-débat B5 dans leur canton (tout reste à faire sur place) sont priés de prendre contact avec le Bureau Fédéral : B5, 12 allée des Grèbes, 44500 LA GAULE. Correspondance seulement.

Le titre officiel de la circulaire qu'elle couvre éclaire en maintes occasions. D'abord, comme pour « l'Ouest », parce qu'on ne peut pas en nommer les habitants. Être Breton, cela signifie quelque chose. Être « des Pays de Loire » n'est qu'une référence territoriale d'ailleurs souvent mal perçue, car la Loire va loin. Alors, il faut recourir à des circonlocutions qui sont autant d'aveux de l'inexistence d'une communauté humaine. Et la Bretagne reste le dernier recours. En football, Nantes-Rennes demeure le « derby breton », même si le texte qui suit oppose les « Bretons » à « Nantais ». Les attentats du FLB à Nantes et les procès qui s'ensuivent mettent certaines plumes à la torture. Le tourisme plaide breton : les plages du littoral, le château ducal, les forteresses frontalières (Machecoul, Clisson, Châteaubriant), les canaux bretons, n'ont pas grand chose à voir avec le tourisme sous label « Val de Loire ». Les fêtes bretonnes, nombreuses, contredisent quotidiennement le découpage adopté, avec l'inconvénient peut-être de peu renouveler — pour le lecteur pressé — l'image « folklorique » qu'on a toujours l'habitude de la Bretagne.



NDRE PAYS DE LOIRE BIEN s le secteur sanitaire re il faudrait D informer de...

## LE DECOUPE EST UN CARCAN POUR L'INFORMATION

La débretonnisation de l'actualité régionale n'en est pas moins patente en Loire-Atlantique, et se trouve aggravée par le privilège accordé aux informations venant du reste des « Pays de Loire » sur celles venant du reste de la Bretagne. Le phénomène est particulièrement flagrant dans « Télé Pays de Loire », mais il est également perceptible dans la presse écrite. Le fait divers du Mans côtoie celui de Nantes, mais il faut que celui de Vannes soit déjà important pour figurer dans les pages « Grande Région », communes — à peu près — à toutes les éditions d'« Ouest-France ».

La bonne volonté de certains rédacteurs ne suffit pas à corriger l'effet d'une organisation tout entière fondée sur la couverture et la présentation de l'événement en fonction des circonscriptions officielles. C'est ainsi que les lecteurs d'« Ouest-France », en Loire-Atlantique, n'ont eu droit en septembre 1973 qu'à un compte rendu sommaire des débats du CELIB, dont l'un des temps forts ne transparaissait même pas : l'adoption de la motion Bernard Legrand sur les limites régionales...

## LE MUR DE L'EMPLOI

Le mur artificiellement édifié entre la Loire-Atlantique et les autres départements bretons est à peu près infranchissable dans un autre domaine, plus discret mais essentiel : celui des petites annonces. Le Breton qui cherche du travail dans notre région ne peut espérer voir son annonce lue à la fois en Loire-Atlantique et dans un autre département breton : il lui en coûterait 10 francs le mot. Par contre, s'il choisit la Loire-Atlantique, ou s'il choisit les seules éditions de Loire-Atlantique et de Vendée, il ne lui en coûtera que « 3,70 F le mot (tarif Havas-Contact). Quelles que soient les motivations de ces coupages, on ne peut masquer le fait qu'ils orientent les migrations internes dans l'unité bretonne, et qu'ils contribuent indirectement à l'exode de nos jeunes vers d'autres régions.

## LE RESPECT DE LA BRETAGNE EST AUSSI UNE AFFAIRE D'OJECTIVITE

Tout esprit polémique écarté, il faut donc bien reconnaître le rôle « débretonnisant » joué par la presse quotidienne en Loire-Atlantique, quitte à reconnaître en même temps qu'il n'est pas le fruit d'une certaine facilité.

Nous avons eu plusieurs fois la preuve de la sympathie éprouvée par quelques-uns à l'égard de la communauté bretonne et de sa volonté de promotion. Ou on nous permette d'en réclamer ici une autre, qui serait sans doute la plus significative qu'on cesse une bonne fois, dans les colonnes de ces journaux, d'employer sans correctif l'expression (facile aussi) « les quatre départements bretons ».

Par souci d'objectivité

Michel François.

# LA RÉFORME RÉGIONALE EST-ELLE SÉRIEUSE ?

## Un révélateur :

## l'emprunt de 100 millions pour les télécommunications

Habitué à innover dans la vie publique française, la Bretagne de ce jour accordera une mention à son tout jeune établissement public régional.

Ce qui n'apparaît pas comme une question délicate dans le dossier des assemblées régionales de mars — le rapport sur les télécommunications, assorti de la création d'une Association régionale pour le développement des télécommunications en Bretagne — est devenu au cours des débats une pierre d'achoppement avec l'administration et, au fil des semaines, une occasion de confrontation avec le gouvernement.

Avant de consacrer notre chronique à cette « affaire », il nous faut mentionner deux autres initiatives de la Région.

## SIX DÉLÉGUÉS CHEZ LE PREMIER MINISTRE

Tout d'abord une rencontre à l'Hôtel Matignon le lundi 5 août. Elle fut sollicitée le 29 juillet par les deux bureaux du Conseil régional (C.R.) et du Comité économique et social (C.E.S.), sur la proposition du président du C.E.S., Jean Rouyer, particulièrement attentif aux difficultés de trésorerie des entreprises.

Sans chercher à contester la politique d'encadrement du crédit, menée par le gouvernement, les six membres de la délégation (1), ont sollicité des mesures particulières pour aider l'économie bretonne à ne pas briser son essor : accélération du remboursement de T.V.A. aux agriculteurs, des règlements SIBEV et ONIBEV, des versements des primes d'orientation agricole, primes de développement industriel, règlement accéléré des travaux réalisés pour le compte de l'Etat et des collectivités, révision des prix plafonnés pour le bâtiment, remise dans le circuit bancaire des crédits d'entreprise en dépôt de bilan (descadrement de ces crédits donc). Si la discussion, qui a duré deux heures et demi à huit sur quelques difficultés, la plupart des demandes ont été accueillies favorablement : des réponses précises doivent être données lors d'une prochaine rencontre, le 6 septembre.

Non sans que cela ne suscite quel que méfiance, la Région envoyait deux

observateurs à Caracas pour suivre, en juillet-août, les travaux de la conférence de l'ONU sur le droit de la mer. L'un est membre du C.E.S., Joseph Martray, l'autre préfigure les experts auxquels les assemblées régionales entendent faire appel, M. Guillemont, du Groupement des pêcheurs maritimes bretonnes.

À noter que, ne pouvant, bien sûr, être admis dans la délégation française, les deux « envoyés spéciaux » ont trouvé un biais pour assister aux séances, ils étaient officiellement représentants de la fédération mondiale des villes jumelées !

## CURIEUX COUP DE FREIN

Nous n'accepterions pas que la région parisienne et les autres régions soient traitées de façon différente. Si le ministère de l'Économie et des Finances a autorisé le Conseil du district urbain parisien à faire un emprunt de 200 millions près de la Caisse nationale d'épargne, pour une extension du programme téléphonique, pourquoi refuserait-il à la Bretagne de contracter un emprunt de 100 millions dans un but identique ?

Ainsi protestait et argumentait le président René Plevin le soir du 29 juillet après la deuxième réunion commune des commissions déléguées du C.R. et du C.E.S., réunion qui avait été précédée de celles des deux bureaux, s'écartant séparément dans la matinée.



raymond leterre



Quelques jours auparavant le 24, exactement, le président du C.R. accompagné de MM. Cointat, du Halgouët, Marzin et Méhaegre, avait été reçu par le secrétaire d'Etat aux Postes et télécommunications, M. Pierre Lelong, ancien rapporteur général du Conseil régional de Bretagne. Venant faire le point sur les modalités de l'emprunt décidé à la session de mars, la délégation dut constater un freinage administratif.

S'agissait-il des conséquences de l'encadrement du crédit ? Tout en le regrettant, la raison aurait paru plausible. Mais non ! Il s'agissait d'une question de principe : le ministère de l'Économie et des Finances refuse l'idée que les régions puissent faire des emprunts pour des équipements qui reviennent aux P. et T.

Cette raison-là est irrecevable étant donné les précédents et le président Plevin éleva une énergique protestation près de M. Lelong, pour la Bretagne c'est évident, mais aussi pour toutes les régions.

L'affaire devait interministérielle avec deux séries appuis, l'un du secrétaire d'Etat aux P. et T., lui-même, M. Lelong, l'autre du ministre de l'Intérieur, M. Poniatowski, dont relèvent les nouveaux établissements publics régionaux, ainsi que l'aménagement du territoire. Celui-ci prit position par lettre contre une interprétation aussi restrictive de la régionalisation ; celui-ci entendait soutenir les emprunts financés par une région (cinq déjà ont opté pour ce système), car en permettant davantage de raccourcissements, ils rendent possible la suppression des avances remboursables demandées aux candidats au téléphone.

## UN PARCOURS D'OBSTACLES

Un premier comité interministériel à Matignon ne résoud pas la difficulté. Le ministre de l'Économie et des Finances s'oppose toujours à ce que des équipements soient réalisés, qui ne sont pas programmés dans les enveloppes budgétaires sous son contrôle ; de plus en autorisant une telle procédure, n'allait-on pas risquer de voir se multiplier d'autres initiatives régionales de ce type ?

Le 30 juillet à la réunion interministérielle d'aménagement du territoire, la question est de nouveau examinée à la demande de M. Lelong. Un accord

de principe est alors donné; le président Pieven en est informé par un membre du cabinet du secrétaire d'Etat. L'arbitrage du Premier Ministre interviendra à la fin août, précise-t-on.

Lors de la visite, le 5 août à l'Hôtel Matignon (cf. supra), les délégués bretons ont appris qu'une lettre du Premier Ministre tranchait en faveur des P. et T., donc en accordant le principe de l'emprunt.

Une difficulté est donc aplanie, du moins cette difficulté sur le principe de l'emprunt, car bien des obstacles restent à franchir quant aux modalités de sa mise en œuvre. Les vifs échanges, lors de la session de printemps (2) avec le directeur régional des télécommunications, M. Arrivet, laissent prévoir de nouveaux éclats de voix: le préteur c'est nous! à nous donc de dicter les termes de l'emprunt!

Sans notre reportage de cette session nous avions laissé de côté le détail des débats, il est indispensable d'y revenir pour mieux saisir le dossier.

Les assemblées ayant décidé de porter un effort sur le téléphone, il était nécessaire de constituer un intermédiaire, l'association régionale, entre le Conseil régional d'une part, l'administration des P. et T. et les organismes bancaires d'autre part; ces derniers donnent le capital à l'administration et reçoivent les intérêts de l'association régionale, laquelle est alimentée par une subvention annuelle du C.R.

#### MIEUX D'UNE ASSOCIATION, UNE SOCIÉTÉ

C'est le C.E.S. qui, siégeant le premier, eut à tirer au clair un certain nombre d'éléments. Il fut d'ailleurs étonné de voir le C.R. faire appel aux mêmes interlocuteurs, hauts fonctionnaires au temps précieux, pour se faire répéter les mêmes données! Cette harmonisation des travaux des deux assemblées a « fait la une » de la première réunion commune des commissions déléguées (3), le 24 mai! Si le C.R. reprend tout à zéro, à quoi sert donc le C.E.S.?

Comme à l'accoutumée, la déconcertation avait eu lieu en commission et seul le résultat brut, sans débat, apparut en assemblée générale. Pour la circonstance, c'est à souligner, la commission était mixte, composée de membres de trois des quatre commissions d'avis.

Comment se fait-il qu'un service éminemment rentable comme le téléphone en soit réduit à demander des aides financières qui sont souvent de nature à freiner son extension? lancée par le rapporteur Gustave Bourgeois, l'interrogation exprimait l'étonnement de l'ensemble du C.E.S. M. Arrivet expliqua d'une part comment les télécommunications doivent combler le déficit des postes (depuis, M. Lelong a dit clairement qu'il n'était pas question de scinder en deux l'administration des P. et T.); d'autre part il précisa que, contrairement à ce qui se passe par exemple pour l'électricité de France, les P. et T. ne reçoivent rien de l'Etat, rien de l'impôt et donc les bénéfices des équipements sont indispensables pour réinvestir, en aucun cas ils ne pourraient être distribués à des « sociétaires »!

Rapporteur du C.R., Pierre Lelong, avait été, en effet, plus loin en émet-

tant l'hypothèse que l'association régionale, type loi 1901, donc sans but lucratif, aurait pu avoir la forme d'une société qui aurait permis à la Région d'être en partie propriétaire des équipements et d'en recueillir les fruits le moment venu. Impossible paraît-il. Pas convaincu, le président Pieven entreprit une démarche spéciale près du ministre des P. et T. d'alors, M. Hubert Germain; même réponse: pas possible! Il est vraisemblable que devenu secrétaire d'Etat, le rapporteur du C.R. se trouve dans l'embarras; il lui faudra sûrement cependant donner une réponse à la même question, une fois encore posée!

#### A LA RECHERCHE D'UN PRETEUR

Le C.E.S. réagit aussi sur les statuts de l'association après s'être étonné qu'elle était imposée dans le rapport du préfet: « une association régionale pour le développement des télécommunications en Bretagne A.E.T.E. ». La création était donc un fait accompli; près des trois membres fondateurs, tous trois de l'administration des P. et T., un article prévoyait quinze membres désignés par les assemblées, dix du C.R. et cinq du C.E.S.

Nous demandons la parole, et pour ce faire de porter le nombre à seize, huit pour chaque assemblée — si cela vous fait plaisir, pas d'objection! et le C.R. émettra presque la proposition en décidant huit postes pour ses conseillers, sept pour le C.E.S. (4). Des conseillers qui auront un rôle de contrôle des comptes.

Mais ils ne risquent pas d'être convoqués avant le mois d'octobre, car pour avoir des comptes il faut de l'argent, pour contracter un emprunt il faut un prêteur, et de prêteur il n'y en a pas! Dans sa harangue, le président Pieven avait réclamé le libre choix des établissements bancaires qui verseront l'emprunt en rappelant comment un prêt de 100 millions pour les adductions d'eau en milieu rural avait été accordé aux départements bretons par le Crédit agricole, la Société générale et la Banque européenne d'investissement.

Dans le temps qui suivit la session, la mise en œuvre buta sur des difficultés: un moment envisagé, l'appel au Crédit régional, Banque de Bretagne, Crédit mutuel de Bretagne... dut être abandonné. Les mesures de resserrement du crédit ne devaient qu'accroître les difficultés; dans un tel encadrement qui pourrait fournir 100 millions? La Caisse des dépôts et consignations peut-être... l'administration des P. et T. pourquoi pas? ou encore le fonds conjoncturel?

#### SOUPLESSE OU INCOHERENCE ?

Initialement estimés à 7,5% sur sept ans, le taux et la durée du prêt risquent fort d'être révisés! Au C.E.S., Pierre Laurent avait déjà attiré l'attention de ses collègues sur cette façon d'hypothéquer l'avenir qui lui semblait une anomalie. Son président Jean Rouyer y trouva des raisons supplémentaires de donner une raideur certaine à son allocation de fin de session; il nous les a lui-même clairement confirmées depuis.

Au départ, les assemblées régionales avaient adopté pour principe de ne pas s'engager au-delà d'une année

(5); or les voilà acceptant de supporter pendant sept ans la charge de 32,14 millions d'intérêts, soit en moyenne 6,5% d'un budget maximum d'une soixantaine de millions (lorsque l'an prochain les conseillers régionaux pourront voter 25 francs par habitant au lieu des 15 de ce premier exercice).

En conséquence, le C.E.S. assortit son avis favorable d'une réticence: il ne prend aucun engagement en ce qui concerne la poursuite éventuelle de l'opération au cours des années suivantes.

Deuxième surprise du président Rouyer: le C.R. avait refusé le principe d'un emprunt de 60 millions, proposé par le C.E.S. et dont la Région aurait eu la totale maîtrise, et voici que l'on prenait la charge d'un emprunt dont les P. et T. auraient l'entière disposition! C'était clairement aller contre un autre principe énoncé à l'unanimité: ne se substituer en rien à l'Etat.

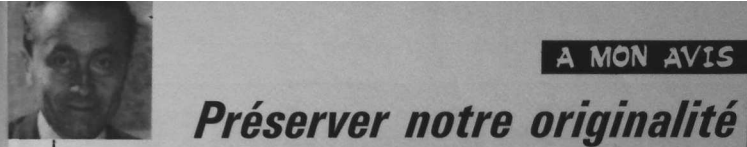
Ce n'était même pas non plus aider très spécialement la Bretagne intérieure puisque, d'après les propositions du préfet, 30% seulement de l'emprunt lui reviendrait. En forme de précision il est vrai, le dossier préfectoral rappelait la limite des possibilités techniques des raccordements en lignes longues du programme 1974 est de 200/00 poteaux et il est exclu d'en obtenir plus.

#### RACCORDEMENTS CONTRE FLUIDITÉ

Pour en revenir à l'emprunt, le préteur devrait être trouvé au moins en octobre. Normalement les travaux ne devaient commencer que quatre mois après que les P. et T. aient encaissé le capital. Avec Michel Cointat, le président Pieven estimait d'ailleurs cette exigence anormale: pourquoi verser tout l'argent en une fois? notre engagement devrait suffire et l'argent être apporté au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Non! M. Arrivet était formel, tout retard de versement entraînerait des retards d'exécution. Malgré tout, dès le 15 juillet, le directeur régional lançait un premier appel d'offre et ce jour même, il estimait que le tiers des travaux serait réalisé en 1974, les trois quarts du reste en 1975 et donc le dernier sixième en 1976. Cela semble tout à fait dans l'optique du secrétaire d'Etat qui déclarait aux actualités télévisées du 24 juin: des équipes de monteurs sont sur place, il manque l'argent, mais j'ai envie de les mettre au travail sans avoir l'argent. C'est peut-être la bonne méthode!

Selon ce que nous a précisé M. Arrivet, les travaux d'extension du réseau souterrain, tant en ville qu'en campagne surtout, devaient être en bonne partie terminés dès la fin de cette année. Les bâtiments exigent d'abord des plans, ils ne pourront être construits qu'en 1975. Les centraux téléphoniques demandent 18 à 25 mois de délais de réalisation; des marchés étant passés dès ce été, leur mise en service est à prévoir pour fin 75 ou 1976.

Quant aux raccordements d'abonnés, ils s'étaieront sur les trois années. Si 37 000 raccordements ont été effectués en Bretagne en 1973, il restait au 31 décembre 40 000 demandes non satisfaites; en l'absence d'intervention du C.R. il y aurait 55 000 demandes en instance à la fin de cette année et 71 000 à la fin de 1975! Ceci malgré



## A MON AVIS

# Préserver notre originalité

EN Bretagne, il est plus que partout ailleurs (ou du moins au même titre que pour les régions qui ont, comme elle, gardé une certaine personnalité — la haute Provence, le Pays basque, l'Alsace et quelques autres) indispensable d'élargir les préoccupations du logement aux dimensions de l'habitat! Je suis d'autant plus libre pour en parler qu'il ne s'agit pas d'une déformation du maire de Carnac, mais bien d'une aspiration de l'ensemble des Bretons qui, s'exprimant le 25 mars 1972, à travers les conseillers généraux des quatre départements réunis à Pontivy, ont adopté à l'unanimité moins une voix une motion condamnant sévèrement les atteintes portées à ce qui fait de la Bretagne une région originale à laquelle ses enfants — naturels ou adoptés — sont profondément attachés. Elle exerce sur un nombre croissant de Français une attraction indéniable précisément parce qu'elle n'est pas comme les autres.

Il y a donc d'autant plus d'importance que je pense avec force que dans une démocratie authentique l'élu est seul qualifié — seul qualifié parce que seul responsable — pour exprimer les aspirations de la population qu'il représente et que les atteintes à la personnalité de la Bretagne peuvent découler — et bien évidemment — du saccage de ses sites mais aussi de la banalisation de son habitat.

C'est, à bien des égards, pour l'élu des provinces que je viens de nommer, il y a un instant, plus encore que pour d'autres, un devoir de s'élever contre certaines tendances qui tendent à dissocier architecture et environnement.

Je rappelle à ce sujet que la municipalité de Deauville a, il y a quelques années, refusé le projet établi par un architecte célèbre, M. Candilis, parce qu'on lui avait commandé un ensemble s'insérant dans une architecture de type normand, et qu'il avait répondu par un projet de type très méditerranéen!

On peut à la fois faire le procès des grands ensembles et se refuser à la sclérose. Le procès des grands ensembles, c'est celui de la dimension inhumaine des barres et de certaines tours, d'une certaine conception de la préfabrication lourde et fermée. Ce procès, c'est celui d'un déséquilibre des forces ou la préoccupation de l'urbanisme de l'architecture et de la sociologie ne faisait pas suffisamment contrepois à l'impact de l'industrialisation du bâtiment dans sa première version.

L'innovation est un terme ambigu. Dans une société en expansion assaillie par les inventions techniques, l'innovation constitue pour beaucoup un gadget plus ou moins futuriste, voire, pour certains, une occasion privilégiée de remettre en cause une certaine forme de la vie en société. Mais elle peut et doit être aussi la traduction du souci d'une certaine diversification; la possibilité, laissée à une pensée architecturale, redévenue aujourd'hui vivante et multiforme, de s'exprimer. Suivant les cas, l'innovation en architecture peut être création ou agression, c'est affaire de place. Il est possible d'être tout à la fois réservé vis-à-vis de la tour Montparnasse et enthousiaste au regard des réalisations du quartier de la Défense qui constituent (on n'en a pas toujours conscience en France) l'opération d'urbanisme la plus importante en cours de développement dans le monde occidental. Il ne s'agit pas de construire toujours la même chose tant il est vrai que « l'ennoi naquit un jour de l'uniformité »; mais il ne s'agit pas non plus d'insérer n'importe quel n'importe où, tant il est vrai, aussi, que l'horreur nait souvent du mélange des genres.

CHRISTIAN BONNET.

(Extraits d'une conférence faite devant les Cadres bretons de la région parisienne, alors que le maire de Carnac était secrétaire d'Etat au Logement. On sait que, depuis, il est devenu ministre de l'Agriculture.)

une réalisation supérieure aux prévisions, puisque grâce au plan pilote, le VI<sup>e</sup> Plan sera réalisé en Bretagne à 130% dans ce domaine.

Progressivement les délais d'attente devraient ne pas dépasser deux à trois mois, pour être ramenés à un mois en 1982-1985. Cela ne veut pas dire que les délais d'attente, combiné en main, soient en même temps réduits car plus il y aura de communications et moins la fluidité du trafic fera de progrès! C'est un autre terrain de redécouvertes!

Supposons donc désormais le capital trouvé, le président Pieven et ses accompagnateurs reprendront tout de même le chemin de l'avenue de Ségur. Il faudra discuter pied à pied sur le taux du prêt, sur sa durée aussi; le président espère pouvoir le ramener à cinq ans afin de libérer le budget régional de cette charge deux années plus tôt que prévu.

Telle est, en plein été, la situation. Nul doute qu'à la toute proche session (1913 septembre pour le C.E.S., 23-27 septembre pour le C.R.), l'association régionale pour le développement des télécommunications en Bretagne ne suscite donc de nouvelles diatribes et d'âpres discussions. La région en tout cas connaît déjà mieux ses possibilités et... ses limites.

#### RAYMOND LETERRE.

- (1) MM. Pieven, Cointat, Lemaire, pour le C.R.; Rouyer, Ducassou, Mévellec, pour le C.E.S.
- (2) Voir *Armor* n° 52, mai 1974, page 12.
- (3) Voir *Armor* n° 54-55, juillet-août 1974, pages 12.
- (4) MM. Allainmat, Le Calvez, du Halgouët, Estève, Guermeur, Marzin, Planche, Richet pour le C.R.; Bourge, Champaud, Duault, Florio, Laurent, Le Meur, Le Poull pour le C.E.S.
- (5) Voir *Armor* n° 51, avril 1974, page 14, et n° 52, mai 1974, page 12.

### BULLETIN D'ABONNEMENT OU DE RÉABONNEMENT\*

à découper ou à recopier et à nous retourner  
10, rue Vicairie  
Boîte postale 540  
22010 SAINT-BRIEUC

M. \_\_\_\_\_  
Profession : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

souscrit à un abonnement d'un an à « ARMOR-magazine » et verse 50 F (ordinaire) ou 150 F (soutien) par :  
— chèque bancaire  
— chèque postal  
— virement au C.C.P. Armor : 208170 Rennes

Cet abonnement donne droit en plus à une petite annonce gratuite de 50 mots max. et à un texte de 5 lignes dans le carnet, à utiliser dans l'année (joindre l'étiquette du dernier envoi).

\* Rayer les mentions inutiles.

Pour une fête, une cérémonie, un mariage, l'inauguration d'un magasin

DEMANDEZ LES ENCOURS DU

CELESTIQUE

AN TRISKELL

Pour tous renseignements, écrivez à la mairie de Landehen (2202) Landehen ou téléphonez au 119. Mairie (31.91.11).

# Voici la Renault 5LS. Une 1300 compacte.



Venez la voir et l'essayer à  
**RENAULT - St-Brieuc**

Rue Monge - Z.I. -  
Téléphone 33.66.28.

## SPECIAL SAINT-BRIEUC

### FACE A L'AVENIR un tournant à ne pas manquer

Yves Le Foll interviewé par Yannick Pelletier

Gouverner, c'est prévoir, et il en est des villes et des régions comme des Etats. Un projet ambitieux a été conçu pour Saint-Brieuc et sa région. Qu'en est-il ? Nous l'avons demandé à Yves Le Foll, député-maire de Saint-Brieuc.

#### DES RÉALISATIONS SOUS LE SIGNE DE L'EQUILIBRE

**YANNICK PELLETIER.** — Quelles ont été jusqu'à ce jour les grandes réalisations dans le développement de l'aire urbaine de Saint-Brieuc ?

**YVES LE FOLL.** — Depuis 1965, notre objectif a été d'assurer à la population le maximum de services dans tous les domaines. Sur le plan scolaire, nous avons réalisé deux lycées sur les quatre que possède la ville, ainsi que les C.E.S. du Grand-Clos, de Beaufeuillage, de la Croix-Lambert. D'autre part, nous avons essayé de maîtriser le développement de l'urbanisme en établissant des zones affectées au logement : le Plateau, Cesson, maintenant la Croix-Saint-Lambert où sont prévus 1 200 logements. Dans le domaine industriel, après avoir achevé la première zone industrielle, nous avons constitué, avec Tréguieux et Ploufragan, un syndicat afin de créer une zone aux Châtelets. 150 hectares sont prévus ; actuellement 40 hectares sont occupés. Notre effort a été important dans les domaines de la voirie et des eaux. Pour l'eau, une usine de traitement a été installée à Saint-Barthélemy, une seconde usine est en construction afin de doubler la production. D'autre part, au Légé, nous avons édifié un complexe d'épuration des eaux usées, auquel Ploufragan et Plérin seront ultérieurement raccordés. En ce qui concerne la voirie, deux réalisations ont une grande importance : l'aménagement du parking de Gouédic et la rocade sud qui va de

l'abattoir municipal à l'usine de Sambre-et-Meuse. Par la suite, elle sera portée à quatre voies et rejoindra la R.N. 12 au niveau de l'emplacement des C.R.S.

#### HANDICAPS ET ATOUTS

**Y.P.** — Etant donné ces réalisations, quels atouts possède Saint-Brieuc face à l'avenir ? Quels sont aussi ses handicaps ?

**Y.L.F.** — Le premier handicap est l'absence de matières premières ; nous ne pouvons donc avoir que des industries de transformation. Le second est celui de l'énergie, qui vaut pour toute la Bretagne. Nous possédons deux grands atouts : le premier est



D'une tour à l'autre... le symbole d'une cité en évolution constante sous le signe de Thémont.



la présence d'une main-d'œuvre ayant une formation technique très satisfaisante, ceci grâce à nos établissements scolaires. Le second atout est la position de Saint-Brieuc à mi-chemin à peu près de Rennes et de Brest. En outre, les communications se sont considérablement améliorées, surtout entre Saint-Brieuc et Rennes. La traversée de notre ville est un point noir qui disparaîtra avec la voie express nord qui enjambera la vallée du Goué et celle du Gouët pour se raccorder à la R.N. 12 au-delà de Trémuson.

#### OBJECTIF : UNE VILLE A DIMENSION HUMAINE

**Y.P.** — Quel est maintenant l'objectif à atteindre ?

**Y.L.F.** — Notre objectif n'est pas de faire de Saint-Brieuc une ville de 200 ou 300 000 habitants. Il n'est pas nécessaire d'atteindre ces dimensions. Le but d'une municipalité est de fournir des emplois à ceux qui veulent rester sur place et non pas de réaliser des opérations du style de Fos-sur-Mer en faisant appel à une main-d'œuvre exogène. Il faut construire les usines là où se trouve la main-d'œuvre. Notre but est de parvenir à une ville moyenne avec une population suffisante afin de pouvoir lui offrir les services qu'elle est en droit d'attendre, car il est un seuil au-dessous duquel les charges deviennent trop lourdes pour les habitants.

**Y.P.** — L'objectif étant fixé, quels sont les moyens d'y parvenir ?

**Y.L.F.** — Le développement passe par l'aménagement des structures existantes. Nous avons parlé des communications routières. En ce qui concerne les communications maritimes, le port du Légué arrive à un point de saturation. Il est donc prévu d'importants travaux permettant l'installation d'une zone industrielle portuaire. Dans ce domaine industriel, une usine-relais va être édiflée aux Châtelets. D'autre part, l'aéroport actuel n'est pas accessible aux avions à réaction et il est impossible d'y installer un système pour l'atterrissage sans visibilité. Il faut donc rechercher un autre lieu d'implantation qui se situera sans doute entre Plérin et Pordic.

#### LE « PAYS BRIOCHIN » : 80 COMMUNES

**Y.P.** — Le développement de Saint-Brieuc déborde donc sur les communes avoisinantes...

**Y.L.F.** — Oui, et même au-delà, d'où le projet du S.D.A.U. (1), qui intéresse environ 80 communes dans une zone comprise entre Saint-Ouay, Châtelaudren, Quintin, Corlay, Montcontour, Lamballe, Erquy.

**Y.P.** — C'est vaste. Sur quel se base un tel projet ?



#### LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT

**Y.P.** — On parle beaucoup de l'heure actuelle de l'aménagement et de la protection des côtes ; que dit le S.D.A.U. sur ce point ?

**Y.L.F.** — Il est prévu que Pléneuf et Erquy, d'un côté, Binic, Etalles et Saint-Ouay, d'un autre côté, se développeront comme zones d'habitat. L'avantage est qu'elles sont distantes de 15 kilomètres environ des pôles principaux d'emplois : Saint-Brieuc-Lamballe, avec lesquels elles sont bien reliées. De plus, ces zones auront une vocation touristique importante. Celle-ci sera favorisée par la création de complexes de loisirs analogues à celui de Plourhan-Lantic. Enfin, il est prévu de renforcer les capacités des ports de Saint-Ouay, Binic, Dahouët, Erquy, tant pour la pêche que pour la plaisance. Ceci s'accompagnera de la recherche de sites nouveaux ; un aménagement pourra être étudié à Pordic.

**Y.P.** — Ne peut-on craindre que toutes ces réalisations portent préjudice à l'environnement ?

**Y.L.F.** — Non, car le S.D.A.U. écarte le danger d'un accroissement anarchique. Des zones sont prévues pour les lieux de travail, d'habitat, etc. Les sites naturels vierges seront préservés de toute urbanisation. Seront préservés, entre autres, les vallées qui entourent Saint-Brieuc, l'anse d'Yffiniac, la pointe d'Hillion, celle de Pordic, les hauteurs de Montcontour et de Quintin... Saint-Brieuc est une ville agréable située dans une région qui l'est également et la sauvegarde de l'environnement est aussi un atout pour le développement ; on préfère toujours s'installer dans un lieu attrayant.

#### UN PROJET AMBITIEUX

Voilà donc un projet ambitieux qui englobe également la possibilité de création d'un enseignement universitaire à Saint-Brieuc, parmi bien d'autres réalisations. Ajoutons que le projet du S.D.A.U. s'étend jusqu'à l'an 2000. L'agglomération briochine devrait avoir 152 000 habitants, la population de Lamballe devrait doubler, etc. Est-ce trop ambitieux ? Non, sans doute, prévoit un aménagement équilibré tendant à réaliser plutôt le « déménagement » de la région à cause d'une insuffisance des infrastructures et d'un manque d'emplois conséquent. Mais toutes les communes sauront-elles s'unir dans cet ensemble que prévoit le S.D.A.U. et comprendront-elles que le financement des infrastructures est à supporter par l'ensemble ?

**Y.P.** — Que devient le secteur agricole ?

**Y.L.F.** — Toute la partie sud de l'aire concernée par le S.D.A.U. sera affectée aux activités agricoles et la zone maraîchère de Langueux-Yffiniac sera protégée. Mais il est certain que l'évolution agricole entraîne des pertes d'actifs importantes, c'est pourquoi il faut rechercher de nouveaux secteurs d'activité. La stabilité de l'emploi dans le secteur agricole pourrait être obtenue vers 1985.

On voudrait y croire.  
YANNICK PELLETIER.

(1) Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme.

#### L'assemblée générale du comité d'expansion économique des Côtes-du-Nord

## Un nouveau style de concertation

### UN TERRAIN DE RENCONTRE PRIVILEGE

Chaque département a son style en matière de développement économique. Les différences de méthodes et de techniques tiennent plus du caractère et de la volonté des hommes que de la nature des institutions. L'essentiel, pour celles-ci, est que l'occasion leur soit donnée de se rencontrer, de dialoguer, voire de se concerter sur les problèmes majeurs qui conditionnent l'avenir des populations d'une région.

Ce qui a pu frapper au cours de l'assemblée générale du 3 juillet 1974 du Comité d'expansion économique des Côtes-du-Nord, réunie sous la présidence de M. René Piéven et en présence de M. Couraquet, préfet des Côtes-du-Nord, c'est de retrouver côte à côte les membres du Conseil général, les parlementaires, les représentants de l'administration et ceux de tous les organismes économiques et sociaux du département : Chambres de commerce, d'agriculture, des métiers, syndicats patronaux et ouvriers.

En dehors de l'aspect statutaire de cette réunion, le fait mérite d'être souligné, car, à cette occasion, les Côtes-du-Nord ont fait preuve d'une certaine originalité dans le contexte breton. L'ambiance rappelait quelque peu celle du CELB de la première époque. Les participants, quelle que soit leur appartenance politique et sociale, ont d'ailleurs manifesté, sur les suggestions du président Piéven et de M. Gortais, représentant le président de la Chambre de commerce, leur accord pour que le Comité d'expansion devienne le terrain de rencontre et de concertation de tous ceux qui s'intéressent au développement du département.

### M. DELOUVRIER ET L'INDUSTRIALISATION

L'industrialisation des Côtes-du-Nord devait être la trame des débats. Cette im-



Le laboratoire de langues vivantes : une des initiatives du Comité d'expansion.  
(Photo Michel Dhainaut)

portante question justifiait la présence de M. Delouvrier, président de l'E.D.F. et de l'Association pour le développement industriel de l'Ouest-Atlantique, et de M. Voizard, délégué général de cet organisme, dont l'efficacité, en ce qui concerne le département, avait été mise en cause par le Conseil général. Le long exposé de ce haut fonctionnaire, brillant et disert, devait marquer la première partie des débats. Il est dommage que, malgré tout leur intérêt dans la conjoncture actuelle, l'évocation n'ait pas permis aux participants de débattre d'une manière plus approfondie les problèmes intéressant plus particulièrement le département.

### LES CONTRAINTES ET LES ATOUTS

M. Gortais, en début de séance, avait pourtant mis l'accent sur les contraintes sérieuses qui ralentissent la progression

de l'industrialisation. Parmi les causes extérieures, il souligna : le suréquipement en zones industrielles de la région parisienne, les contraintes financières, la procédure aberrante des primes d'orientation agricole, l'absence de marque de la région, aspect repris par M. Delouvrier et qu'il dépend de nous de modifier, la distance par rapport au grands marchés de consommation qui est un faux problème pour les industries de transformation, atténué par les efforts de réalisation de liaisons essentielles. Pour lui, les atouts que constituent l'importance de la main-d'œuvre et la qualité de la vie méritent d'être mis en évidence.

Les craintes qu'il a exprimées quant à l'avenir de la décentralisation d'entreprises devraient permettre à MM. Delouvrier et Voizard de se pencher d'une manière plus effective sur les besoins du département. Il apparaît, en effet, selon les déclarations de M. Delouvrier, que les Côtes-du-Nord, si elles ont bénéficié des extensions d'entreprises déjà implantées, n'ont pas été favorisées au cours des dernières années par la création d'entreprises nouvelles, nécessaires à la diversification des emplois, notamment qualifiés, ainsi que l'a souligné M. Daviez, professeur du lycée Chaptal.

### LES INTERVENTIONS

Des débats, on retiendra le souci des participants de mettre l'accent sur les freins à l'industrialisation qu'ils ont pu constater. M. Daniel, de la C.G.T., parle de « décentralisation à rebours » en citant le transfert d'un atelier de la Société Chaffotteaux et Maury à Chartres, justifié, selon M. Voizard, par des aspects technologiques et commerciaux.

Pour M. Charles Josselin, député, la politique des villes nouvelles de la région parisienne et du district se dresse contre ses objectifs de décentralisation. Sur le plan de l'efficacité pour la Bretagne, le rayon d'action de l'Association Ouest-Atlantique lui paraît trop étendu sur

La rentabilité, obsession de Mercedes-Benz

## Des durs au travail, les utilitaires Mercedes

L 206 D 1000 kg. Charge utile    L 306 D 1800 kg. Charge utile    L 406 DG 3500 kg. P.T.C.

Voilà donc un projet ambitieux qui englobe également la possibilité de création d'un enseignement universitaire à Saint-Brieuc, parmi bien d'autres réalisations. Ajoutons que le projet du S.D.A.U. s'étend jusqu'à l'an 2000. L'agglomération briochine devrait avoir 152 000 habitants, la population de Lamballe devrait doubler, etc. Est-ce trop ambitieux ? Non, sans doute, prévoit un aménagement équilibré tendant à réaliser plutôt le « déménagement » de la région à cause d'une insuffisance des infrastructures et d'un manque d'emplois conséquent. Mais toutes les communes sauront-elles s'unir dans cet ensemble que prévoit le S.D.A.U. et comprendront-elles que le financement des infrastructures est à supporter par l'ensemble ?

On voudrait y croire.  
YANNICK PELLETIER.

(1) Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme.

Mercedes-Benz logo

Garage ROGER HAMON S.A.  
56, rue de Paris/22 - Saint-Brieuc/tél. 33.23.19

ce point. M. Delouvrier, lui, estime qu'il laisse un choix plus large aux candidats à la décentralisation.

M. Sohier, conseiller général, s'éleva contre les objectifs de décentralisation, primes d'orientation agricole et préconisa une politique de sous-traitance plus affirmée au profit des entreprises artisanales. M. Douard, conseiller général, suggéra que des mesures soient prises en faveur du développement des petites entreprises agro-alimentaires en zone rurale.

M. Fortin, du Conseil économique et social régional, devait mettre l'accent sur la nécessité d'actions en faveur de la décentralisation du secteur tertiaire qui, selon M. Piéven, semble trop orientée vers les métropoles régionales.

M. Volzard devait répondre à toutes ces questions en évoquant les mesures envisagées à l'échelon de la DATAR et de son organisation. Avant le départ de M. Delouvrier, M. Piéven fit état de ses craintes à l'égard d'une politique trop libérale du Comité de décentralisation industrielle de la région parisienne, constatant un ralentissement inquiétant des décentralisations industrielles en province, et il souhaita que M. Delouvrier puisse se faire l'interprète de cette inquiétude auprès de la délégation à l'Aménagement du territoire.

#### LA CONCERTATION

M. P. Lavenan, secrétaire général du Comité d'expansion, devait présenter ensuite son rapport d'activités, au cours de la seconde partie de la réunion. Son rapport, qui évoque les efforts faits par cet organisme en faveur de l'industrialisation durant les dix dernières années, et les débats qui suivirent, furent l'occasion de découvrir le chemin parcouru par un département dont le taux de croissance a été assez spectaculaire depuis 1960. La proposition de M. Piéven, qui rappela que le Comité, dont on peut constater l'efficacité, devait être plus que jamais le lieu de concertation des élus et des organismes socio-économiques du département ainsi que celui des comités locaux, fut approuvée par tous les assistants. La réalisation de réunions périodiques et de commissions de travail permettront la confrontation des points de vue des uns et des autres et la recherche, en commun, des solutions.

Sur la suggestion de M. Fortin, il fut admis que le Comité deviendra également le lieu de rencontre, à l'échelon départemental, des membres du Conseil régional et social.

#### L'AVENIR

A l'issue de cette assemblée, on peut retirer le sentiment que tous les responsables politiques, économiques et sociaux ont le désir de renforcer leurs propres actions et se sentent confrontés, notamment dans le domaine particulier de l'industrialisation, à une situation difficile à maîtriser, plus particulièrement dans la conjoncture actuelle. Il en est sans doute de même pour l'ensemble de la Bretagne. Si les résultats acquis sont loin d'être négligeables, il reste beaucoup à faire. L'avenir incertain, la faiblesse du secteur industriel breton, l'accroissement régulier et inquiétant des demandes d'emplois, le sort des jeunes justifiant le souci exprimé au cours de cette réunion de voir toutes les énergies se rassembler pour poursuivre, avec de nouveaux moyens, le combat engagé pour l'industrialisation. L'adage ancien « l'union fait la force » est toujours d'actualité.

A.-E. P.

## Quelques statistiques sur l'industrialisation des Côtes-du-Nord

ACTIVITES ECONOMIQUES	NOMBRE D'ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS		
	AU 31-12-70	AU 31-12-71	AU 31-12-72
Industries extractives	49	90	93
Productions de métaux	1	14	19
Première transformation des métaux	63	64	71
Mécanique générale	299	312	351
Construction machines	18	25	25
Industrie du verre, céramique	74	77	75
Industries chimiques	9	20	17
Caoutchouc, amiante	3	4	3
Industrie agro-alimentaire	407	380	303
Industrie textile	9	12	13
Habillement	46	39	48
Papier, carton	29	26	25
Cuir et peaux	144	119	119
Industrie du bois	4	7	7
Industrie polygraphique	58	60	64
Industries diverses	17	27	29
<b>TOTAL</b>	<b>1 258</b>	<b>1 276</b>	<b>1 332</b>

Les effectifs de salariés de l'industrie :

1970 : 21 076

1971 : 22 065 + 9,4 %

1972 : 24 920 + 8 %

(See Assedic)

La progression nationale était aux mêmes époques de l'ordre de 2,5 %. Les Côtes-du-Nord ont le taux de progression le plus élevé de Bretagne.

#### LA CREATION D'EMPLOIS NOUVEAUX

De 1962 à 1968, il a été créé 16 500 emplois non agricoles, dont 8 300 dans l'industrie, 6 200 dans le bâtiment, 2 000 dans le secteur tertiaire.

De 1968 à fin 1972, soit en cinq ans, il a été créé 18 750 emplois non agricoles, dont 6 750 dans l'industrie. (Observation économique de l'Ouest.)

#### EVOLUTION DE QUELQUES BRANCHES INDUSTRIELLES

— Les industries électroniques :

Effectifs en 1968 : 1 231

#### LES PRIMES DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

Primes accordées : 14

Montant des investissements : 31 812 000

Primes accordées (montant) : 4 688 000

Nombre d'emplois prévus : 970

(See Préfecture 22)

#### LES PRIMES D'ORIENTATION AGRICOLES

Dossiers présentés : 5

Montant des investissements : 27 392 000

Dossiers pris en considération : 1

Hypothèse d'aide de l'Etat : 157 500

Hypothèse d'aide du FEOGA : 707 000

Dossiers acceptés : 4

Aide de l'Etat : 2 506 000

Aide du FEOGA : 4 992 000

(See Préfecture 22)

#### BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Le secteur du bâtiment et des travaux publics est d'ordre vital pour l'économie du département ; il représente à lui seul 40 % des effectifs salariés du secondaire et 1/5 de l'ensemble des emplois salariés.

Effectifs en 1968 : 14 424 (1)

Effectifs en 1969 : 15 560 (1)

(1) Ces chiffres, en provenance de l'Assedic, ne tiennent pas compte des nombreux artisans et patrons de ce secteur d'activité. Une reprise s'est effectuée dans ce secteur en 1972 (+ 5,7 % avec 840 emplois nouveaux), mais la conjoncture actuelle provoque des inquiétudes, comme à l'échelon national.

Effectifs en 1972 : 4 349

(+ 1 173 au CNET)

Le département enregistre la croissance la plus rapide de Bretagne depuis 1960. Les effectifs de la branche ont triplé depuis cette date.

— Les industries mécaniques :

Effectifs en 1968 : 4 330

Effectifs en 1972 : 5 136

Evolution lente mais régulière.

— Les industries agricoles et alimentaires :

Effectifs en 1972 : 5 130

soit 16,6 % des effectifs salariés de la région. Ceux-ci ne cessent de croître depuis 1968.

— Les industries du bois et de l'ameublement :

Effectifs en 1968 : 1 750

Effectifs en 1972 : 2 168

Progression sensible : 4,9 % en 1971 ; 6,6 % en 1972.

La branche représente 23,5 % des effectifs de la région.

Pierre Lorguilloux : LA FOIRE-EXPOSITION DES COTES-D'ARMOR

# SOUS LE SIGNE DES FLEURS

Pour la 27<sup>e</sup> année, la foire-exposition des Côtes-d'Armor va ouvrir ses portes. C'est le 14 septembre que le nouveau préfet des Côtes-du-Nord, M. Coursaget, inaugurerait cette manifestation dont le succès s'accroît chaque année.

Le président de la foire-exposition, Pierre Lorguilloux, a bien voulu tracer pour nous les grandes lignes de l'opération 1974.

Armor magazine. — Cette année, pourquoi la foire ne débute-t-elle qu'à la mi-septembre ?

Pierre Lorguilloux. — En effet, nous avons décidé de retarder l'ouverture de la foire qui, désormais, aura lieu chaque année pendant la deuxième quinzaine de septembre. Nous l'avons fait à la demande des exposants eux-mêmes, désireux de présenter du matériel très récent. Or, la plupart des fabricants français ferment en août, les exposants avaient du mal à s'approvisionner à temps.

A.m. — Pour quelles raisons le concours agricole se trouve-t-il dissocié ?

P.L. — Pour des raisons purement techniques. Le parc de stationnement des voitures étant insuffisant, la société départementale de l'Agriculture et le comité de la foire ont décidé de séparer les deux manifestations. Cette année, le concours agricole a lieu huit jours avant la foire ; les autres années, il aura lieu à la fin du mois de septembre.

A.m. — Sur quel thème la foire est-elle organisée ?

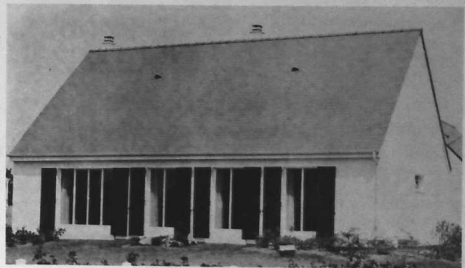
P.L. — L'art du bouquet et des fleurs. Dans cette optique, de gros efforts ont été consentis par la ville de Saint-Brieuc pour l'aménagement.



## Si vous préférez vivre dans une maison...

De quoi a-t-on besoin quand on achète une maison ? De confiance. Cette année, plus de 10 000 clients nous font confiance ; nous vendons plus de 10 000 maisons. C'est beaucoup, c'est vraiment beaucoup ! C'est pourquoi, de la plus simple à la plus luxueuse, une maison Phénix est toujours moins chère.

En vous adressant à Phénix, une organisation commerciale et technique complète vous renseigne et vous aide à résoudre vos problèmes de financement et vous guide dans l'achat de votre terrain ; elle s'occupera également des démarches administratives, permis de construire et, si vous le désirez, des branchements divers : eau, gaz, électricité, etc. N'hésitez pas à nous consulter !



MAISON



2, rue Belle-vue - R.N. 12

22360 LANGUEUX

PHENIX

Tél. 33.35.42

NOM .....

RETOURNER .....

Adresse .....

.....

ARMOR-MAGAZINE :  
33.62.24

10, rue Vicairie  
22010 SAINT-BRIEUC

BON A DÉCOUPER ET A NOUS RETOURNER  
Vous recevrez par retour et sans engagement de votre part une documentation complète en couleurs.



### "A la Vieille Tour"

Spécialités de fruits de mer  
Salle au 1<sup>er</sup> étage

Sous la Tour  
22190 PLÉRIN  
☎ 33.10.30

Madame CARLO vous remercie

Pour illustrer le thème, il y aura une présentation d'œuvres plastiques avec la participation d'artistes peintres, du club philatélique, du syndicat des fleuristes. Grâce au nouveau directeur des jardins de la ville de Saint-Brieuc, nous aurons une présentation florale qui a été étudiée par lui et qui consiste en l'aménagement de six salles de séjour. La réalisation en a été confiée à un groupe d'artisans des Côtes-du-Nord inscrits à la Chambre des métiers.

A.m. — D'autres innovations ?

P.L. — Dans le hall de prestige se tiendra une exposition du syndicat des bijoutiers qui s'harmonisera très bien avec le cadre floral.

D'autre part, nous avons la chance

de pouvoir montrer l'unique limonaire construit en 1900 par les frères du même nom, avec un répertoire de l'époque de cat orque de Barbarie et un répertoire moderne.

D'un tout autre ordre sera la présentation de l'antenne de documentation Air, qui sera une occasion de découvrir la cabine autoéjectable du Mystère IV.

A.m. — Tout n'a pas changé pour cette foire 1974 ?

P.L. — Non, nous retrouvons les stands habituels. Le nombre des exposants ne varie guère d'une année à l'autre. Sur le plan de l'animation, des jeux sont prévus. Il y aura toujours la traditionnelle pêche à la ligne.

A.m. — Pour finir, un souhait : celui

Quelle sécurité  
et quel plaisir  
de pouvoir essayer  
sa nouvelle voiture

**8 jours !**

SEUL

**ESSO - GARE**

24, boulevard Charner  
SAINT-BRIEUC

☎ 33.36.83

propose cet avantage

**SANS CONCURRENCE**



EN STOCK, 80 A 100 VÉHICULES

CRÉDIT - REPRISE



Foire 1971...

(Photo Delaunay)

de revoir un jour le festival des Etenards.

P.L. — Nous n'envisageons pas sa reprise pour l'instant, car les charges auxquelles il nous a fallu faire face ces dernières années ont été très lourdes, notamment les investissements pour les installations, qu'il faut amortir. Mais le comité souhaite également la reprise de ce festival et je pense que nous aurons satisfaction d'ici à quelques années.

Anne-Edith POILVET.

#### Quelques aspects du programme

- Samedi 14, à 16 heures : Inauguration officielle.
- Dimanche 15 : journée de Jersey.
- Mardi 17 : journée de l'artisanat.
- Mercredi 18 : journée des foires de l'Ouest.



SÉCURITÉ

COMMODITÉ

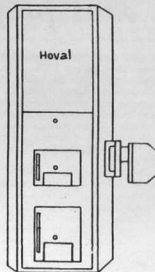
AUTOMATICITÉ

## Francia Hoval

N° 1 DU CHAUFFAGE TOUTES ENERGIES

Pour le chauffage et l'eau chaude

FRANCIA HOVAL, leader dans le domaine du confort thermique, affirme sa position et présente une gamme complète de matériel répondant parfaitement à la demande des utilisateurs du chauffage électrique.



TKU  
tous combustibles

ets roger **grégoire**  
et son réseau d'installateurs

RUE CHAPTAL, Z.I. SAINT-BRIEUC / ☎ 33.41.51 / B.P. 239  
Agence : 29272 BREST, 50, rue du Cdt-Drogou / ☎ 44.72.47

## LE COMITÉ D'EXPANSION ECONOMIQUE DES COTES-DU-NORD

Organisme d'accueil, d'information et de promotion des industries locales et extérieures à la région, vous assure :

- l'instruction détaillée de tout dossier d'implantation et d'extension des entreprises ;
- les études des aides de l'Etat au financement et la constitution des dossiers destinés à l'administration ;
- les prises de contacts et l'assistance dans toutes les démarches utiles.

Bureaux : 6, place du Général-de-Gaulle, SAINT-BRIEUC  
Téléph. : 33.24.01 (postes 331, 334, 337)

PRESENT A LA  
**FOIRE-EXPOSITION**  
de  
**SAINT-BRIEUC**

aux stands n°s 261 à 268  
et 298 à 302

mais aussi...

**22, rue de Paris**  
**SAINT-BRIEUC**

où vous attend

**UNE PRESTIGIEUSE**  
**EXPOSITION**  
**DE 1 000 m<sup>2</sup>**

Pour choisir parmi

**35 SALLES DE BAIN**  
et  
**CUISINES COMPLÈTES**  
**300 APPAREILS**  
**MÉNAGERS**

ce qui convient le mieux

- à votre goût
- à votre prix
- à votre encombrement

Service avant et après-vente  
Pose par des spécialistes

**ETS MAFART**

22, RUE DE PARIS  
SAINT-BRIEUC  
Téléph. 33.04.08

## P. Lavollée présente la dizaine commerciale : UN MILLION PAR JOUR... pour les Clients

Saint-Brieuc, préfecture des Côtes-du-Nord, doit certainement une part importante de son développement passé au charme de ses vallées, à la proximité de la mer, mais surtout à une situation géographique exceptionnelle, au fond de la baie qui porte son nom, à un point de passage presque obligatoire pour les échanges

entre l'est et l'ouest du département. Depuis de très nombreuses générations, les commerçants ont fort bien compris les possibilités qui s'offraient au négoce, et c'est certainement en grande partie grâce à leur dynamisme et à celui de petits industriels que la ville a connu un développement important.

### AU 53<sup>e</sup> RANG DES VILLES COMMERCANTES

Classée récemment au 53<sup>e</sup> rang des villes les plus commerçantes de France, Saint-Brieuc, qui n'a pas connu depuis de nombreuses années d'implantation d'usines nouvelles, s'interroge sur son avenir. "No parking, no business!", disent les Américains et, au centre-ville où les voitures tournent souvent en rond à la recherche d'un stationnement, spécialement les jours de marché, la population attend avec impatience l'ouverture de l'important parking du Gouédic qui pourra accueillir 1200 automobiles.

Il sera le bienvenu, bien que mes prédécesseurs et moi-même nous ayons souhaité que différents parcs de stationnement de 300 à 400 places soient aménagés dans différents secteurs de la ville : place de la Grille, rue Saint-Benoit, sous le Champ de Mars, et à Gouédic, bien entendu.

### 1975, ANNÉE DE PROFONDS BOULEVERSEMENTS ?

Cette distribution aurait certainement permis de conserver son activité

## USINES & ACIERIES DE SAMBRE-&MEUSE

Société anonyme au capital de 24 654 000 francs

DIRECTION COMMERCIALE :

Tour Aurore, PARIS-DÉFENSE — 92 - COURBEVOIE — Téléph. 788.15.15

USINE DE SAINT-BRIEUC :

82, RUE JULES-FERRY — TELEPH. 33.09.65 et 66 — B.P. 266

— Production importante de pièces en acier moulé élaboré dans les fours électriques basiques.

— Aciers au carbone, aciers alliés, aciers Hadfield, 12 à 14% de manganèse.  
— Pièces brutes ou usinées pour la S.N.C.F., les P.T.T., travaux publics, mines, cokeries, cimenteries, carrières, centrales thermiques, voires, quincailleries, chantiers maritimes.

## ANDRÉ LEFRANC

ÉBÉNISTERIE — FABRICANT

SPÉCIALISTE RIDEAUX - MOUQUETTES - TENTURES MURALES

DÉCORATION D'ARMOR

10, rue de la Ville-Bougault - ST-BRIEUC - Tél. 33.56.98



### LA MAISON ET SON DÉCOR

Conseiller exclusif des Meubles MD pour les Côtes-du-Nord

MAGASIN : 9, rue de la Gare — Téléph. 33.76.80  
ÉTUDE ET DEVIS GRATUITS

**BON**

Je désire recevoir gratuitement et sans engagement votre catalogue en couleur à retourner à Meubles MD, 9, rue de la Gare SAINT-BRIEUC

NOM ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Ville ..... Département .....  
Tél. ....  
Profession .....  
Besoins actuels .....



## DISCOUNT MOQUETTE

TOUT A TOUS...  
MOQUETTES  
du moins cher  
au plus cher

Stock permanent  
SAINT-BRIEUC



39 bis, boulevard Charner

Téléphone 33.20.37

### Quatre millions de coques à l'hectare en baie d'Yffiniac

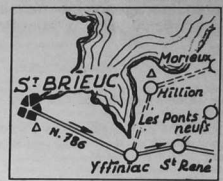
Par une exposition qui a été présentée dans l'ancienne chapelle du C.E.S. Le Braz à Saint-Brieuc, le Groupement pour l'étude et la protection de la baie de Saint-Brieuc a voulu faire découvrir les richesses naturelles de l'anse d'Yffiniac et, en même temps, dénoncer certains projets qui la menacent.

Riche en plancton tant végétal qu'animal, cette partie de la baie de Saint-Brieuc

est un milieu privilégié dont profitent de nombreux vivants : la vase et le sable de l'anse donnent aux crustacés des conditions idéales de vie : les coques sont, paraît-il, au nombre de quatre millions à l'hectare. De telles quantités, assez étonnantes, témoignent de la grande variété de vie végétale et animale dans ce « mélange de vase, de lumière et d'eau ».

Les coques, les palourdes, le plancton sont la base de la nourriture de milliers d'oiseaux qui vivent dans l'anse d'Yffiniac : mouettes, goélands, sternes y nichent ou viennent y passer l'hiver. Les échassiers évoluent par milliers tout autour. Une réserve peu commune qu'il convient de protéger : c'est l'opinion des défenseurs de l'anse qui estiment devoir « protéger ces milieux, menacés par des projets à courte vue, pour préserver leur rôle écologique fondamental ».

C'est le but que s'est fixé cette association de protection de la baie de Saint-Brieuc qui entend défendre ses habitants contre un environnement artificiel et destructeur et sauver les richesses de cette réserve littorale.



### DIX JOURS EXCEPTIONNELS AU CŒUR DE LA VILLE

En attendant cette innovation, Saint-Brieuc connaîtra en septembre, après la foire-exposition, l'animation grâce à une dizaine commerciale qui commencera le jeudi 26 septembre pour se terminer le samedi 5 octobre.

Chaque jour, pendant cette période, un million d'anciens francs seront distribués aux clients des magasins adhérents, après tirage au sort des billets qui seront remis pour chaque fraction d'achat de 10 francs.

Pour 10 francs, 1 billet ; pour 40 francs, 4 billets ; pour 160 francs, 16 billets, etc.

Un million d'anciens francs par jour, tel est le thème retenu pour notre dizaine commerciale.

Les 26, 28, 30 septembre, 2 et 4 octobre, un gros lot d'un million d'anciens francs sera attribué chacun de ces jours.

Les 27 et 29 septembre, 3 et 5 octobre, 60 gagnants se partageront chaque jour un million d'anciens francs.

Pour clôturer la dizaine commerciale, un tirage final sera l'apothéose de cette période d'animation et de vie intense.

P. LAVOLLÉE,  
Président du Comité  
des manifestations commerciales.

REVUES - LIVRES - DISQUES  
BRETONS

Renseignements - Catalogues  
BRIDAN HA SKIRNAN  
(Documentation)

30, place des Lices - RENNES

## STORFRANCE

24, rue G.-Palante - 22000 SAINT-BRIEUC

TOUS STORES  
enseignes lumineuses  
plaques gravées  
TEL. 33.13.69



Stands 331, 332, 333



**armor-intérim**  
 personnel temporaire B. P. : 512  
 17, rue Maréchal-Foch  
 St Briec **tél : 33.45.70**

**LE TRAVAIL TEMPORAIRE DANS LA RÉGION**

Il y a quatre ans naissait la première agence de travail temporaire de la région : "ARMOR - INTERIM", 17, rue Maréchal-Foch, à Saint-Briec.

**Pourquoi cette initiative ?**

Choisir de travailler par intérim peut obéir à deux mobiles différents :

- a) pour l'employé, avoir la possibilité de s'arrêter à des périodes prévues et déterminées d'avance, donc choisir ses moments d'activité en fonction de sa disponibilité et de l'offre ;
- b) pour l'employeur, le personnel temporaire est un appoint appréciable pour compenser les absences de congés maladie, maternités ou pour faire face à des périodes de pointe.

**Rôle d'ARMOR - INTÉRIM**

- le recrutement d'un personnel qualifié et varié ;
- le placement des candidats à l'emploi temporaire à des postes en rapport avec leur qualification ;
- la prospection d'emplois auprès des entreprises.

**Rôle social**

Notre formule de "travail artisanal" de l'intérim nous permet une certaine disponibilité pour rester en contact étroit avec les employeurs et les employés.



**67<sup>e</sup>  
 CONCOURS  
 AGRICOLE  
 DÉPARTEMENTAL**

Le grand rendez-vous  
 avec l'agriculture  
 du département

\*

**BREZILLET**

pendant 3 jours  
 sera la plus grande ferme  
 de l'Ouest

- **300 BOVINS** répar-  
 tis en 5 races :  
 blanches, noires,  
 rouges
- **100 CHEVAUX**
- **1 HECTARE** de ma-  
 tériel agricole

\*

Citadins et ruraux  
 se doivent de visiter  
 cette manifestation  
 spectaculaire

**LE CONCOURS AGRICOLE DÉPARTEMENTAL**

vous accueillera  
 les 7, 8 et 9 septembre  
 au parc de Brézillet



**DE QUOI S'AGIT-IL ?**

Le département des Côtes-du-Nord a une vocation agricole affirmée, notamment dans le domaine de l'élevage. Plus qu'une confrontation entre élevages, la manifestation annuelle de Saint-Briec se veut une présentation des meilleurs animaux de chaque race et de chaque espèce. Elle permet de constater les progrès réalisés d'année en année et les critères de jugement et de classement sont d'ordre économique (lait par vache et par an) plus que subjectif. Si les éleveurs sont les principaux intéressés par la visite du concours, les citadins, très nombreux chaque année, aiment à se retremper dans cette ambiance un peu folklorique qui permet de montrer aux enfants de beaux spécimens parmi les animaux présentés.

**QUELS ANIMAUX ?**

**100 chevaux** : mais oui, il y a toujours des chevaux en Bretagne et l'administration des Haras doit chaque année effectuer un tri sévère pour ne retenir que 100 unités. **300 bovins** : cinq races bovines seront représentées : Normande, Friesonne, Pie-Rouge, Charolaise, Limousine. A l'intérieur de chaque race une commission d'éleveurs désigne les animaux aptes à participer au concours de Saint-Briec. La tâche n'est pas facile, mais l'échantillon n'en est que plus valable. A noter que pour la première fois à Saint-Briec sera organisé le concours régional de la race Charolaise regroupant 40 animaux des départements de l'Ouest.

**LE MATÉRIEL AGRICOLE**

L'exposition de matériel prend chaque année un essor grandissant, qu'il s'agisse du nombre d'exposants, de la gamme des matériels ou du volume des achats. L'augmentation de 40 % de la surface enregistrée en 1973 connaît une nouvelle progression en 1974 d'environ 20 %.

**LES GRANDES LIGNES**

Pour la première fois, et dans le but de faciliter la circulation et le stationnement à Brézillet, le concours agricole et la foire-exposition se tiendront à des dates différentes. Les visi-

teurs n'ont pas à redouter les encombrements habituels !  
 Samedi 7 septembre. — 9 heures : Ouverture du concours ; 11 heures : Inauguration officielle.  
 Dimanche 8 septembre. — 15 heures : Défilé des animaux primés, remise des récompenses ; 18 heures : Evacuation des animaux.  
 Lundi 9 septembre. — Spécialement consacré aux achats de matériel.

F. LE MERCIER,  
 Commissaire général  
 de la Société départementale  
 d'Agriculture  
 (1, rue Voltaire, Saint-Briec).

**GARAGE  
 ouest poids lourds**  
 CONCESSIONNAIRE



ROUTE DE PARIS  
**ST-BRIEC - LANGUEUX**  
 TÉLÉPH. (96)  
**33.64.90**

MAGASIN  
 PIÈCES DE RECHANGE  
 RÉPARATIONS  
 VENTE - ACHAT  
 MANUTENTION ET DÉPANNAGE  
 AVEC ENGINS SPÉCIAUX

## DU NOUVEAU DANS L'AMEUBLEMENT

DEPUIS 1896...

Les Ets BRUNEL, vieille affaire briochine fondée en 1895 par le grand-père des actuels propriétaires, trop à l'étroit dans le magasin de la rue de Gouédic, sont rentrés dans la chaîne Crozatier-France sous le nom de Décormeuble.

### UNE CHAÎNE DE 80 MAGASINS

Mais qu'est-ce que Crozatier ? A l'origine, c'est une entreprise traditionnelle qui s'est efforcée d'apporter « quelque chose de plus » à tous ceux qui ont un problème d'aménagement. Mais aussi une image assez complète des principales tendances contemporaines.

Une chaîne de soixante magasins, répartis dans toute la France, offre à une multitude de gens pratiquement toutes les mêmes possibilités.

Cette situation est aussi, pour eux, un avantage car de nombreux modèles peuvent ainsi être présentés en exclusivité. Les clients sont donc assurés de ne pas retrouver chez leurs amis leur chambre à coucher ou leur salon. D'autre part, tous ces magasins rendent les mêmes services. L'accueil, la décoration, la livraison, la garantie, l'après-vente, le financement.

Autant de points qui facilitent l'achat chez Crozatier et apportent une grande sécurité.

### UNE ÉQUIPE COMPÉTENTE

Une équipe dynamique et compétente au service de la clientèle se charge de tous les travaux d'aménagement annexes et également de la décoration.

C'est ainsi que des poseurs et des tapisseries sont en mesure d'exécuter et de réaliser les diverses installations : garnitures de fenêtres, tentures murales, couvre-lits, etc.

Dans cette optique, le magasin de la rue de Gouédic a été mis « dans le vent » et offre un choix aussi exceptionnel que varié de tissus, voilages et passermenterie.

Une visite s'impose.

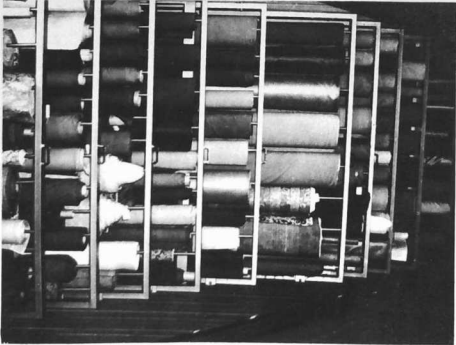
• Ets BRUNEL, 7, rue de Gouédic (près place Duguesclin), téléph. 33.20.87.

• CROZATIER MEUBLES, 36, rue de Brocéliande (Les Villages), Saint-Brieuc, téléph. 33.60.73.



Présentation en ambiance du mobilier contemporain...

Une vue partielle du nouveau rayon de tissus.



Alphonse Boulbain :  
**SAINT-BRIEUC**  
CITÉ des  
4 saisons

## CARS ROUILLARD

39, boulevard Laënnec  
SAINT-BRIEUC  
☎ (96) 61.00.65

- VOYAGES INTERNATIONAUX EXCURSIONS
- DÉPLACEMENTS DE GROUPES
- ÉTUDES DE VOYAGES
- RÉSERVATIONS HOTELS ET RESTAURANTS

(à la place ou par groupe)  
**PLUS DE 30 VÉHICULES**  
(jusqu'à 60 places)

Devis gratuits sous 24 h



## CARS MICHEL

SERVICES RÉGULIERS  
PLERIN - SAINT-BRIEUC  
☎ (96) 33.33.18



Le palais de Justice niché dans la verdure.

« Carrefour des chemins bretons », tel est le slogan de la flamme postale sur le courrier qui part de Saint-Brieuc. L'intérêt de notre ville ne réside pas seulement, en effet, dans sa position privilégiée en bordure de mer. Un important réseau de communications (mer, fer, air) ouvre l'accès à la Bretagne intérieure, aux richesses insoupçonnées. Elle prend de plus en plus la place qu'elle mérite sur l'échiquier touristique régional.

### LE PRINTEMPS

Le printemps breton a été célébré par Chateaubriand en des termes éloquentes. Dès que les bourgeons refleurissent dans les arbres et que la nature s'éveille au renouveau, les habitants de la « Cité Gentille » disposent d'un programme varié de distractions. Les Grandes Promenades aux arbres séculaires, les parterres fleuris, entretenus avec un soin jaloux par les jardiniers de la ville, la splendide vallée de Gouédic mériteraient de recevoir plus souvent la visite de beaucoup de nos concitoyens qui vont, maintes fois, chercher ailleurs ce qu'ils ont auprès d'eux.

Survolez Saint-Brieuc en avion : vous serez surpris de l'importance de ces espaces verts qui rendent une ville jolie et accueillante. L'authenticité des grands im-

meubles est atténuée par le voisinage de la verdure, indispensable.

Mai et juin donnent le départ des premières évasions. Le temps est généralement beau. Dans les Auberges de campagne la nourriture est bonne et copieuse et les prix abordables. Haltes gastronomiques généralement situées dans des sites pittoresques, le long de rivières chantantes ou dans le fond de vallées que le printemps émaille de jonquilles, primevères, violettes, pâquerettes.

A quelques kilomètres de Saint-Brieuc, Saint-Julien, Plaine-Haute (le verdoyant et gigantesque décor du chaos de Plaintel), l'étang de Saint-Billy près de Quintin, Uzel, Saint-Alban et ses prés parsemés de jonquilles en mai, la vallée de l'IC près de Binic, Lantic ou le « Petit Robinson ».

### LORSQU'ON SE POINTE LE BEL ÉTÉ...

A la mi-juillet, Saint-Brieuc se métamorphose. Il n'est que de se trouver à l'arrivée des trains pour se rendre à l'évidence que notre ville est bien le cœur touristique de la Bretagne, d'où l'on met le cap sur toutes les stations ou lieux de séjour du littoral et de l'intérieur. Ville commerçante par excellence, dotée de magasins modernes (on y trouve autant de

A PLAINTEL, sur la R.N. 778 Saint-Brieuc - Vannes

j'ai vu un appartement  
à la campagne



**ARMOR-HABITATION**

Le Chanet / 22800 QUINTIN / tél. 32.80.78

choix qu'à Paris), Saint-Brieuc possède une activité commerciale si vivante qu'il sera difficile de la détrôner.

Binic, Saint-Couy-Portrieux, Etables-sur-Mer, Erquy — pour ne citer que les stations voisines — sont autant de points de résidences secondaires pour beaucoup de Bretons. D'autres stationnent leur caravane ou plantent leur tente sur les terrains de camping où, la journée de travail terminée, ils peuvent se retrouver en famille.

Bref, Saint-Brieuc, centre important de passage plutôt que station de séjour, s'affirme d'année en année comme un véritable carrefour du tourisme breton : on y arrive et on en part vers d'autres lieux de villégiature mais on y revient toujours pendant ses vacances.

#### AUTOMNE : CHARMÉ ET NOSTALGIE

Octobre enrichit nos forêts d'une gamme de couleurs dégradées et éclatantes qui nous enchante. Les disciples de Nemrod vérifient leur arsenal et commencent de rêver aux longues journées de détente à la campagne, que leur réserve cette saison bénie pour eux. Avant l'arrivée des temps plus froids, on consacre quelques week-ends aux sous-bois des alentours : l'Hermitage-Lorges, les bois de Beauchamp, Piélo, Goodmail...

#### L'HIVER

DANS UN DÉCOR DE LUMIÈRES

Le climat tempéré, apaisé de notre région, ne fait pas de l'hiver la période maussade et triste que d'autres pays subissent. Les fluctuations de température ont peu d'amplitude en Bretagne.

L'hiver, on le vit au travers d'une magnifique flambée dans la salle commune d'une ferme après une partie de camp-



Le Légal, vu par Franck Imoco...



Champ d'oignons à Yffiniac. (Photo Jos Le Doaré)

gne ; à moins que ce ne soit dans une résidence secondaire, vieille demeure bretonne restaurée, entre amis réunis.

Aux fêtes de fin d'année, il y a parfois plus de Bretons dans les rues de leur ville qu'en pleine saison. Les principales artères sont égayées de guirlandes lumineuses dont les motifs sont choisis chaque année avec goût.

Sait-on que Saint-Brieuc fut l'une des premières villes de France — s'inspirant d'une coutume en honneur au Canada — à planter des arbres de Noël et à mettre en place les installations lumineuses aux abords de Noël et du jour de l'an ?

Alphonse BOUTAIN  
Président du S.I.

104  
vainqueur de la  
Coupe d'Europe des 5 CV



VERSION LUXE et GRAND LUXE  
Options : peinture métall. —  
glaces teintées L.A.C. —  
Banquette arrière rabattable

**PEUGEOT**

LES GRANDS  
GARAGES DES  
CÔTES-DU-NORD

9, allée des Promenades  
SAINT-BRIEUC/☎ 33.04.24

AVIS LOCATION SANS  
CHAUFFEUR  
TOURISME ET UTILITAIRE



## CODY bricolage

Centre commercial Euromarché, LANGUEUX

Chaîne nationale de magasins bricolage grandes surfaces  
tenus par des professionnels

**TOUT POUR VOTRE MAISON**  
**TOUT POUR VOTRE JARDIN**

Service livraison et après-vente  
dans toute la région

Tél. (16-96) 33.44.64

# A "Lait Viande Bretagne"

G.I.E. Lait-Viande Bretagne

Le 20 mai, les membres du G.I.E. Lait-Viande Bretagne se réunissent à Pontivy sous la présidence de M. Mévellec, président de la Chambre régionale d'agriculture, afin de faire le bilan d'une année de fonctionnement et de tirer les enseignements des réussites et des échecs qui permettront de jeter les bases d'une orientation à suivre pour l'avenir.

Le Conseil d'administration du G.I.E. avait à rendre compte, devant les membres de son Assemblée générale, de la gestion des 15 millions de francs mis à sa disposition en 1973 par le FORMA pour mettre en œuvre un programme de restructuration des productions bovines en Bretagne. Ce dernier comportait des interventions très diverses, comme la lutte contre la brucellose, l'encouragement à l'élevage de génisses et à l'amélioration de la qualité du lait. Bien que ce programme ait été lancé tardivement, au cours de l'été 1972, le bilan de l'exercice fait apparaître que la totalité des sommes promises à la région ont été utilisées ou vont faire l'objet de règlements dans les semaines à venir. Ce résultat n'aurait pas été obtenu sans l'accord et le concours de l'ensemble des laitiers, organisations professionnelles ou groupements de producteurs et, en effet, 97 organismes ou établissements se sont engagés par convention dans la réalisation de ce programme devenant ainsi maîtres-d'œuvre pour le compte du G.I.E.

L'objectif numéro 1 du G.I.E. était et demeure l'élimination de la brucellose par abattage systématique des bovins malades et protection vaccinale des jeunes.

Mais pour reconstruire les cheptels des exploitations décimées, il faut augmenter le nombre de génisses disponibles sur le marché, c'est pourquoi le G.I.E. Lait-Viande a tenu à pouvoir inciter les éleveurs qui disposent d'un cheptel sain à conserver au-delà de leurs propres besoins de jeunes élèves aptes à l'élevage. Outre la reconstitution d'un cheptel sain, le G.I.E. se propose d'en faire progressivement un cheptel de qualité en encourageant la production de génisses sélectionnées. Parallèlement l'amélioration des performances du cheptel laitier peut être obtenue par la mise en place d'un programme génétique de testage des taureaux.

Un tel effort de sélection sur le cheptel aurait cependant des effets limités au niveau du revenu des éleveurs si n'étaient pas prises des précautions élémentaires pour obtenir un lait de qualité. En effet, le paiement du lait à la qualité est maintenant une réalité et c'est pourquoi le G.I.E. Lait-Viande encourage toute une série d'interventions de conseils portant sur l'hygiène de la traite et le contrôle des machines à traire.

Si jusqu'à maintenant la Bretagne a su continuer sa vocation laitière, il reste un produit d'élevage qui offre des possibilités de valorisation complémentaire : le veau de bours. Cet objectif implique l'amélioration de la qualité des veaux, l'organisation de la collecte, la création de lots homogènes de jeunes animaux, la mise en place d'ateliers d'engraissement ; pour sa part le G.I.E. aide au fonctionnement de Centres d'allaitement conformes à des normes techniques bien définies.

L'ensemble de ces actions n'épuise pas le programme d'action du G.I.E. Avec des moyens plus limités sans doute, il cherche cependant à mettre en place un plan de lutte préventive contre la cysticercose bovine, un plan de lutte contre les mammites, un programme de formation commun pour les techniciens des productions bovines. En outre, il convient de rappeler, même si cette action échappe aujourd'hui à sa compétence, qu'il a puissamment contribué au développement du Service d'aide aux éleveurs.

Le programme d'action du G.I.E. Lait-Viande pour 1974 s'inscrit pour l'essentiel en continuité de celui de l'année passée, notamment pour la lutte contre la brucellose et pour l'encouragement de l'élevage de génisses. Cependant, les travaux des commissions ont mis en lumière un certain nombre de lacunes et d'insuffisance qui nuisent à la cohérence et à l'efficacité de cette politique. Il s'agit des cinq problèmes suivants : l'identification du cheptel bovin, le nettoyage de la vaisselle laitière, l'amélioration de la qualité des veaux, la lutte contre les mammites, l'amélioration génétique du cheptel caprin.

Dans ces domaines, le G.I.E. s'efforce de remplir sa mission de coordination des initiatives en même temps qu'il fait l'inventaire des sources de financement possible.

Pour l'instant, l'accent est mis sur un plan d'identification du cheptel bovin : les insuffisances actuellement reconnues de l'identification bovine mettent en cause toute la politique de l'élevage dans cette région et notamment les prophylaxies anti-brucelloses et anti-tuberculeuses. Aussi une demande de subvention a-t-elle été présentée à l'établissement public régional et doit être examinée par la commission déléguée du Conseil régional. Il s'agit là d'un investissement d'intérêt général qui touche tous les éleveurs et sans lequel il n'y aura pas de politique de l'élevage cohérente dans cette région.

ELIANE DESHAYES.

#### La Grande-Bretagne restera-t-elle dans la Communauté européenne ?

Le livre (1) que Jean-Pierre Puissochet vient de consacrer au traité par lequel la Grande-Bretagne, l'Irlande et le Danemark sont devenus membres des Communautés européennes vient à point nommé, au moment où le gouvernement travailliste a demandé de « renégocier les termes de l'entrée ». Au vrai, la question de l'adhésion britannique n'a pas cessé d'hypothéquer la politique européenne. Il faut donc bien comprendre les données de cette discussion complexe, où se mêlent les arguments de haute politique et des interrogations d'apparence plus technique, mais de non moins grande importance. Le mérite de l'ouvrage de J.-P. Puissochet est de mettre ces éléments à leur place respective, tout en présentant de la façon la plus claire les dispositions qui ont été convenues dans le traité et l'ensemble des actes d'adhésion signés à Bruxelles le 22 janvier 1972. — M.D.

(1) J.-P. Puissochet : « L'éclatement des Communautés européennes », Editions techniques et économiques, 3, rue Soufflot, 75005 Paris.

#### L'Ouest européen dans l'Ouest américain

En octobre 1973, 200 chefs d'entreprises parlaient à la découverte des U.S.A. et du Canada dans le cadre d'une mission d'étude organisée par les chambres de commerce et d'industrie de Bretagne. Celles-ci, récidivant, ont décidé d'organiser en octobre 1974 une nouvelle mission d'études aux U.S.A. et, cette fois, dans l'Ouest américain et axée sur le phénomène de « consumerism ».

#### Des emplois supplémentaires en 1973

Connaissant par l'ASSEDIC les chiffres sur l'emploi dans les trois premières années du VI<sup>e</sup> Plan, certaines comparaisons peuvent être établies entre ces valeurs réelles et les valeurs estimées : 8 800 emplois supplémentaires créés en 1973 contre 8 500 en 1971 et 1972. Le nombre d'emplois créés, estimé par le VI<sup>e</sup> Plan à 35 000, sera donc dépassé.

Dans le secteur secondaire, le nombre des emplois industriels créés en 1973 est en progression par rapport au nombre des emplois industriels créés dans les années 1971 et 1972 et, sur les cinq années du plan, il dépasse les prévisions. Au contraire, le secteur secondaire, dans son ensemble, est en nette régression de 1972 à 1973, mais les chiffres obtenus correspondent à peu près aux prévisions. Quant au secteur tertiaire, dans le secteur privé comme dans le secteur public et semi-public, l'évolution double d'une année sur l'autre. Celle-ci est favorisée par l'importante progression dans certains secteurs du commerce et des établissements financiers et banques. Là aussi les estimations sont dépassées.

Sur l'ensemble des emplois salariés créés en Bretagne on constate une augmentation du nombre de ces emplois alors que le nombre des emplois favorisés par les opérations de décentralisation diminue de 1971 à 1973, et que le nombre des primes accordées a augmenté en 1972 et baissé en 1973.

L'essor que prennent certains secteurs, dans le secondaire comme dans le tertiaire, entraîne la recherche de postes de qualification supérieure prévus à plus de 3 000 pendant le VI<sup>e</sup> Plan. Dans le secteur privé secondaire et tertiaire, l'Ille-et-Vilaine est en tête du classement du nombre des emplois créés avec 6 827, suivi du Finistère avec 4 778. En ce qui concerne le taux de croissance de l'emploi salarié, le Morbihan et les Côtes-du-Nord dépassent 6 %, et ce dernier détient le plus fort taux de croissance de l'emploi dans le secteur industriel avec 7,9 % en 1973.

\* La population de la France. Ce numéro spécial de la revue Population présente une intéressante enquête collective de l'Institut national d'études démographiques, sous la direction de Roland Pressat. (Ined, 27, rue du Commandeur, Paris.)

\* La photographie, par Edouard Doubat — Un grand photographe fait profiter le grand public de son expérience et de mille conseils pratiques (Livre de poche).

# HAVAS

pense

que pour parler  
aux consommateurs

## UNE IMAGE

vaut mieux qu'un  
long  
DISCOURS

DIRECTION REGIONALE : RENNES tel 30 38 11 SUCCURSALES : CAEN ANGERS LE MANS  
ST MALO ST BRIEUC BREST QUIMPER CONCARNEAU LORIENT VANNES LAVAL CHOLET SAUMUR  
havas - Atlantique - Publicité : NANTES

## LE TOURISME D'ENTREPRISE

### Un test du Kerdreuz

On a longtemps regretté que la promotion du tourisme en Bretagne ne soit pas faite par des Bretons et pour des Bretons. Un Tréporis, Daniel Buriot, n'acceptait pas la façon dont était souvent exploitée cette richesse naturelle que représente le tourisme chez nous. Est-ce vraiment servir la Bretagne que de pratiquer le « coup de barre » pendant la période estivale ? Est-il juste que certains gagnent en trois mois ce que d'autres gagnent en un an ? Il faudrait qu'au moins en Bretagne nous guidions le sans de l'humilité.

Pour permettre aux touristes, tout comme aux autochtones, d'organiser leurs loisirs et de passer des vacances à prix raisonnables a été fondée une société à vocation plus particulièrement touristique, le Kerdreuz. Son siège se trouve dans une maisonnette restaurée à Trégudel (Côtes-du-Nord). Son action ne se limite pas au domaine touristique : il s'occupe également de l'organisation des loisirs, et cela pendant toute l'année. Au sein de la société vient de se créer une agence de voyages qui fonctionne maintenant depuis plus de six mois.

#### POUR COMMENCER, LE MINIVÉLO...

Le Kerdreuz, dont la création remonte au mois de mars 1972, a depuis ses débuts une vocation touristique ; il prend en main l'organisation des loisirs sur l'ensemble de la Bretagne en lançant un certain nombre de « produits ». Le premier, la location de minivélos, a été un succès et a conduit les responsables à penser d'autres formules, telle la pêche en mer, la croisière... Il fut même un temps où il proposait à ses clients des meublés ; un catalogue rassemblant les locations en Bretagne a d'ailleurs été édité. Mais cette formule, qui posait de nombreux problèmes, a été abandonnée.

Kerdreuz, agence de voyages : c'est la nouveauté 1974 ; depuis le mois de février, Daniel Buriot, le directeur général de la société, est le plus jeune patron d'organisation de voyages de l'hexagone.

La première grosse opération, dans le cadre de ces activités, a été la préparation, dans tous ses détails, d'un voyage à Jersey pour le compte du comité d'entreprise de Chaffotteaux et Maury.

Plus du quart des employés de l'entreprise briochine (qui compte près de 2 300 ouvriers) ont répondu à l'invitation. Une modeste participation de 50 francs leur était demandée. Les conditions exceptionnelles qui leur étaient offertes permettaient à beaucoup de traverser la Manche pour la première fois et de visiter l'île de Jersey. De plus, pas de souai : tout était pris en charge par les organisateurs.

#### POUR 500 OUVRIERS DE CHAFFOTTEAUX ET MAURY : CAP SUR JERSEY

Dès 5 heures du matin, au départ de Saint-Brieuc, plus de 500 personnes sont rassemblées sur le Champ-de-Mars où les attendent onze cars pour les emmener à Saint-Malo où a lieu l'embarquement.

Tout doit avoir été prévu avant le départ : carte d'identité, autorisation de sortie du territoire pour les mineurs, etc. En passant, regrettons que certains douaniers chargés de la vérification des papiers ne soient pas plus aimables. Mais les organisateurs n'en sont pas responsables !

Près de trois heures de bateau séparent Saint-Malo de Jersey ; c'est beaucoup pour certains, peu pour ceux qui ne se lassent pas d'admirer la mer, d'observer les mouettes qui tournoient dans le ciel... La durée de la traversée est propice pour établir des contacts ; souvent, dans les entreprises, les relations entre ouvriers sont très superficielles parce que trop professionnelles. Là, dès le matin, ils se sont retrouvés et, embarqués sur l'un des bateaux retenus par le Kerdreuz, ils discutent ; l'ambiance est vraiment détendue.

A l'arrivée à Jersey, après le shopping matinal dans les rues de Saint-Hélier, chacun est dirigé vers un des restaurants de l'île. Malgré tous leurs efforts pour une table « à la française », les restaurateurs n'ont pas réussi à satisfaire une partie de leurs convives, peu habitués à une cuisine un peu trop sucrée et pas assez cuite. C'est donc l'estomac assez léger ou le foie un peu fatigué qu'ils reprennent le car pour visiter Jersey. Sur le plan touristique, la région ressemble à la Bretagne ; peut-être la présence de la mer renforce-t-elle cette impression...

Visite un peu rapide ; beaucoup auraient aimé s'arrêter plus souvent, descendre du car, mais il ne s'agissait pas de manquer les bateaux qui devaient ramener les ouvriers briochins dans la cité malouine. Les commentaires durant le trajet en sens inverse sont unanimes : la journée a été appréciée. Le chef du comité d'entreprise espère bien renouveler cette expérience avec le Kerdreuz. « Il est très important, dit-il, de nouer des



liens en dehors du travail. Il existe déjà deux clubs sportifs dont l'un dépend du comité d'entreprise. Des colonies de vacances permettent à des centaines d'enfants de partir.

Chaffotteaux et Maury représente un potentiel humain important pour la région brechtaine. Il est de première nécessité d'organiser des loisirs. Le comité d'entreprise prend un certain nombre d'initiatives en ce sens. Le voyage de Jersey que le Kerdreuz a organisé est la plus récente. Chacun en est revenu satisfait et c'est l'essentiel. Sur le plan humain, la journée était certainement très enrichissante. C'est l'impression de Daniel Burlet qui a participé à cette « première », accompagné de quelques collaborateurs. Pour lui, le test était important car c'est de lui que dépendait en partie l'orientation de l'agence de voyages en ce qui concerne les sorties de groupes organisées.

Pour ce qui est du Kerdreuz, c'est à un rythme presque assouffant qu'il poursuit ses activités : il organise, sans relâche, des croisières, des sorties en mer... La période de rodage est maintenant terminée et il y a tant à faire que la source à idées est presque inépuisable.

Anne-Edith POLVET  
(Photos Christian Besrechel.)



## L'État et la crise agricole

Cet été a connu les « chaleurs paysannes » et la Bretagne n'a pas manqué de jouer un rôle pilote qui lui est reconnu depuis un certain temps déjà. Ce fut le Tour de France « encochonné », les barages de routes, les contacts sur les plages, etc. Le gouvernement se trouvait donc dans l'obligation de réagir. Un certain nombre de mesures, qui amarrissent à tous bien faibles, ayant été décidées par ceux qui nous gouvernent de Paris. Olivier Philip, préfet de région, a alors réuni la presse afin de présenter « les décisions gouvernementales pour faire face aux problèmes agricoles ».

Trois catégories de mesures, donc. Des mesures visant au redressement du marché :

- \* Interdiction de toutes les importations de bovins et de viande bovine ;
- \* Subvention de la commission de Bruxelles pour la conclusion des contrats en cours de négociations avec l'U.R.S.S. et des pays du Moyen-Orient ;
- \* Mise en place d'un système de bons au bénéfice des catégories défavorisées afin de stimuler la consommation de la viande ;

- \* Crédit de 16,5 millions de francs pour le financement d'une campagne de promotion des viandes bovine et porcine ;

- \* D'autres mesures visent au relèvement du revenu des agriculteurs : mesures de soutien pour la production des veaux ; garantie de prix réservée aux animaux de boucherie étendue aux contrats d'élevage de bovins maigres ; anticipation de la hausse du prix de base du porc ; indexation du prix du porcelet sur celui du porc gras ; les caisses de péregrination des producteurs d'œufs recevront des avances du F.O.R.M.A. ; assainissement du marché de la dinde ; réduction des charges de crédit (prise en charge d'une annuité d'intérêts des emprunts pour les prêts spéciaux d'élevage et les prêts aux jeunes agriculteurs) ; aménagement de la fiscalité. Enfin,

des mesures d'aide directe au revenu : versement de primes à l'abattage de gros bovins mâles ; primes à la vache et à la truie.

Parallèlement à cette présentation, le préfet de région devait répondre aux questions des journalistes. Nous avons particulièrement relevé ceci :

Q. — On déplore en Bretagne un manque d'entreprises frigorifiques. Ou envisagez-vous à l'échelon régional ?

R. — Depuis le début de cette année, M. Marcellin a fait un plan très important. Il y a plusieurs projets en cours et financièrement la subvention de l'État est acquise. Ce qu'il faut, c'est qu'il y ait quelqu'un pour faire ces entrepôts. Il serait possible d'en faire un dans chaque département, un supplémentaire. Il y a effectivement nécessité d'accroître les ca-

pacités de stockage.

Q. — Les calamités mais 72 ne sont pas encore versées ainsi que la prime de 3 centimes par litre de lait au mois de mars 1974. Qu'en est-il ?

R. — En ce qui concerne le lait, les 3 centimes sont payés. Les agriculteurs ne les ont pas encore reçus, mais c'est dans le circuit. Je n'ose pas dire que c'est une affaire de jours, mais c'est une affaire de quelques semaines. Par contre, pour le maïs, ça traîne. Je m'en préoccupe, mais actuellement les dossiers sont entre les mains des compagnies d'assurance. J'espère régler cela pour la fin de l'année. Moralité : il faudrait revoir complètement la procédure des calamités.

Q. — En ce qui concerne le marché du porc, j'ai relevé dans un journal spécialisé d'une part l'état actuel de la crise et d'autre part les arrêtés concernant la création de nouvelles porcheries. Et j'ai pensé qu'il y avait un peu contradiction entre l'état du marché et ces nouvelles créations.

R. — Vous avez des gens qui ont emprunté de l'argent pour créer des porcheries. Ils ont fait des commandes et ne peuvent faire marche arrière. Si vous voulez annuler un projet de marché signé avec un entrepreneur, cela vous coûte tout de même quinze pour cent, alors tant qu'à faire vous avez intérêt à réaliser l'opération. Donc, si vous voyez, le problème de la répercussion d'un état de crise sur la construction de porcheries est un problème qu'il faudra apprécier vers le mois d'octobre car, alors, les gens s'engageront depuis la crise, car actuellement les gens dont vous parlez se sont engagés avant la crise. Alors, au fond, faut-il malgré tout encourager l'équipement porcherie ? Tout ce que l'on peut dire, c'est que l'Europe des neuf est très déficitaire.

(Recueilli le 31 juillet à la préfecture de Rennes par A.-G. HAMON.)

**"AL LIAMM"**

(Directeur : Roman Husen)

**LA PLUS ANCIENNE REVUE CULTURELLE EN LANGUE BRETONNE (29<sup>e</sup> année)**

Paraissant tous les deux mois sur 90 pages, sans interruption

Abonnement : 30 F - S. CHEREL 109, boulevard de Verdun, Rennes C.P.F. 2164-34 Rennes

**EDITIONS AL LIAMM**

100 TITRES DES MEILLEURS ECRIVAINS BRETONS

— Demander le catalogue à R. Husen, 2, venelle Poubliquien, Brest.

## Georges Talbourdet le champion révélé

Yannick Guyader. — Georges Talbourdet, vous voilà champion de France cycliste, je crois que vous êtes un « enfant du pays », pouvez-vous me rappeler le lieu de votre naissance ?

G.T. — Jusqu'à mon mariage avec une fille de Piédran, qui remonta au mois de décembre dernier, j'ai toujours habité à « la Couture », chez mes parents.

« VACCINÉ AVEC UN RAYON DE BICYCLETTE ».

Y.G. — Pouvez-vous me parler de vos débuts dans le cyclisme ?

G.T. — Le sport cycliste est très pratiqué dans les Côtes-du-Nord et en Bretagne, cependant j'ai débuté au club de Plurien, en cadet, où j'ai fait quelques saisons jusqu'à mon incorporation à l'armée.

CYCLES - MOTOS

« PEUGEOT »  
**LE DROGO**

Sports



Passage de la Poste  
(côté Champ-de-Mars)  
**SAINT-BRIEUC — Tél. 33.79.69**

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ

au Bataillon de Joinville. Peu après j'ai obtenu ma licence dans un club à Paris ; ensuite j'ai rejoint le Stade Lamballais quand je suis passé à l'échelon de professionnel, c'est-à-dire tout au début de l'année dernière.

Y.G. — Une vocation à ses raisons ; quelles sont les vôtres ?

G.T. — Par mon père j'ai été amené à faire du vélo ; j'ai été « vacciné avec un rayon de bicyclette », comme on dit.

Y.G. — Ou avez-vous passé votre jeunesse ?

G.T. — Jusqu'à mon mariage avec une fille de Piédran, qui remonta au mois de décembre dernier, j'ai toujours habité à « la Couture », chez mes parents.

« VACCINÉ AVEC UN RAYON DE BICYCLETTE ».

Y.G. — Pouvez-vous me parler de vos débuts dans le cyclisme ?

G.T. — Le sport cycliste est très pratiqué dans les Côtes-du-Nord et en Bretagne, cependant j'ai débuté au club de Plurien, en cadet, où j'ai fait quelques saisons jusqu'à mon incorporation à l'armée.

Y.G. — Et ensuite ?

G.T. — C'est venu tout seul, puis après je suis devenu junior, senior, amateur première catégorie, avant de devenir professionnel, en fin de saison l'année dernière, après avoir disputé deux courses : l'Étoile des Espoirs et les Boucliers de la Seine.

Y.G. — Parlez-moi de votre titre de champion de France ?

G.T. — Il faut dire ce qui est, c'est arrivé un peu à un moment où je ne m'y attendais pas. Je savais que je « marchais bien », que j'avais une chance de monter sur le podium dans les trois premiers, mais de là à gagner, je n'y croyais pas. C'était un peu une surprise pour tout le monde, pour moi également.

Y.G. — Ou s'est disputé le championnat cette année ?

G.T. — Le 23 juin, à Château-Chinon, sur un circuit à bouclier dix-sept fois, soit 247 kilomètres. Les soixante meilleurs coureurs y participaient : Poullard, Thévenet, Danguilhaume...

Y.G. — Vous n'avez pas encore fait le Tour de France ?

G.T. — Non, mon directeur sportif m'estimait encore trop jeune cette année.

Y.G. — En peu de temps vous êtes devenu un coureur très sollicité. De suite, où allez-vous ?

G.T. — Je fais quelques critères en Bretagne, puis je redescends sur Château-Chinon. Ensuite je vais dans l'Aveyron, le Corréze, retour au « pays » et le Massif Central. Peu après, deux courses prépara-



toires pour le championnat du monde à Gap, la Route nivernaise et... le grand drapeau qui a lieu à Montréal.

« LE SPORT NE NUIT À PERSONNE ».

Y.G. — Vos projets dans l'immédiat ?

G.T. — Je prépare le championnat du monde pour bien y figurer. Cependant il y a pas mal de champions réunis. Ce sera difficile. Quant au Tour de France : c'est pour l'an prochain.

Y.G. — Après le championnat de France, vous êtes devenu un peu la gloire locale. Quelles ont été les réactions de votre entourage ?

G.T. — Tout le monde a été content. Ça a fait plaisir à beaucoup de gens et, lorsque je suis revenu en Bretagne, j'ai pu constater que l'événement avait été fêté un peu partout. D'ailleurs, j'ai reçu énormément de télégrammes de félicitations et la boîte aux lettres était pratiquement pleine tous les jours.

Y.G. — Georges Talbourdet, avez-vous connu des débuts difficiles ?

G.T. — Non, pas à proprement parler difficiles. Bien sûr, au début, on ne sait jamais trop où l'on va, mais de ce côté-là je n'ai pas à me plaindre. Il faut dire que j'ai toujours été aidé et encouragé par mes parents, en particulier par mon père qui m'a toujours très bien soutenu et accompagné dans mes déplacements.

Y.G. — Si vous aviez un conseil à donner aux jeunes, les encouragez-vous dans cette voie ?

G.T. — Oui, car le sport, de toute façon, ne nuit à personne. Je ne peux me faire l'avocat du vélo, qui est ma profession, et le conseiller à tous. Cependant, faire



Une collection impressionnante. (Photo Yannick Guyader)



## LE CYCLISME AU PAYS DE PLOERMEL et 1<sup>er</sup> tour de la Table ronde

La Bretagne est le berceau du cyclisme, tant amateur que professionnel; elle a vu naître des garçons comme M. Gossamat, Job Morvan, Louison Bobet, etc., qui portèrent bien haut le prestige de notre pays. Le public du reste ne s'y trompe pas qui, chaque dimanche, s'intéresse aux exploits des champions de la « petite reine » et c'est par dizaines de milliers que les spectateurs se massent sur les bords des routes pour les grandes épreuves.

Le pays de Ploermel n'échappe pas à cet engouement; quatre clubs s'occupent plus particulièrement de cyclisme: la Pédale josselinaise, la Société cycliste de Malestroit, le C.C. Josselin, l'U.C. Maunon, affiliés à la F.F.C. sous le couvert du Comité de Bretagne, que préside Marcel Ody.

### LA S.C. MALESTROIT

Maillot rouge, ceinture blanche, portant le sigle S.C.M... 35 licenciés cadets, juniors et toutes catégories. A ces coureurs il faut ajouter une quinzaine de prélices attribuées à des jeunes, qui font leurs premiers pas.

Roger Tembrun, président de la S.C.M., est assisté de M. Fraboulet, beau-père de Jean Robic, Onésime Hervieux, un ancien coureur, Jean Lebert pour les finances et René Pontgérard, secrétaire général (ce dernier est en outre, secrétaire général adjoint du Comité de Bretagne et commissaire national). Grâce à lui, la S.C. Malestroit peut s'enorgueillir d'être le meilleur club de Bretagne et le premier de France à avoir organisé le Brevet du jeune cycliste.

Parmi les organisations confiées au club malestroisien, il faut noter chaque année la Ronde de Larvaux, remportée par Raymond Martin en 1972, alors que champion de France amateur, il allait devenir professionnel. La S.C.M. a également organisé des championnats de Bretagne sur route et contrôlé bon an mal an une trentaine d'épreuves.

### A JOSSELIN

Josselin, cité médiévale, célèbre par son château des Rohan qui mire ses tours dans les eaux calmes du canal de Nantes à Brest, possède deux sociétés cyclistes.

La plus ancienne est la Pédale josselinaise; elle compte de nombreux championnats de Bretagne de cyclo-cross et un championnat national de cette spécialité; le parc du château mis à sa disposition par M. de Rohan, le maire, se prête en tout point à ce sport. La P.J. a aussi organisé des arrivées d'étapes de l'essor breton et contrôlé des épreuves du Triomphe breton.

Elle a connu deux professionnels dans ses rangs: Edouard Bihoué, qui remporta une Polymultipliée et prit une 4<sup>e</sup> place dans un championnat de France professionnel, et Bernard Cateau qui fut deuxième d'un championnat de France cadets et remporta un nombre impressionnant de bouquets. La relève est, semble-t-il, assurée au club dirigé par Claude Michel, car des garçons comme Le Sourd (cyclo-cross et route), Barreau, Guilloux, Laube (route) ont un bel avenir devant eux.

Au C.C.J., un nouveau et jeune président, M. Le Roscouet, devrait apporter au deuxième club josselinais le tonus qui lui a peut-être manqué jusqu'à maintenant pour l'organisation de grandes épreuves. Côté coureurs, le C.C.J. possède deux garçons de valeur avec Bernard Garin et Yareick Morice, qui n'ont pas manqué d'intéresser des groupes extra-sportifs, ce qui leur permet de participer à des épreuves par étapes tant en France qu'à l'étranger, comme ce fut le cas pour Morice l'an dernier au Tour de Terragone.

### LES VERT ET ROUGE DE MAUNON

L'Union cycliste maunonnaise, maillot vert, bande rouge (5 années d'existence) est dirigée par M. Noguez qui assistent Mme Barbier, secrétaire, et M. Bauchet, trésorier. Le président d'honneur est Henri Thébaud, maire de la ville. Pas de grands champions dans les treize coureurs du club, mais des garçons faisant preuve de beaucoup de volonté et de courage; Hervé est le porte-drapeau du club. Six courses sont contrôlées par les dirigeants maunonnais.

### LE 15 SEPTEMBRE: PREMIER TOUR CYCLISTE DE LA TABLE RONDE

Ces sociétés, ces organisations, parlant de classe nationale, participent à leur manière à l'essor économique de la région et sont en même temps les ambassadeurs des communes rurales.

Cette année Ploermel, qui n'a pas de société cycliste, va organiser par le truchement du Centre Est Bretagne et de son animateur Michel Guéguin, aidé des responsables du cyclisme, une épreuve importante le 15 septembre prochain, le Tour cycliste de la Table Ronde. Pendant une journée, au cours de deux étapes, tous les cyclistes seront donc canalisés vers notre région contribuant encore à son essor.

M. Juguet.

du sport est bon pour tous et apporte beaucoup de choses.

Y.G. — Avez-vous connu des courses très pénibles?

G.T. — Je crois que le vélo est un des sports les plus difficiles. Par ici, ça va encore, mais quand on se trouve dans les montagnes, c'est vraiment terrible. Il n'y a pas de problème: le coureur du Tour de France passe vingt-deux jours consécutifs sur la route.

— Propos recueillis dans une interview de Georges Talbourdet.  
— Texte et photos de Yannick Guyader.

## ÉLUS BRETONS,

faites travailler les éditeurs et les imprimeurs de votre pays... Pour vos

REVUES MUNICIPALES ET CANTONALES

adressez-vous à "COMMUNES DE BRETAGNE" 10, rue Vicairie, Saint-Brieuc, tél. 33.62.24



A l'arrivée du cyclo-cross traditionnel de Josselin, une belle brochette de vedettes: Richoux, ex-champion du monde; le josselinais Lesourd, un des plus sûrs espoirs bretons; le Normand Tanjoug. (Photo M. Juguet)

## DOSSIER

# LAIDEGERE

Un pays frère pour les Bretons

## NOUS SOMMES SOLIDAIRES...

PEU de temps a passé depuis que j'ai eu l'honneur de présenter mes lettres de créance à M. Alain Pober, président du Sénat, exerçant les fonctions de président de la République française par intérim. Très heureux d'être nommé ambassadeur en France, j'ai été, dès le départ, déterminé à faire tout ce que je pourrais pour renforcer les liens étroits qui unissent nos deux pays.

Ces liens ont été tissés à travers l'histoire. Au V<sup>e</sup> siècle de notre ère, quand le christianisme fut introduit en Irlande, ce fut de la France que saint Patrick, le saint patron de l'Irlande, arriva, après avoir reçu son enseignement religieux à Auxerre, au temps du célèbre évêque Germanus. Dans le développement des relations scolastiques qui aidèrent la transmission des civilisations gréco-romaines, les échanges entre la France et l'Irlande jouèrent un rôle important. Quand les invasions barbares submergèrent l'Europe, des groupes d'étudiants quittèrent la Gaule pour se retrouver en Irlande, amenant avec eux leur abondante connaissance classique. Plus tard, le mouvement fut inverse, et les moines et les érudits et lettrés irlandais virent en France et placèrent leur savoir à la disposition des Français. La Renaissance carolingienne dut beaucoup à ces savants.

Aux seizième, dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles, la France était à la fois un refuge et un secours pour les Irlandais. Pendant ces siècles, on a vu émerger les colporteurs irlandais, notamment à Paris et à Nantes, et un grand nombre d'Irlandais y reçurent une éducation qui n'était pas disponible chez eux. En même temps la France envoya à plusieurs reprises une aide militaire qui, tout en étant sans succès, était néanmoins très appréciée.

Plus récemment encore, de nombreux écrivains et artistes irlandais, attirés par le rayonnement culturel de la France et par l'inspiration qu'ils y trouvaient, y vécurent pendant des périodes plus ou moins longues. Aujourd'hui même on peut citer Samuel Beckett, sans doute l'écrivain contemporain irlandais le plus connu, qui vit en France depuis plusieurs années et qui écrit presque exclusivement en français.

### NOUS SOMMES MEMBRES DE LA MEME FAMILLE CELTE

Les liens entre la France et l'Irlande sont donc ceux de l'amitié et d'une culture partagée. En ce qui concerne plus particulièrement l'Irlande et la Bretagne, il y



par Son Excellence Hugh McCann

a en plus un lien d'affinité. Nous partageons une origine commune: nous sommes membres de la même famille — la famille celte. Pour cette raison c'était une coincidence heureuse que ma première visite en dehors de Paris comme ambassadeur d'Irlande ait été pour la Bretagne, afin d'assister à la Journée de l'Irlande à la Foire internationale de Rennes. C'est également une coincidence heureuse que



Shrine of the Cathach, au National museum de Dublin. (Photo Irb)

la première publication à laquelle je contribue soit bretonne. Nous devons essayer de mieux nous connaître et pour cela la collaboration du directeur d'Armor magazine est très précieuse. Quand les lecteurs auront lu les différents articles concernant l'Irlande dans ce numéro, j'espère qu'ils comprendront mieux mon pays. Le sentiment et l'affinité ont toujours existé entre nous, ils doivent être renforcés par une meilleure connaissance mutuelle.

### LE SOUHAIT DE LA REUNIFICATION

L'Irlande n'est pas inconnue de la plupart des lecteurs bretons. Elle est cette île qui se trouve le plus à l'ouest de l'Europe, non loin de la Bretagne, et qui a adhéré à la Communauté européenne en janvier 1973. Ils savent qu'en 1920 une grande partie de l'Irlande est devenue indépendante de la Grande-Bretagne et qu'aujourd'hui, malheureusement, l'île demeure partagée. Ici, il est peut-être bon de rappeler que la grande majorité du peuple irlandais souhaite la réunification de l'Irlande. Elle désire que cette réunification soit réalisée par des moyens pacifiques et désapprouve la violence qui ravage l'Irlande du Nord depuis quelques années à cause d'une minorité qui emploie cette violence pour parvenir à la réunification et d'une autre minorité qui utilise comme opposition à tout rapprochement susceptible de se faire entre les deux parties de l'Irlande.

### UNE ÉCONOMIE EN PLEINE PROGRESSION

Je me demande si les lecteurs savent que la partie de l'île qui est une république indépendante, dont j'ai l'honneur de représenter le gouvernement en France, a une économie en pleine progression? L'Irlande n'ayant pas eu sa révolution industrielle au dix-neuvième siècle, son économie était dans le passé basée principalement sur l'agriculture. Pendant les premières années de notre indépendance nos jeunes industries étaient protégées par une politique protectionniste. Après que cette politique ait épuisé son potentiel, l'Irlande adopta une nouvelle politique économique en 1958. Le Programme d'expansion économique pour 1959 à 1963 avait surtout pour but de mettre en œuvre l'aide de l'Etat au développement économique du pays pour le bien-être du peuple.

## DE L'AGRICULTURE A L'INDUSTRIE

Durant ce programme, la progression de l'économie est montée d'un taux annuel de moins de 1 %, durant les dix années précédentes, à un taux annuel moyen de 4,72 %. Le taux d'expansion accéléré de l'économie continua pendant toute la décennie qui suivit l'introduction du programme. Pendant cette période, plus de 350 entreprises furent installées en Irlande par des industriels étrangers, encouragés par l'Office du développement industriel irlandais.

Ainsi, bien que l'agriculture joue encore un rôle très important dans l'économie du pays — 25 % de la population active y est employée — et en 1972 représentait 16,5 % du revenu national, l'économie de l'Irlande évolue très rapidement. En 1972, 33,2 % du revenu national provenait de l'industrie. Par rapport à 1972, en valeur, les exportations globales ont augmenté en 1973 de plus de 30 %, passant de 7,1 milliards de francs à 9,3 milliards. Cette augmentation est imputable surtout au secteur industriel dans son ensemble ; les exportations de produits manufacturés (à l'exception des produits alimentaires, boissons et tabacs) ont atteint pour la première fois le chiffre de 4,4 milliards de francs, soit 45 % de plus qu'en 1972.

Bien qu'il soit encore trop tôt pour s'attendre à des résultats spectaculaires du fait de l'entrée de l'Irlande dans le Marché commun, il est évident néanmoins que l'expérience de l'année dernière a confirmé l'importance du potentiel que représentent les marchés de la Communauté, aussi bien pour les produits agricoles que pour le secteur industriel. Les exportations pour la France seule s'élevèrent en 1973 à 86 % de plus qu'en 1972. Pendant le même temps, les exportations de la France vers l'Irlande augmentèrent de 84 %.

## UN RYTHME DE VIE DETENDU

Le but de l'Irlande est de récolter les avantages de l'industrialisation, mais en même temps elle ne veut pas que cette industrialisation pêche la qualité de vie dans le pays ; son rythme de vie est encore plus détendu que celui de la majorité des pays d'Europe occidentale. Ce n'est pas surprenant que des milliers d'Européens, et parmi eux des Français, visitent l'Irlande chaque année. Nous serions très heureux d'accueillir encore plus de visiteurs.

## TRADITION ET OUVERTURE SUR LE MONDE

Tout en modernisant notre économie, nous voulons également maintenir nos traditions culturelles. Notre vieille langue celtique est la première des deux langues officielles de l'Etat, bien qu'il n'y ait qu'un peu plus de 1 % de la population qui la parle journellement. Il existe une littérature abondante dans cette langue. L'on danse toujours les vieilles danses irlandaises et l'on chante toujours les vieilles

## Quelques adresses...

Ambassade de la République d'Irlande : 12, avenue Foch, Paris, Tél. 727.23.58.  
 Office du commerce extérieur irlandais : 33, rue de Mirois, Paris, Tél. 265.08.15.  
 Office du tourisme irlandais : 1, rue Aubert, Paris, Tél. 072.34.09.  
 Aer Lingus : 26 bis, boulevard Haussmann, Paris, Tél. 266.15.12.  
 Irish Continental Line : 8, rue Aubert, Paris, Tél. 742.91.49.

ballades irlandaises. Nous savons que ce serait une grande perte de les laisser disparaître.

Mais le fait que l'Irlande soit une île et qu'elle désire préserver ses anciennes traditions ne veut pas dire qu'elle soit isolationniste. A partir du jour où elle est entrée dans la Société des Nations, en 1923, elle a œuvré sans cesse pour la paix et une meilleure entente parmi les nations, d'abord dans la Société des Nations et plus tard au sein des Nations Unies.

La position à l'Assemblée des Nations Unies était par certains côtés unique. Elle est un pays de l'Europe de l'ouest ayant des profondes attaches naturelles et historiques avec le continent. Il y a un peu plus d'une génération les cinq sixièmes de son territoire émergèrent d'une longue et pénible période d'occupation étrangère. Les souvenirs de son passé récent ont donné au peuple irlandais une sympathie profonde et une sollicitude pour les autres peuples recherchant le droit de l'autodétermination, et il attache une grande importance à la sauvegarde des droits humains contre la violation de tous côtés. Ces sentiments ont animé les interventions des représentants irlandais aux Nations Unies sur de nombreux problèmes.

## POUR L'EUROPE

Etant donné ses attaches profondes, naturelles et historiques avec le continent, il fallait s'attendre à ce que l'Irlande

exprime le désir de participer au projet de l'unification européenne. Quand les négociations entre les six de la Communauté et les pays candidats furent achevées, le peuple irlandais vota massivement en faveur de son entrée dans la Communauté.

## LES INTERETS BRETONS ET IRLANDAIS SONT PLUS QU'JAMAIS SIMILAIRES

Maintenant que l'Irlande est membre de la Communauté, les intérêts bretons et irlandais sont plus que jamais similaires. L'agriculteur breton et son homologue irlandais — sous la politique agricole commune — et partagent les mêmes préoccupations. Le pêcheur breton et son homologue irlandais partagent les mêmes inquiétudes pour sauvegarder leur moyen d'existence. Les barrières tarifaires qui décourageaient nos échanges de produits manufacturés sont progressivement abolies. Il nous est maintenant plus facile d'acheter l'un de l'autre. Faisons-le, ainsi nous nous aiderons mutuellement.

J'espère que les Irlandais et les Bretons saisiront toutes les occasions pour se rencontrer. Ils apprendront alors très vite à se comprendre et à s'apprécier à travers de ce qu'ils ont en commun.

Hugh McCann,

Ambassadeur d'Irlande à Paris.

## Aer Lingus



Un Boeing 737 d'Aer Lingus.

Le 27 mai 1936, Aer Lingus Irish, la compagnie aérienne irlandaise, effectuait sa première liaison aérienne avec le seul avion que la compagnie possédait alors, un Havilland Dragon. L'avion avec 5 passagers était au complet et le départ eut lieu devant tout le personnel réuni composé de 11 personnes.

Aujourd'hui, Aer Lingus a une flotte de 15 Boeing (dont 2 Jumbo 747) et de 4 BAC 111. Son réseau couvre plus de 36 000 kilomètres, elle dessert 24 villes en Europe, 4 en Amérique du Nord et elle emploie plus de 5 000 personnes.

Aer Lingus cherche surtout à développer le tourisme en Irlande, 70 % des passagers sont, en effet, des touristes. C'est pour cela qu'elle a toujours présenté une politique des tarifs promotionnels. Elle a été la première à demander que la capacité des « 747 » soit portée à son maximum en utilisant des rangées de 10 sièges au lieu de 9.

Pour les touristes européens se rendant en Irlande, Aer Lingus a organisé tout une série de package tours dont un combiné avion-auto qui remporte un grand succès. La Compagnie effectue des vols charters avec ses propres avions car elle n'a pas de compagnie de charter associée. Aer Lingus mise aussi sur le fret. C'est

ainsi que certains de ses Boeing 737 ont été transformés pour pouvoir transporter 10 tonnes de cargo en plus de la capacité normale des soutes. En 1973-74 le revenu fret devrait atteindre 16 % du total des revenus.

Comme toutes les compagnies aériennes, Aer Lingus est profondément touchée par la crise des carburants et par la guerre des tarifs qui se joue sur l'Atlantique Nord. Après avoir enregistré des déficits ces deux dernières années, elle pense qu'elle va à nouveau faire des bénéfices, grâce aux mesures qu'elle a prises et à ses activités diversifiées.

Parmi celles-ci notons : location d'avions en période creuse, entretien d'avions d'autres compagnies, location des services d'ordinateurs, fourniture de repas congelés aux collectivités, etc.

Aer Lingus a également investi dans plusieurs hôtels en Irlande, en a construit un de 850 chambres à Londres : « Tara Hôtel ». Elle est en train de construire un complexe « Hôtel-Loisirs » en Grande-Bretagne, comprenant 2 gîtes de 18 trous et un hôtel. Un autre projet est en cours à Tenerife. Ces activités sont destinées à faciliter le tourisme, donc à servir la ligne aérienne.

# L'économie irlandaise

En 1973, les exportations irlandaises ont atteint le chiffre record de 9,5 milliards de francs. Les produits manufacturés, à l'exclusion des produits alimentaires, boissons et tabacs, ont représenté près de la moitié de ce chiffre. C'est là un indice très net de la remarquable évolution de l'économie irlandaise vers un plus grand équilibre, puisqu'en un temps relativement court elle est passée d'une trop grande dépendance à l'égard de l'agriculture au stade d'un bon équilibre entre les deux secteurs, industriel et agricole. Cette évolution peut être attribuée à la fois à l'expansion industrielle et à l'augmentation des exportations qui ont caractérisé le développement économique de l'Irlande depuis les années 60.

## EN DIX ANS, LES EXPORTATIONS ONT AUGMENTÉ DE 270 %

En 1962, lors de la création de l'Office du commerce extérieur irlandais, les exportations atteignaient le chiffre de 1,1 milliard de francs, dont 66 millions de produits manufacturés (à l'exclusion des produits alimentaires, boissons et tabacs). Dix ans plus tard, en 1972, les exportations se montaient à 1,9 milliard, dont 418 millions de produits manufacturés, ce qui représentait certes une amélioration, mais laissait la répartition de base des exportations pratiquement inchangée. Le grand changement s'est amorcé dans les dix années suivantes, au cours desquelles



David J. Strahan

les exportations totales ont augmenté de 270 % (7,1 milliards en 1972), tandis que les exportations de produits manufacturés ont augmenté de plus de 700 % (3,1 milliards de francs en 1972). Toutes les catégories de produits ont marqué une nette augmentation, mais ce sont les pro-

duits manufacturés qui ont connu la plus forte expansion, puisqu'ils ont compté pour plus de la moitié dans l'augmentation totale des exportations enregistrées sur une période de dix ans (1962-1972), et sont passés de 21 % des exportations totales en 1962 à 44 % en 1972.

Les exportations représentent 29 % du produit brut national. Ce chiffre illustre bien leur importance pour l'économie générale du pays. Le chiffre de l'Irlande est très élevé par rapport à ceux des autres pays. Le Royaume-Uni par exemple avec 18 %, la République fédérale allemande et la France 18 %, le Japon 11 % et les Etats-Unis 4 % (la moyenne européenne est de 18 %). Etant donné son tout petit marché national de 3 millions d'habitants, l'industrie irlandaise doit, pour assurer son expansion, dépendre essentiellement des exportations.

## L'IRLANDE DANS LA COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE EUROPEENNE

Un référendum national organisé en Irlande en mai 1972 a montré que plus de 80 % de l'électorat a voté en faveur de l'adhésion. Ainsi, 1973 a été marquée par l'entrée de l'Irlande au sein de la C.E.E. avec, pour première conséquence, l'expansion des exportations vers les Six. Ces exportations sont passées de 1,1 milliard de francs en 1972 à environ 2,2 milliard de francs en 1973. Par rapport à 1971, les exportations vers les Six ont presque

## Comment faire passer gratuitement une voiture en Irlande tout en restant honnête.

Entendons-nous bien : l'affaire est simple. Il s'agit de bien se mettre dans la tête que le St Patrick prend gratuitement votre voiture à bord\*.

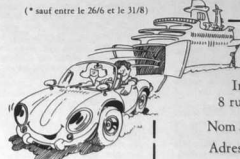
Il vous suffit d'être quatre (si vous n'êtes que deux ou trois, elle paiera demi-tarif). C'est tout, et c'est parfaitement moral.

Ainsi, le cœur léger, vous pourrez vous promener à bord. Le St-Patrick, c'est déjà l'Irlande. Le centre d'attraction, bien sûr, c'est le bar. Mais il y a aussi des restaurants, des sun-decks, des boutiques hors taxes...

On part du Havre à 17 heures... et on arrive à Rosslare le lendemain à 13 heures, frais et dispos pour prendre la route. L'Irlande est à vous.

Aiors, embarquez. Un cadeau pour les automobilistes, ça ne se refuse pas.

(\* saut entre le 26/6 et le 31/8)



## Le St PATRICK

Le car-ferry France Irlande

Irish Continental Line - Transports et Voyages  
 8 rue Aubert 75441 Paris Cedex 09 Tél. 742.31.49

Nom

Adresse

quadruple en valeur, passant d'un dixième du total à environ un cinquième.

### LES ATTRAITES DE L'INDUSTRIE IRLANDAISE

L'Office irlandais pour le développement industriel (I.D.A.) a été l'un des principaux facteurs de l'expansion industrielle du pays puisqu'il est à l'origine de l'implantation de la presque totalité des 600 sociétés étrangères en Irlande. Le Royaume-Uni représente 40 % de ces sociétés, l'Amérique 25 %, l'Allemagne 20 %, le reste étant représenté par divers pays. En 1974 l'I.D.A. s'est fixé pour objectif la création de quelque 18 000 emplois nouveaux, chiffre qu'il espère pouvoir atteindre. Par ailleurs, l'Irlande compte également obtenir l'aide du Fonds agricole de la C.E.E. pour la modernisation des exploitations agricoles.

L'expansion des exportations de produits manufacturés en dehors des secteurs traditionnels des produits alimentaires et boissons est un excellent indice de l'évolution de l'économie irlandaise. Ces exportations couvrent une vaste gamme de produits, notamment des équipements de laboratoires, des instruments de laboratoire, des ordinateurs spécialisés dans la formulation de l'alimentation animale, des analyseurs digitaux utilisés dans l'analyse des acides aminés, équipements électrostatiques pour l'industrie du papier, révélateurs de haute fournaux, équipements de commande des centrales nucléaires et équipements de télécommunications destinés aux transmissions par satellites.

L'Irlande espère tirer des bénéfices considérables de son intégration au Marché commun et compte bien participer à part entière aux progrès sociaux, politiques et économiques de l'Europe. La France vient en deuxième position parmi les clients de l'Irlande au sein de la C.E.E. Entre les deux pays la balance commerciale est pratiquement équilibrée et ce fait est de bon augure pour l'avenir de la coopération économique entre les deux pays.

David J. Strahan,  
Directeur de l'Office du commerce extérieur irlandais en France.



St. Mairéadach's Cross, Monasterboice. (Photo Ith)



Zone Industrielle à Shannon.

(Photo Ith/Ida)

## Un tourisme hors saisons

L'Irlande, c'est avant tout une atmosphère. Parce que le touriste ne s'y rend pas pour s'y dorner au soleil toute la journée, parce qu'il y cherche avant tout le calme, la détente, parce qu'il fuit la foule, les routes encombrées, les hôtels et les restaurants surchargés, parce que l'Irlandais a la même sourire et le même verbe en août et en février, l'Irlande est hors saisons.

Une promenade à cheval à travers champs, le long des lacs, sur le bord des côtes, au-dessus des petits murs de pierres, est aussi merveilleuse en juillet qu'en janvier et encore plus merveilleuse en automne lorsque toute la nature prend une teinte orange, encore plus merveilleuse au printemps, avril, mai, juin, lorsque toutes les plantes sortent en même temps, lorsque les fleurs naissent à votre réveil.

Le printemps irlandais, c'est quelque chose à la fois d'irréel et d'enfantin. Tout paraît si jeune, si sain, si naïf et l'air est si pur, la campagne si accueillante qu'on a du mal à se croire éveillé. Et cela tout près de nous ! Un week-end en Irlande, au printemps, c'est six mois au moins d'optimisme. Que dire alors d'un semaine ! Une semaine, là, dans un « trou », entre Pâques et la Pentecôte ? Les agréments ont préparé à cette occasion un grand choix de voyages qui répondent aux désirs de tous. Une voiture est à vous, kilométrage illimité et vous avez la route, les routes, toutes les routes pour vous seul. Ou bien vous allez faire du cheval, ou jouer au golf, ou cueillir des fleurs, ou pêcher. A la tombée du jour, juste avant le dîner, vous irez écouter les fantastiques histoires, presque vécutées, du pilleur du pub et vous chanterez même avec lui. Le soir, ce sera le feu de cheminée dans un château-hôtel et quelques tranches de saumon dégustées, la partie de bridge ou d'échecs, ou un pas de danse, ou l'audition d'un concert.

Vous ne cherchez pas non plus votre hiver en Irlande. Oui, l'hiver, malgré la brume, malgré la pluie, vous ne pourriez pas oublier une partie de golf à Killarney, la prise d'un saumon de 10 livres à Kenmare, un match de rugby d'après le stade de Lansdowne Road à Dublin, la fête na-

tionale de St. Patrick dans cette même ville. Vous vous souviendrez de ce week-end charmant que vous avez offert à votre femme, de cette matinée harassante, mais enthousiaste dans les magasins de la capitale et de cette courte croisière sur le Shannon. Là encore, vous trouverez des forfaits exceptionnels, la encore vous aurez une voiture, la encore vous descendrez dans les meilleurs hôtels et là encore vous pourrez pratiquer votre sport favori.

Le plus grand charme de l'Irlande c'est la variété de ses paysages. Ce n'est pas un pays que vous avez l'impression de visiter, mais une douzaine de pays à la fois.

Imaginez une coupe richement colorée, où chatoient toutes les teintes de l'arc-en-ciel : du vert, beaucoup de vert, mais aussi du pourpre, du jaune, du rouge... C'est ainsi que l'on pourrait décrire l'Irlande avec ses alternances uniques de couleur et de lumière. L'Irlande « la patrie de l'arc-en-ciel ». Mais qui peut décrire l'Irlande ? Qui peut décrire un « rêve » ? La beauté sauvage de la côte atlantique avec son profil tourmenté, ses falaises abruptes, ses ravins profonds. Les plages dorées de la côte est, avec les courbes harmonieuses de ses baies grandes ouvertes. Le noir des montagnes et des landes de Donegal. La solitude majestueuse de l'île d'Achill. La poésie des vallées tranquilles. Et les fleurs partout — les iris jaunes qui inondent les prés, les haies de fuchsia, les rhododendrons roses et mauves, les bulboons de sorbiers et des mots. Et les noms mélodieux des comtés d'Irlande : Clare, Sligo, Kerry, Mayo et Galway, Tipperary, Roscommon.

Les merveilleuses chansons mélancoliques des Irlandais vont bien avec ces noms-là. Même la langue irlandaise est musicale. L'Irlandais est un conteur de légende. Dans sa bouche l'histoire la plus simple devient poésie. Il sait encore parler de cette époque lointaine dorée témoignent les châteaux et les ruines. Il saura vous faire pénétrer dans le monde des légendes qui est le sien...

Comme celle de l'Angleterre, l'entrée de l'Irlande dans le Marché commun a suscité chez les Bretons des espoirs d'échanges accrus. L'objet de cette étude est d'essayer de faire le point de ce qui est acquis et de ce qui reste à faire compte tenu de l'évolution déjà amorcée.

### UN PARTENAIRE INTERESSANT

L'Irlande est donc depuis deux ans membre à part entière du Marché commun. Après le Luxembourg, c'est le plus petit de la Communauté, tant en ce qui concerne la population que le niveau de la production et des échanges. Il serait toutefois dangereux de minimiser l'importance de ce partenaire : 3 millions d'habitants, un PRODUIT INTERIEUR BRUT (en 1972) de 5,3 milliards de dollars, un commerce extérieur atteignant 3,7 milliards de dollars. Par rapport à la France (51,7 millions, 180 milliards de dollars, 52 milliards de dollars), c'est, bien sûr, très peu, sauf si l'on remarque que chaque Irlandais réalise un chiffre d'affaires à l'extérieur un peu plus important que chaque Français (1 220 dollars contre 1 500 dollars). Si l'on compare l'Irlande à un autre « petit pays », le Portugal, par exemple, presque trois fois plus peuplé, on remarque que sa production intérieure lui est comparable, tandis que la masse d'échanges extérieurs est supérieure (3,7 milliards de dollars contre 3,5).

	IMPORTATIONS FRANÇAISES	EXPORTATIONS FRANÇAISES
1968	30 002 t	146,1 MMF
1971	126 598 t	206,0 MMF
1972	136 383 t	346,5 MMF
1973	162 290 t	518,2 MMF

On en conclut que l'on peu raisonnablement espérer que, à ce rythme-là, l'Irlande pourra bientôt entretenir avec notre pays un niveau de commerce comparable à celui que nous réalisons avec chaque pays scandinave ; toutefois, il convient de ne pas extrapoler trop vite, car le développement pose des problèmes d'organisation qui ne sont pas tous résolus.

### UN ROLE DE TETE DE PONT ?

La Bretagne semble la mieux placée géographiquement pour prétendre à un rôle de tête

	IMPORTATIONS (000 F)	EXPORTATIONS		
1972	1973	1972	1973	
BRETAGNE	6 689	9 025	9 221	
PAYS DE LA LOIRE	4 485	4 819	5 240	
POTIOLU-CHARANTES	14 234	14 830	34 205	
LOIRE	1 517	810	4 225	
CENTRE	26 885	29 313	40 381	58 243

On note que la valeur totale des échanges s'élève en 1973 à 97,5 millions de francs, soit à peu près 10 % des échanges de la France avec l'Irlande. La quota d'exportations est cependant supérieur puisque, sur 476 millions de francs vendus, les régions de l'Ouest réalisent 36,2 millions de francs, soit plus de 12 %. Il est bon de noter, à ce propos, que les chiffres cités représentent les marchandises dédouanées dans les régions de l'Ouest ; comme nous savons que de nombreux produits sont dédouanés au port, c'est-à-dire autour du Havre, il est certain que les chiffres cités pour l'Ouest sont inférieurs à la réalité.

Nous nous sommes limités à un Ouest de quatre régions de programme, ce qui est bien certain que l'hypothèse de liaisons maritimes fréquentes et de bonne qualité avec les ports irlandais, c'est aussi une partie des produits du Sud-Ouest qui pourrait transiter par les ports bretons, comme l'indiquent les deux exemples suivants :

## IRLANDE-BRETAGNE Les échanges possibles

par  
Yves Lainé

On doit conclure que, pour la France, l'Irlande ne doit pas être considérée comme un partenaire négligeable. La Bretagne, dont les ports sont situés à moins de 24 heures de mer de Cork ou de Dublin, peut trouver dans ce pays des marchés intéressants plus proches que ceux de la région parisienne si l'on raisonne en coût de transport. Surtout, elle a encore très peu d'habitudes commerciales avec ce pays, de moyens de transports directs, autant pour les marchandises que pour les hommes ; par exemple, l'exportateur de la région bretonne, pour se rendre à Cork, devra passer par Paris et Londres, ses marchandises, via Le Havre...

### UNE EVOLUTION RAPIDE

En 1973, les échanges entre la France et la République d'Irlande se sont élevés à 1 milliard de francs, ce qui est encore peu — dix fois moins que nos échanges avec la Suisse, trois fois moins que notre commerce avec la Suède — mais on observera que l'évolution de ce commerce est l'une des plus rapides, comme le montrent les chiffres :

	IMPORTATIONS FRANÇAISES	EXPORTATIONS FRANÇAISES
1968	30 002 t	146,1 MMF
1971	126 598 t	206,0 MMF
1972	136 383 t	346,5 MMF
1973	162 290 t	518,2 MMF

De point de vue des échanges d'une bonne partie de la France, c'est la « faisabilité » de ce rôle que nous examinons. Il est évident que l'on ne peut examiner la fonction de plaque tournante de la Bretagne, c'est-à-dire la fonction de transit de ses ports sans prendre en compte une région économique plus vaste que nous appellerons « l'Ouest », et qui regroupe quatre régions de programme.

Au cours des deux dernières années, les échanges avec l'Irlande en valeur dans cet espace se sont développés comme suit :

	IMPORTATIONS (000 F)	EXPORTATIONS		
1972	1973	1972	1973	
BRETAGNE	6 689	9 025	9 221	
PAYS DE LA LOIRE	4 485	4 819	5 240	
POTIOLU-CHARANTES	14 234	14 830	34 205	
LOIRE	1 517	810	4 225	
CENTRE	26 885	29 313	40 381	58 243

En 1971, sur 53 384 tonnes de produits frais exportés de la France vers l'Irlande, 1 807 provenaient du Val de Loire, 428 du Centre et 3 208 du Sud-Ouest ; 4 978 tonnes de vins et alcools, 57 seulement provenaient du Val de Loire (qui doit pouvoir mieux faire), alors que 2 091 t étaient expédiées du Poitou-Charantes et 564 du Sud-Ouest.

### DEVELOPPER LES ECHANGES MARITIMES

Quoi qu'il en soit, les études réalisées par la Commission économique de l'Association « Bretagne-Irlande » ont montré que la Bretagne a un rôle à jouer dans les échanges avec une France atlantique de la France comprenant, en gros, ce qui est à l'ouest d'une ligne Saint-Malo-Orléans-Paris-Genève, et exploitant aussi une partie de l'Espagne. Le problème est que

ces échanges, qui ne sont pas encore très importants en tonnage, commencent à prendre des habitudes via d'autres ports. Il faut remarquer que la quasi totalité des lignes maritimes régulières qui relient la France à l'Irlande partent de la Basse-Seine : six depuis Le Havre, deux depuis Rouen.

En 1972, ces deux ports ont manutentionné 272 000 tonnes de marchandises, c'est-à-dire environ 80 % des échanges. Le Havre est en fait le seul port qui offre des solutions modernes pour la « General Cargo » grâce à des lignes de car-ferries de porte-conteneurs. Rouen développe plus l'aspect exportations de produits, céréales et matières premières.

Les ports bretons sont restés en retard, c'est indéniable, puisque seules quelques dizaines de milliers de tonnes de céréales sont exportées par Saint-Malo et Nantes-Saint-Nazaire, et aussi un peu d'engrais, de pommes... en somme très peu de choses. Depuis quelque temps, la nouvelle ligne de ferry Roscoff-Plymouth offre des conditions particulières permettant aux marchands sur camions et semi-remorques d'accéder en Irlande grâce à une correspondance sur le ferry « Barry-Dublin ». Cette solution, qui revient à prendre deux bateaux, constitue un progrès pour les marchandises bretonnes, mais n'offre pas les avantages d'un parcours direct.

### QUOI AIMERAIT REVERENA LE GANT ?

De l'étude de marché à laquelle s'est livrée l'association « Bretagne-Irlande », il ressort aussi qu'une part importante, environ 20 %, des importations françaises de produits de la pêche (8 364 t en 1973) ont été livrées en Bretagne. En revanche, un autre poste important, l'importation, les viandes, sont déclarées à raison de 82 % dans la région parisienne sans qu'il soit possible de savoir où elles sont consommées, puisque c'est à Paris que les achats sont groupés.

Il est certain que les études devraient être affinées, mais si l'on tient compte des tendances actuelles du commerce franco-irlandais et d'une politique volontariste de promotion des liaisons commerciales entre l'Ouest de la France et ce pays, on peut imaginer que le potentiel qui pourrait transiter par Nantes-Saint-Nazaire, Lorient, Brest ou Roscoff (1) serait de l'ordre de 60 à 80 000 tonnes, dont la moitié serait prise dans les quatre régions de programme étudiées. Nous entendons bien qu'il s'agit du potentiel pour une ligne à haute fréquence de type car-ferry ou porte-



Des côtes aussi découpées que les îles.

conteneur, c'est-à-dire n'intégrant pas les trafics de matières premières, de céréales et autres pondéreux.

Ceci semble suffisant pour inaugurer entre la Bretagne et l'Irlande un service de ferry ou de conteneurs bihebdomadaire dont la capacité serait justement compatible avec le trafic.

Quel armement relèvera le gant ? Récemment deux pays de ce genre ont été gagnés, celui de Roscoff-Plymouth et celui de Saint-Nazaire-Vigo, grâce à de très grands efforts sur le plan régional. L'expérience prouve que toute tentative de ce genre se heurte à des problèmes de démarrage qui peuvent durer une année ou un peu plus, car l'organe crée la fonction, mais avec un certain décalage ; les habitudes nouvelles ne se développent pas instantanément et la concurrence n'abandonne pas spontanément des positions acquises.

Les excellents vêtements de laine irlandais (cardigans, etc.), 5 millions d'unités vendues en 1971 en Angleterre, 21 000 en France) seraient-ils réservés aux Anglais ? La bière « Guinness » et l'« Excelent » Whiskey seraient-ils réservés aux Anglais, aux Américains, aux Belges... et à la consommation locale ?

#### A-T-ON PENSÉ À LA GUINNESS... ET AU VELO ?

Il existe de très nombreux produits irlandais, encore trop peu connus chez nous, et ceux qui disent que la Bretagne n'aurait que des produits agricoles à exporter dans un pays déjà pourvu ne peuvent pas que, dans l'arrière-pays de nos ports se développent des entreprises industrielles exportatrices de taille tout à fait respectable ; a-t-on pensé, par exemple, au marché de la bicyclette en Irlande ? Il n'est pas du tout négligeable.

Il ne faudrait pas retirer de cet article que personne en Bretagne ou dans l'Ouest ne se préoccupe d'établir des relations économiques avec nos cousins d'Irlande. Il existe depuis peu une ligne aérienne régulière pour fret entre Lorient et Dublin ; des contacts ont été pris pour l'exploitation et la commercialisation des produits de la pêche au niveau le plus élevé.

En janvier, l'Aumallerie de Fougeres, premier marché aux bestiaux d'Europe, s'ouvrait aux vendeurs irlandais. La compagnie aérienne « Aer Lingus », au début de l'année, faisait campagne pour le tourisme auprès des agents de voyage de l'Ouest ; pendant le même temps, l'Office irlandais du commerce extérieur se dote de méthodes très modernes pour la promotion de ses produits et entrait en relation avec l'association « Bretagne-Irlande ».

L'intérêt croissant que portent des hommes au développement de relations entre ces deux régions européennes doit s'accompagner d'une prise de conscience au niveau régional afin que soient résolus les problèmes de liaisons qui constituent le principal handicap ; il sera nécessaire que les chambres de commerce, dont c'est le rôle, ainsi que les établissements publics régionaux, fournissent leur concours actif. La création récente d'un secrétariat d'Etat au Commerce extérieur, si l'on consent à décentraliser son action, devrait aussi apporter une aide efficace.

C'est ainsi que, après l'Angleterre et la France atlantique de la péninsule ibérique, pourra être complétée la construction d'un système d'échanges sur la façade atlantique européenne dont la Bretagne heureusement constituera le pivot.

#### YVES LAINE.

Directeur commercial du port autonome Nantes-Saint-Nazaire. Responsable de la commission économique à l'association « Bretagne-Irlande ».

(1) A priori, on peut penser que ces quatre ports ont une chance égale de réussir une telle tentative. Avec le potentiel de départ, il est évident qu'il n'y a de la place que pour un seul de ces ports, le premier qui acceptera le pari.

(2) Chambre de commerce et d'industrie, place Honoré-Commaire, à Rennes ; Commission économique, 4, rue de Sévigné, 44000 Nantes ; Office du commerce irlandais, 53, rue de Miromesnil, 75008 Paris.

Centre de l'U.O.N.T.I.

## Retrouvailles celtiques

par  
René Henno

Il n'est pas possible de parler de l'Irlande sans évoquer tout de suite l'intérêt de tout ce qui est breton. De toutes les nations appartenant à notre communauté celtique, la « verte Erin » est celle de laquelle notre peuple breton se sent le plus proche et le plus solidaire, les drames passés et présents de l'Irlande étant ressentis à l'égal d'un malheur familial.

Il nous a donc semblé logique, en cette période où l'on parle tant de la construction de l'Europe, et alors que l'Irlande vient d'entrer dans le Marché commun, de créer une association qui se penche justement sur l'étude du développement des relations économiques, touristiques et culturelles entre les deux pays.

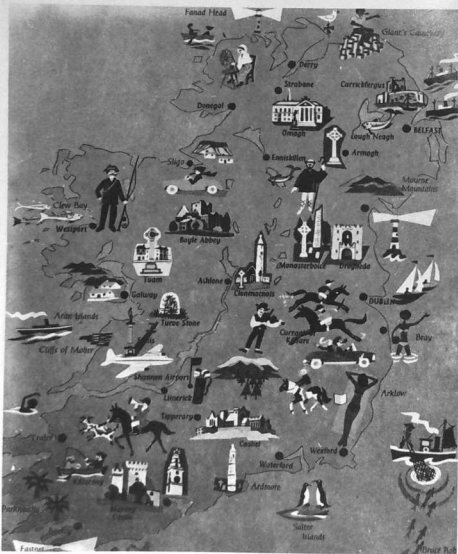
Aussi, afin de bien marquer les axes dans lesquels cette volonté de recherche et d'action doit se manifester, l'Association Bretagne-Irlande s'est-elle placée sous le haut patronage des présidents des chambres régionales de commerce et d'industrie, des métiers, d'agriculture, et du président du Comité régional de tourisme en Bretagne. C'est donc en liaison avec les responsables de tous les organismes

bretons que l'A.B.I. entend travailler, d'excellentes relations étant par ailleurs déjà établies avec les dirigeants de l'Office du commerce extérieur irlandais à Paris, l'Office irlandais du tourisme en France, ainsi qu'avec les services de l'ambassade d'Irlande à Paris et ceux de l'ambassade de France à Dublin. L'intérêt nous veut bien porter à l'action de l'A.B.I., ces organismes officiels ont un gage de réussite et une incitation à agir très vive.

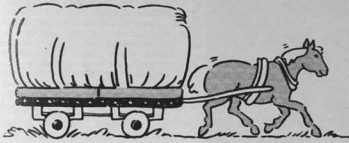
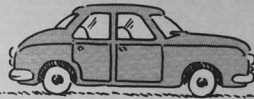
Plusieurs commissions de travail ont été créées. Nous soulignerons plus particulièrement la création de la commission économique et de la commission culturelle. Déjà d'excellentes relations existent

#### DEVELOPPER LES RELATIONS ECONOMIQUES...

Plusieurs commissions de travail ont été créées. Nous soulignerons plus particulièrement la création de la commission économique et de la commission culturelle. Déjà d'excellentes relations existent



## Aer Lingus vous offre un avion, l'Irlande et 3 moyens de locomotion.



Une voiture : N'emportez pas votre voiture au paradis. Il y a déjà de belles voitures avec la conduite à droite (on roule à gauche en Irlande).

Pour 9 jours, kilométrage illimité : 698 F (base 4 personnes, jet Aer Lingus compris).

Un cabin cruiser : Capitaine sur le Shannon pour sept jours. 1 leçon suffit et larguez les amarres sur le plus beau fleuve des îles britanniques. Le bateau est équipé pour 2 à 8 personnes. 900 F (base 4 personnes, jet Aer Lingus compris).

Un chariot de pionnier (de luxe) : Une semaine avec une roulotte confortablement équipée (couchettes, cuisine...) 600 F (base 4 personnes, jet Aer Lingus compris).

**AER LINGUS - IRISH**

Seuls vols directs vers l'Irlande.

Je voudrais tout savoir sur :

- Voiture
- Cabin cruiser
- Chariot de pionnier

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Envoyez ce coupon  
à Aer Lingus :  
36 bis, Bd Haussmann  
75009 Paris  
Tél. 770.99.90

entre notre Bretagne et l'Irlande, soit sur le plan commercial grâce à l'action diligente de nos chambres de commerce, soit sur le plan culturel grâce au travail de nombreuses associations interculturelles. Les commissions mises en place par l'A.B.I. ne veulent, ni ne doivent, faire double emploi avec les organisations existantes, mais les aider en leur apportant des informations que l'A.B.I. aura glanées dans tous les milieux ou en mettant à leur disposition l'aide de son réseau de relations.

La commission économique, placée sous l'autorité de Yves Laine, directeur commercial du port autonome de Nantes-Saint-Nazaire, se propose particulièrement de mieux faire connaître aux industriels et consommateurs bretons les domaines de production que la République d'Irlande souhaite développer ; l'exportation et de présenter à nos exportateurs les articles industriels ou agricoles dont le besoin se fait le plus sentir actuellement en Irlande.

#### ... ET CULTURELLES

La commission culturelle, animée par l'écrivain Yann Brekilien et par Polig Monjarret, président de Bodadeg ar Senned, va s'employer à mieux faire connaître à nos compatriotes les rapports existant entre notre culture bretonne et la culture galloise, et à présenter l'artisanat et les arts irlandais par la mise sur pied d'expositions.

#### RAPPROCHER LES HOMMES

Enfin, afin de renforcer les liens d'amitié qui unissent depuis si longtemps les Bretons et les Irlandais, l'A.B.I. étudie, en liaison avec la Fédération mondiale des villes jumelées, le jumelage de certains de nos villes et de nos bourgs avec des villes ou communes irlandaises de même importance et de même vocation maritime, agricole ou touristique. Des projets de jumelage sont en cours de réalisation : Lorient-Galway, Clithars-Carnedd-Dunmore East (comté de Waterford), Plouhinec et Gadh Dobhair (comté du Donegal), des contacts étant pris par ailleurs du côté breton avec Saint-Malo, Plougastel-Daoulas et l'Inténac et, du côté irlandais, avec Limerick, Ballina, Sligo, Westport, Kinsale et Kenmare. Les municipalités intéressées par de tels jumelages sont priées de nous en avvertir le plus rapidement possible.

#### AMELIORER LES LIAISONS

Dernier point de notre action : la recherche de l'amélioration des relations aériennes et maritimes entre la Bretagne et l'Irlande. Les échanges commerciaux et touristiques étant fonction des facilités de transport entre les deux pays, l'A.B.I. étudie avec la direction parliemienne de la compagnie aérienne irlandaise Aer Lingus la possibilité de créer pour l'été 75 une liaison hebdomadaire entre Rennes et Dublin.

La mise en place de telles commissions de travail et la réalisation d'un programme constructif implique l'adhésion et la participation active de tous ceux qui, à des titres divers, détiennent une part de responsabilité dans les secteurs-clés de notre économie, de notre culture et de notre tourisme. L'A.B.I. sera ce que voudront les Bretons. Aussi serions-nous heureux de recevoir rapidement avis, suggestions, adhésions et aide financière (celle-ci restant toujours le nerf de l'action).

#### DEUX COMMUNAUTES FRATERNELLES

Tout dialogue impliquant deux interlocuteurs, nous en sommes venus mainte-

D. DOTTENBACH-BUYONNE

nant à souhaiter la création en Irlande d'une association identique à la nôtre. Les contacts que nous voudrions voir s'établir entre les deux pays en seront grandement facilités. C'est un point délicat que nous avons déjà évoqué avec des responsables de l'ambassade d'Irlande à Paris ainsi qu'avec des amis irlandais. Dans ce domaine nous ne pouvons formuler qu'un vœu : puisse-t-il se réaliser rapidement.

Dernière née des associations bretonnes, l'A.B.I. lance un appel à tous les Bretons afin que, grâce à leur aide et leurs conseils, elle puisse couvrir pleinement en faveur du développement de tous les rapports entre les deux communautés celtes, bretonne et irlandaise.

René HENNO,  
Président de l'Association  
Bretonne-Irlandaise.

\* Pour tous renseignements et adhésions, prière de s'adresser auprès du secrétaire général de l'A.B.I., Yves Jobbo-Duval, Parc Saint-Martin, B. 2, Rennes.

## Le patrimoine commun des Celtes

par  
Yann Brekilien

### LATINS, FRANCS OU GAULOIS ?

Vous avez peut-être du mal à la croire, mais c'est un langage que j'ai entendu plus d'une fois. Tout récemment encore, on m'a communiqué un article — assez mais et débile, il est vrai — publié dans un quotidien saarvagat à l'occasion des derniers attentats du F.L.B. Pour mieux justifier son indignation contre le plagiat de l'entente de Roc-H-Tréadec, le journaliste affirmait péremptoirement que les Bretons sont des Français comme les autres. (au fait, c'est quoi, les Français ? des Français, comme leur nom l'indique, ou des Latins, comme ils le pensaient... mais alors, pourquoi parlent-ils de leurs ancêtres les Gaulois ?) et n'est rien, mais alors rigoureusement rien à voir avec les Celtes. La preuve, écrivait-il, c'est que les Bretons sont groupés en communes, autour de leurs clochers. Donc les Bretons sont kikilil les Parisiens, les Chinois et les Mokos C.O.F.D.I.

Nous attendons avec une certaine curiosité que ce distingué confrère nous donne un reportage sur la vie des Irlandais en clans. Mais, puisqu'il conteste notre culture celte à nous, Bretons, nous aurons peut-être l'indiscrétion de lui demander s'il a jamais entendu parler d'une certaine langue bretonne, encore en usage de Vannes à Ouessant. Il est probable que, comme 90 % des Français, il répondrait qu'il ignore l'existence et demanderait s'il s'agit d'un patois français de l'ouest ou d'un dialecte anglais, subsistant de la guerre de Cent Ans.

C'est donc à cet estimable confrère arverne et aux 90 % de prétendus latins portant un nom germanique et se disant fils de Gaulois qui pensent comme lui, que je dédierai les quelques observations qui vont suivre.

### LES CELTES SUR DEUX TIERS DE L'EUROPE

Les Celtes, il y a vingt-cinq siècles, dominaient les deux tiers de l'Europe et y avaient développé une civilisation très brillante et très originale. Ils n'étaient pas trop rationalistes, ils étaient pleins de fantaisie et d'une imagination débordante. Ils étaient très en avance sur les Romains dans le domaine de l'agriculture et de l'industrie, avaient des connaissances scientifiques bien plus poussées, des conceptions religieuses moins grossières et faisaient preuve, en matière artistique, d'un raffinement plus d'originalité et de sens créateur. Ils avaient le goût du merveilleux et leur tournure d'esprit aurait déjà pu être qualifiée de surréaliste.

Vinrent, hélas ! les invasions. Les invasions romaines et les invasions germaniques. La culture celte fut étouffée, balayée, et ne subsista plus que dans les îles et les presqu'îles de l'extrême-Occident.

Les peuples d'Irlande, d'Ecosse, de l'île de Man, du pays de Galles, du Cornwall et de notre Bretagne ont conservé un extraordinaire patrimoine culturel dont l'origine se perd dans la nuit des temps.

### UNE CULTURE FAITE D'UNE INFINITE DE FACETTES

Ce patrimoine est si riche qu'il ne saurait se laisser enfermer dans des limites ni des définitions. Il y a une littérature celte, mais son domaine est immense et varié. Il y a un art celte, mais ses horizons se perdent dans l'infini. Il y a des mythes et légendes celtes, mais ils englobent des myriades de thèmes millénaires et chaque thème suppose une myriade de variantes. Il y a une musique celte, qui possède dix fois plus de modes que la musique classique, mais elle se sent plus qu'elle ne s'analyse. Il y a une danse celte, comme il y a plus spécialement une danse bretonne. Mais vous pouvez toujours essayer de définir la danse bretonne ! Alors, si vous voulez essayer de définir la danse celte... L'infini de facettes que présente la culture celte fait le beau jeu de ceux qui la nient, surtout si, avec leur esprit latin, ils en exigent une définition sèche et rigoureuse.

En vérité, elle est quelque chose de si vaste qu'il est quasi impossible de définir ce qu'elle est et que l'on peut surtout dire ce qu'elle n'est pas. Elle n'est pas rationalisée, elle n'est pas réaliste, elle n'est pas uniformisatrice, elle n'est pas esclavée de lois ni de normes, elle ne se soucie pas d'ordre ni d'équilibre. Elle est plus intuitive qu'analytique, elle ne donne pas à la raison la prépondérance sur les sentiments.

Il existe tout de même un critère objectif de la culture celte, que même un esprit latin doit admettre : sont celtes les pays où l'on parle, ou du moins l'on parlait il y a encore quelques siècles, une langue celte.

### IRLANDAIS ET BRETONS : LES DEUX PEUPLES CELTES LES PLUS PROCHES

Or, il est un fait très curieux. On sait — je vous dire : on sait quand on est

## VERS LE JUMELAGE LORIENT - GALWAY

Un grand pas a été fait vers le jumelage de Lorient avec Galway. D'une part, une petite délégation de Lorient est allée étudier sur place les modalités de ce jumelage ; d'autre part, une importante délégation irlandaise, conduite par MM. Alderman Fintan Coogan, député-maire de Galway, et Joseph Curley, vice-président de la Chambre de commerce de cette ville, est venue assister au Festival International des commémorations de Lorient (du 2 au 12 août). Au cours des nombreuses réceptions organisées aussi bien par la municipalité de Lorient que par la Chambre de commerce, ont été évoqués les avantages

un peu cultivé, mais les Français qui ont été de bons élèves à l'école l'ignorent — que les langues celtes d'aujourd'hui se divisent en deux branches, la branche gauloise et la branche brittonique. Les peuples gaulois sont l'Irlande, l'Ecosse et l'île de Man. Les peuples brittoniques sont le pays de Galles, la Bretagne et le Cornwall. Les Français confondent généralement d'ailleurs, celte et gaulois... ce qui leur permet de nier la culture de la Bretagne, sauf quand ils emploient le mot « gaulois » pour désigner la langue bretonne ! On pourrait donc s'attendre à ce que, du point de vue culturel, l'Irlande soit très proche de l'Ecosse et beaucoup moins du pays de Galles, de la Bretagne et du Cornwall, qui forment une autre famille. Or, ce n'est pas ainsi que les choses apparaissent dans la réalité. Les deux pays dont les cultures, les traditions, les modes de pensée, les tempéraments sont les plus proches sont, malgré la disparité des langues, la Bretagne et l'Irlande. C'est un fait. Il s'explique sans doute par l'influence sur les autres peuples celtes de la religion protestante qui a imposé un frein à la fantaisie, au rêve, à l'irréalisme.

### UNE EXTRAORDINAIRE RESEMBLANCE

Que ce soit dans le domaine des arts plastiques, de la musique, de la danse, de la religion ou du comportement dans la vie (devant une bouteille, la veille, pour l'exactitude aux rendez-vous, pour le zèle à répondre aux lettres, dans les explications de révolte, au point de vue de l'hospitalité, de la fidélité, de la susceptibilité, dans la façon de raconter les choses avec fantaisie, humour et exagération, aussi bien que devant la mort), il n'y a personne qui ressemble plus à un Irlandais qu'un Breton et à un Breton qu'un Irlandais.

Et notre commune culture doit peu de choses aux Latins !

Yann Brekilien.

\* Délégation de Lorient : MM. Guillémot, maire adjoint ; Le Joncour, Pierre Bernard, conseillers municipaux ; Yvonig Gicquel, directeur de la C.C.I. de Lorient ; capitaine Francis Pahn, directeur du port de pêche ; M. Merlan.



Dans la presqu'île de Beare, comté de Cork.



Stone Circle à Drumbeg.

(Photo Ith)

Championnat de France de mots croisés 1974/75 DOTÉ DE 15 MILLIONS AF DE PRIX Prochainement dans nos colonnes



Les bonnes initiatives. Une essence de bonne publicité. (Photo B = 5)

### Un an de F.L.B. : 16 attentats

En faisant exploser le 6 août, sur l'aérodrome de Quimper-Pluguffan, un Fokker d'Air Inter, le Flib/Arb a signé son seizième attentat en un an. Les précédents avaient été dirigés contre le chantier de la gendarmerie à Fouesnant (10-11 juillet), une stèle à Quimper (10-11 octobre), le nouveau gendarmier de Quimper (27-28 novembre), les perceptions de Guingamp et Saint-Brieuc (8 et 9 décembre), un pavillon de promoteur à Port-la-Forêt (5-6 janvier), la résidence de Georges Pompidou à Kermadec (15 janvier), un navillon de promoteur à Concarneau (17-18 janvier), les abattoirs Doux à Port-Launay (23-30 janvier), le pylône Ort de Roc-H-Tréduon (14 février), des antennes radio à l'île Bouquet et à Roc-Arlin, la Direction de l'agriculture à Quimper (14 mars), un bulldozer du remembrement, la gendarmerie de Brest (25-26 juin).

### Deux nouvelles cartes touristiques

L'été 1974 a vu naître deux nouvelles cartes touristiques d'une conception nouvelle qui présentent le précieux avantage de sélectionner ce qui est essentiel dans deux régions de la Bretagne intérieure :

LES PAYS DE VILAINNE. — Au recto, la carte proprement dite, de Rennes à La Baule, avec les sites et activités proposés aux visiteurs ; au verso, une rapide description de chacune des communes présentant un intérêt architectural ou économique (Office touristique des Pays de Vilaine, 2, rue des Etats, Redon).

A LA DÉCOUVERTE DE L'ANGOAT. — Dans le rectangle Landivisau-Dinan-Redon-Quimper, la nature et les sites, les monuments, les époques et les styles, les activités, l'accueil, les spécialités bretonnes, le folklore (Kalon Bralch, 8, rue Desbates, Saint-Brieuc).

1<sup>er</sup> quotidien  
régional  
de France

# ouest france

Bretagne  
Basse-Normandie  
Pays de Loire

700000 exemplaires  
au service  
de 7000 000 d'habitants



Un nom bien connu en Bretagne, même s'il n'est pas synonyme de chanson bretonne. Une voix bien placée séduisante, virile. Des ballades que l'on fredonne avec un sourire gourmand. Cela plus bien d'autres choses, c'est le Guy Monfaur que l'on vient de retrouver après une absence qui nous fait regretter un silence sur lequel nous ne nous arrêtons pas car il n'est pas du domaine de la vie artistique. Il y a quelques mois, Kéleenn sortait un disque, signé Monfaur, présentait de nouvelles facettes de l'artiste bien connu dans la région dinannaise. La ballade avait cédé le pas à un certain nombre de chansons, très belles, très utiles, très soignées que l'on prenait un malin plaisir à s'imaginer écouter au coin de l'âtre. Pourtant c'était là le Guy Monfaur d'un moment, d'une époque. Un Monfaur plus sensitif, plus préoccupé presque plus intériorisé. Un Monfaur qui se libérait par la chanson, qui nous ouvrait son cœur en même temps que ses faux-pas et qui savait gagner en se réfugiant dans la beauté qui sait bien souvent, être thérapeutique. Guy Monfaur c'est avant tout un homme, plein, prêt à craquer de sa condition, qui sait ce que le sentiment d'amitié veut dire et qui, dans un langage preste, avec, souvent, une ironie acide, des accords bien faits, et pourquoi pas, une tranculence de bon aloi sait regarder l'autre, la vie, le monde et en dresser un constat. C'est cet homme au contact étonnant, au tempérament bagarreur que j'ai rencontré...

A. — *Guy Monfaur (1) un microsillon vous a rappelé à l'attention de vos amis, mais pour les autres pouvez-vous définir l'homme que vous êtes ?*

G.M. — « Qui je suis ? J'ai l'impression que les gens commencent à le savoir. On a dit de moi que j'étais le chanteur rive-gauche de la Bretagne. On n'a pas entièrement tort. Je compte maintenant poursuivre ma route en faisant des tournées plutôt que de rester sédentaire. Comme à Dinan. Là j'ai passé de bonnes soirées et je garde de très bons souvenirs. Mais c'est le passé...

A. — *Comment êtes-vous venu à ce métier qui semble représenter pour vous sinon une vocation du moins une façon de vivre, peut-être la façon de vivre ?*

G.M. — « Vous savez, il n'y a pas eu d'originalité. J'ai d'abord chanté les chansons des autres : Brassens, Léclerc, Ferré. Et un jour je me suis décidé à écrire des textes. J'ai commencé comme les copains... devant les copains. Puis j'ai délaissé petit à petit les chansons des autres pour chanter les miennes.

A. — *Comment travaillez-vous dans votre création ?*

G.M. — « Je me suis laissé dire qu'un homme comme Brassens mettait beaucoup de temps pour écrire une chanson. Chez moi, les neuf dixièmes de mes chansons sont du premier jet. J'ai peut-être le tort de ne pas les travailler car le texte serait sûrement meilleur. Mais je crois que ce qui se perd en valeur de texte se gagne en spontanéité.

A. — *On avait apprécié Guy Monfaur comme chanteur de ballades et aujourd'hui on découvre une autre forme plus intimiste, parfois autobiographique. Ce fait-il apporter-il à la qualité même de vos œuvres ?*

G.M. — « Lorsque une chanson est autobiographique elle ne peut être que meilleure parce qu'on la ressent plus. Dans mon second 30 cm il y a effectivement deux ou trois chansons qui tranchent sur la production générale.

## GUY MONFAUR : une chanson-constat

A. — *Comment êtes-vous venu à ce métier qui semble représenter pour vous sinon une vocation du moins une façon de vivre, peut-être la façon de vivre ?*

G.M. — « Vous savez, il n'y a pas eu d'originalité. J'ai d'abord chanté les chansons des autres : Brassens, Léclerc, Ferré. Et un jour je me suis décidé à écrire des textes. J'ai commencé comme les copains... devant les copains. Puis j'ai délaissé petit à petit les chansons des autres pour chanter les miennes.

A. — *Comment travaillez-vous dans votre création ?*

G.M. — « Je me suis laissé dire qu'un homme comme Brassens mettait beaucoup de temps pour écrire une chanson. Chez moi, les neuf dixièmes de mes chansons sont du premier jet. J'ai peut-être le tort de ne pas les travailler car le texte serait sûrement meilleur. Mais je crois que ce qui se perd en valeur de texte se gagne en spontanéité.

A. — *On avait apprécié Guy Monfaur comme chanteur de ballades et aujourd'hui on découvre une autre forme plus intimiste, parfois autobiographique. Ce fait-il apporter-il à la qualité même de vos œuvres ?*

G.M. — « Lorsque une chanson est autobiographique elle ne peut être que meilleure parce qu'on la ressent plus. Dans mon second 30 cm il y a effectivement deux ou trois chansons qui tranchent sur la production générale.

### LES RETROUVAILLES DE ROC-TREDUDON

A. — *On s'aperçoit d'ailleurs que vous revenez aux ballades...*

G.M. — « Je ne les ai jamais quittées. Ces temps-ci, c'est vrai, j'ai écrit de nouvelles ballades, mais cela ne veut pas dire que je n'écrirai pas d'autres chansons comme « Chez Nous ». Il faut écrire de temps en temps des chansons qui font rêver. C'est beau de rêver, ça fait du bien dans ce monde dépeçulé. »

A. — *Pensez-vous qu'il y ait une place pour le chanteur aujourd'hui dans ce monde ?*

G.M. — « Il y a une place pour le chanteur qui passe à la TV. Mais pour les autres... Les gens restent chez eux, la TV détruit tout contact humain. Cela a été facile à constater avec la destruction de l'émetteur de Roc-Tredudon : les gens étaient perdus et se sont aperçus qu'ils étaient retranchés comme des rats dans leur cave. Avec les voisins ils ne s'étaient pas vus depuis des mois et des mois pour bavarder une soirée, faire une belette, jouer aux paquets ou écouter un chanteur dans un bistrot.

A. — *Le contact entre les êtres, l'amitié apparaissent primordiaux pour vous ?*

G.M. — Ah ! l'amitié... J'ai déjà tellement dit là dessus ! C'est ce qu'il y a de meilleur au monde. L'être humain n'est pas en lui-même un solitaire. Il recherche la compagnie... Mais la TV fausse tout avec de faux amis qui ont nommés Guy Lux, Léon Zitronne, François de la Grange. Quand le bouton est tourné, les gens se retrouvent seuls. Et la vie passe. Mal. Et on se retrouve avec des cheveux blancs.

A. — *Quelles sont les nouveautés dans la chanson de Monfaur ?*

G.M. — Je vais abandonner les curés parce qu'ils évoluent, même si c'est à mon avis dans le mauvais sens (rires). La grande nouveauté, c'est l'introduction de textes remarquables d'une amie : Marie-Antoinette Porz-Even. J'ai trouvé chez elle une sensibilité étonnante et le sens du mot juste.

### GARDER DES MUNITIONS

A. — *Pour un chanteur de votre expérience, on relève une discographie bien mince (2). Y a-t-il bientôt un nouveau microsillon ?*

G.M. — Il faut bien dire que je n'ai pas tout enregistré : il faut garder des munitions ! Mais certainement vous aurez un disque en octobre avec des ballades : « La ballade du Tourne en Rond », « La ballade au surnommé Judas », l'homme qui m'a trahi de la façon la plus basse qu'on puisse trahir un autre homme et la fameuse « ballade pour l'huissier », qui n'a pas l'heur de plaire à un huissier de Dinan. Je suis au regret, ma foi, mais je la lui dédicacerai. Il y aura aussi « Le Retour », une des rares chansons d'amour que j'ai écrites dans ma vie ».

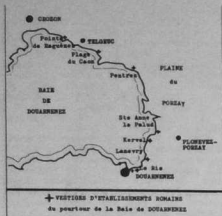
A. — *Chanteur, n'est-ce pas pour vous une façon de régler vos comptes avec la société ; société dans laquelle on a du mal à respirer ?*

G.M. — Régler le compte à une société, c'est bien difficile. Sauf, si c'est à la Société Générale et encore c'est toujours à son avantage (rires). Non, je ne règle pas de compte. Je fais des constats et il est difficile de le constater.

André-Georges Hamon.

(1) 24, rue du Bourbonnais, 35000 - Rennes. — (2) Ballades de Guy Monfaur (Ballade de Jean Pierre, Mon cerceuil, Ballade de la rue, La Soupe, Chez Boniol). On m'a donné une vie. Le Confessionnel. Dans le monde, le contamine, le temps des fiançailles, le livre, Chausse-trappe). Monde Mélody 3326 — Guy Monfaur : Chez Nous (Chez nous, j'ai pris mon sac, Prends donc un verre, En passant sous la lune, La canne à grand papa, l'arbre nérologique, Ballade de la corde, Vois-tu ma vie, ballade pour les c... Jean sans terre, on m'a donné une vie, Et voilà l're, printemps) Kéleenn phonogram 6332633.

## Le complexe industriel de la baie de Douarnenez à l'époque romaine



Depuis quelques années, les archéologues se penchent sur les vestiges de l'époque gallo-romaine de la Baie de Douarnenez, la zone littorale, en particulier le Porzay, constitue une petite région naturelle qui possède de nombreux sites de cette époque. Ils ont été étudiés grâce aux techniques modernes de recherche et, actuellement, on possède une large vue d'ensemble des points de l'occupation romaine aux premiers siècles de l'ère chrétienne sur le pourtour de la Baie. Les sites ont révélé, d'une part, un habitat d'une certaine densité, mais aussi des activités maritimes importantes. Les établissements industriels qui jalonnent la bande côtière, entre Douarnenez et Crozon, ont permis de conclure qu'à partir de la fin du premier siècle, des salaisons, des usines à garum et des fours pour la production du sel fonctionnaient dans cette région de Cornouaille.

Au siècle dernier, un archéologue perspicace, M. Halna du Fretay, intrigué par la présence, sur les rivages de la Baie, d'édifices cubiques que l'on prenait pour des thermes ou des citernes, fut le seul à deviner qu'il s'agissait de cuves à conserver le poisson. On a découvert depuis, après des recherches approfondies, l'im-

portance de ces industries, liées à la proximité de l'Océan. Toujours groupés, de tels ouvrages ont été repérés sur les sites des Plozevet en Douarnenez, puis, plus au Nord, à Lanévy en Kerlaz, à Kervel et à Tréfuntec en Plonevez-Porzay, à Pentrez en Saint-Nic, sur la grève du Caon en Telguc, à la pointe de Ra-guenez en Crozon. Dans tous les cas, il s'agit de bassins étanches, construits en petit appareil, soigneusement maçonnés et revêtus d'un enduit au mortier rose.

Le fait qu'on ait localisé non seulement des cuves à salaisons, mais encore des fours pour la production du sel par traitement d'eau de mer ou de saumure, présente un grand intérêt archéologique. La technique du lavage des sables à l'eau douce exigeait naturellement la proximité d'un ruisseau : la construction des fours (appelés briquetages) et la confection des récipients nécessaires à l'argile. On pense que le procédé de ces fours sur lesquels on disposait des usages — qui remonte à l'âge du Fer — fut perfectionné au temps des Romains. Autres ouvrages, les bacs à garum. Ce produit, à base de suc de poisson fermenté, était utilisé pour relever certains mets. Les Romains devaient en être friands et ne dédaignaient pas la bonne chère, comme l'attestent certains écrits. Le garum servait aussi de produit d'exportation et des récipients, d'une forme particulière, étaient utilisés pour en assurer le transport vers d'autres régions de Gaule. On a longtemps cru que le garum n'avait connu d'utilisation que sur les rivages méditerranéens, d'où l'importance des découvertes faites sur les rivages de la Baie de Douarnenez. Il est certain que des échanges commerciaux se firent à l'époque entre l'Armorique occidentale et le reste du pays comme en témoigne la céramique de Lexoux et d'Argonne recueillie sur les sites littoraux. Du reste, le réseau des voies anciennes ceinture le pourtour de la Baie, les grèves constituant elles-mêmes des tronçons de routes en certains secteurs.

On a eu souvent tendance à croire que l'occupation s'était traduite par des postes d'intérêt stratégique, reliés entre eux par des itinéraires directs. L'importance et la densité des établissements côtiers à caractère industriel, installés autour de la Baie, permettent de penser aujourd'hui à des activités commerciales et maritimes qui coexistent, à l'époque romaine, un certain essor dans la région de Douarnenez.

La localisation des sites sur les rivages de l'Océan laisse à penser que la rive locale s'était réfugiée sur la zone littorale, alors que depuis des décades l'heuroz développement des activités rurales a fait du Porzay une plaine onéreuse aux exploitations cossues. A l'heure où l'on cesse de réaffirmer la vocation maritime de notre Penn ar Bed, il a paru intéressant de rappeler qu'aux premiers siècles déjà l'homme s'orienta vers les richesses de l'Océan et s'attacha à les exploiter.

Jos Philippe.



**BANQUE DE BRETAGNE**

Direction générale : RENNES  
285, avenue du Général-Patton  
Téléphone : 36-44-05

**LA GRANDE BANQUE REGIONALE QUI SOUTIEN VOS INTERETS**

75 agences et bureaux sont à votre service

**COTES-DU-NORD (22)**

GUINGAMP, 10, rue Saint-Yves	43.79.85
LAMBALLE, rue Croix-à-Fèves	0.23
LANNION, avenue du Tribunal	38.40.78
LOUDEAC, rue de Pontivy	0.30
PAIMPOL, place du Maréchal	20.41.09
QUINTIN, rue au Lin	32.80.25
SAINTE-BRIEUC, 20, rue Michelet	33.12.52
TREGIER, 33, rue Saint-André	20.30.11

**FINISTERE (29)**

BREST, 22, rue de Lyon	44.34.10
CONCARNEAU, Avenue A. Le Lay	97.95.78
LANDIVISIAU, rue General-Mangin	88.13.82
MORLAIX, 14, quai de Trégulier	88.15.67
QUIMPER, quai de l'Obélisque	95.44.34
QUIMPERLE, rue Leveque	96.09.33

**ILLE-ET-VILAINE (35)**

COMBOURG, rue des Princes	0.38
DINARD, 1, rue Levasseur	46.10.08
DOL, 7, boulevard Poinson	49.02
FOUGERES, 10, rue du Tribunal	99.22.93
LA GUECQUE, av. du Gal-Leclerc	49.22.28
REDON, 3, rue Victor-Hugo	71.07.48
RENNES, 15, quai Dupuy-Trouin	20.36.75
SAINTE-MARIE, 8, pl. Chateaubriand	40.34.56
SAINTE-MEEN, 16, avenue Foch	0.21
VITRE, 1, rue de la Borderie	75.00.60

**LOIRE-ATLANTIQUE (44)**

LA BAULE, 8, allée des Camélias	60.11.22
---------------------------------	----------

**MORBIHAN (56)**

LORIENT, 14, rue V. Maasé	21.23.56
ROERMEIL, 2, place de l'Union	74.03.11
PONTIVY, 22, rue de Lourmel	25.11.67
VANNES, 4, rue de La Bix	66.20.74

**PARIS**

Rue du Départ	326.66.60
---------------	-----------

**RUNGIS**

3, allée de la Cossonnerie	686.45.52
----------------------------	-----------

Correspondants dans toute la France et dans le monde entier

## La guerre de succession bretonne (1341-1365)

### Les maisons de Penthièvre et de Montfort

La succession du duc Jean III, mort en 1341 sans enfants, fut disputée entre sa nièce Jeanne de Penthièvre et son demi-frère, Jean de Montfort. La première était la fille d'un frère puîné de Jean I<sup>er</sup> Guy, au profit duquel avait été rétabli le bel apogée de Penthièvre. Le second trait son nom de la seigneurie de Montfort-l'Amaury, dans l'île de France, qu'il avait héritée de sa mère. Jeanne de Penthièvre faisait valoir, par représentation, le droit incontestable que son père aurait eu à la succession s'il avait vécu. Jean de Montfort lui opposait la coutume française qui, contrairement à la coutume bretonne, n'admettait pas la représentation et ne reconnaissait le droit des femmes à hériter d'un fief ou au l'absence d'héritier masculin. Les sympathies de Jean III allaient à sa nièce et il avait favorisé son mariage avec Charles de Blois, neveu du roi de France Philippe VI de Valois, afin de lui assurer le puissant appui de ce dernier. Mais il eut scrupule à se prononcer franchement avant sa mort parce que les droits de Jeanne ne lui paraissaient pas certains et il en résulta une longue guerre, ruinée pour le duché.

#### LA PREMIERE PERIODE DE LA GUERRE (1341-1343)

Cette guerre de Blois et de Montfort fit de la Bretagne un enjeu entre les rois de France et d'Angleterre. Elle se confondit avec la première partie de la guerre de Cent Ans commencée en 1337.

Jean de Montfort, sans attendre le jugement de la Cour des pairs de France, mit la main sur Nantes et sur plusieurs autres villes, et fit l'alliance avec le Roi d'Angleterre Edouard III. Comme celui-ci prétendait à la couronne de France, il lui fit hommage pour le duché de Bretagne comme au souverain légitime de la France. Jean de Montfort trouva principalement ses partisans en Basse-Bretagne et dans les villes. Charles de Blois trouva surtout les siens dans le clergé et dans la haute noblesse. Le Penthièvre, chef de sa femme lui fournit un solide point d'appui avec de nombreux vaisseaux par lesquels devaient se signaler Jean de Beaulieu et Bertrand du Guesclin. Charles était un prince d'une ardeur piété ; sa consécration fut proposée de bonne heure après sa mort ; pourtant sa dévotion ne parut pas avoir servi particulièrement sa cause. Les ravages des gens de guerre inspirèrent surtout à la masse de la population le désir de la paix et une aversion particulière pour les bandes anglaises envoyées au secours de Jean de Montfort. Ce dernier fut fait prisonnier dans Nantes dès la première année de la guerre. Mais sa femme, l'énergique Jeanne de Flandre, rallia ses partisans. Assiégée dans Hennebont, elle fut délivrée par la flotte anglaise. Les rois de France et d'Angleterre amenèrent alors eux-mêmes leurs armées en Bretagne ; mais ils conclurent sans combattre, le 19 janvier 1343, la trêve de Malestroit. Elle libéra Jean de Montfort sous condition.



REPRISES DES HOSTILITES

FIN DE LA GUERRE

Bientôt, à la suite de l'exécution à Paris, sous prétexte de trahison, d'Olivier de Clisson et de plusieurs autres partisans de Jean de Montfort, les anglais rouvrirent les hostilités. La mort de Jean de Montfort (septembre 1345) n'y mit pas fin. Sa femme, réfugiée en Angleterre, était devenue folle. Mais Edouard III continua à soutenir la cause de son fils, le futur duc Jean IV, dont il était tuteur et qu'il garda près de lui. Un an après la défaite du roi Philippe VI à Crécy, Charles de Blois, en juin 1347, fut battu, blessé et fait prisonnier à la Roche-Derrien. Il devait rester neuf ans aux mains des anglais avant d'être libéré moyennant l'énorme rançon de 700.000 florins.

Pendant ce temps, sa femme continuait la lutte. Ce fut une longue guerre d'escarmouches entre des bandes installées dans des châteaux ou des villes fortes et qui vivaient sur le pays. Elle fut marquée par le célèbre épisode du combat des Trente près du château de Mivoie entre Roderme et Josselin (26 mai 1351). Trente chevaliers bretons conduits par Beaulieu et vainquirent trente chevaliers anglais commandés par Bembo. C'est au cours de cette période de la guerre que Bertrand du Guesclin, de la Motte-Brons dans le pays de Dinan, un des nombreux petits gentilshommes bretons qui cherchaient fortune dans le métier des armes, commença à servir dans le parti de Blois. A la suite de ses exploits lors de la défense victorieuse de Rennes, assiégée par les anglais d'octobre 1356 à juillet 1357, il fut armé chevalier par Charles de Blois lui-même.



patrick de gweline

# Théo BRIANT

## un "chouan magnifique"

Tous ceux qui ont connu Théo Briant conservent de lui le souvenir d'un excellent écrivain, d'un amateur et d'un ami.

Après avoir dirigé à Paris une galerie d'art, il s'était fixé à Paramé, dans ce curieux logis de la « Tour-du-Vent », où sa porte était toujours ouverte pour les jeunes qui venaient lui demander un conseil. Il y avait installé le quartier général de son mouvement du « Gœland » et c'est de là aussi qu'il dirigeait l'Association des écrivains de l'Ouest, dont l'actuel président est un de ses disciples, Michel Velmans.

Théo Briant est surtout connu comme poète, mais on ne peut oublier ses autres ouvrages. Et tout d'abord un roman, *les Amazones de la Chouannerie*, qui connut un grand succès en 1938 et qui obtint deux voix au Goncourt, celles de Léon Daudet et de René Benjamin. Ce roman, trop vite épuisé, était devenu introuvable, et c'est pourquoi les Editions Fernand Lanore viennent d'en publier une nouvelle édition.

Dans un autre ouvrage, *les Pierres m'ont dit...*, Théo Briant a laissé parler les pierres de vieilles demeures qui ont évoqué pour lui les figures de Chateaubriand, de Villiers de l'Isle-Adam, de Tristan Corbière, d'Armand de la Rouërie, de Cadoudal, de Charcot, etc.

Mais en Théo Briant il ne faut pas voir que l'écrivain ou l'animateur. Il laisse aussi, dans le recueil de nos souvenirs, l'image d'un ami.

Il fut, en effet, non seulement l'ami des grands noms du monde des lettres, mais aussi celui des humbles, des modestes, des « sans grade » de la littérature, qui venaient lui confier leurs espoirs et leurs ambitions. A tous ceux-là il savait mettre un peu de baume au cœur.

Sa bonté était grande. Il ne s'emportait jamais et il ignorait la colère. Même à l'égard de ceux qui le jalouaient, il savait être généreux. Et pourtant, il me souvient qu'une fois au moins il manifesta une certaine irritation. Ce jour-là il avait trouvé dans son courrier une lettre sur l'enveloppe de laquelle son correspondant avait écrit son nom avec un "D".

Alors Théo de protester avec indignation : « Mon nom s'écrit avec un "T" et non avec un "D"... »

Car pour rien au monde il n'aurait voulu avoir un point de commun avec un homme politique qu'il n'aimait pas.

Pourtant Théo Briant ne faisait pas de politique mais, dans le fond de



Un portrait de Théo Briant.

son cœur, il était, lui aussi, comme Cadoudal, un « chouan magnifique ». Son existence à la « Tour-du-Vent » était celle d'un sage. Il savait se contenter de peu et il n'a jamais connu la fortune. Il l'avouait d'ailleurs sans la moindre amertume.

Mais la douleur ne lui a pas été épargnée et il a vu la mort attrister son foyer.

Sa seule consolation fut d'avoir trouvé pendant les dernières années de sa vie le réconfort d'une présence aussi affectueuse que discrète. Celle à qui il donna le nom de « Petite Lumière » fut alors pour lui un véritable rayon de soleil. Elle poursuivit encore aujourd'hui sa mission en demeurant la fidèle gardienne de cette « Tour-du-Vent » dont les pierres évoquent toujours, à travers le silence des jours entés, le souvenir de Théo Briant.

JOB DE ROINCE.

### LIVRES ET DISQUES BRETONS PAR CORRESPONDANCE

Danvezou Breizh (Diffusion bretonne) vient d'édition son catalogue 1974-1975. En cinquante pages, c'est un véritable, et précieux, répertoire de la « matière bretonne » au plan des livres et des disques, en brezhoneg ou en français. S'y ajoutent les ouvrages d'autres auteurs qui traitent des problèmes qui nous concernent. De l'histoire au roman, en passant par les livres pour jeunes, la poésie et le sport, les cours de langue, nous trouvons là un éclatisme de bon aloi. Un tarif détaillé est joint, cet organisme est, en effet, spécialisé dans la vente par correspondance.

Pour recevoir le catalogue, écrivez à : Diffusion bretonne, 110, rue de Saint-Malo, Rennes.

# etres lettres

## L'encyclopédie internationale FOCUS

L'une des plus remarquables parmi les encyclopédies publiées récemment. Conçue par une maison suédoise et réalisée en collaboration avec des spécialistes de tous les pays, elle a été adaptée et éditée pour les pays francophones par les éditions Bords. Retenir tout ce qui appartient au patrimoine classique de la culture et mettre résolument l'accent sur le monde contemporain, telles sont les deux caractéristiques de cette encyclopédie alphabétique en huit volumes, par surcroît, la présentation est moderne (nombreuses illustrations, toutes en couleurs), le format maniable, la reliure de qualité. Autre caractéristique sympathique : à l'article « Bretagne », on note que Joa Le Douaré a participé aux illustrations photographiques ; et la Bretagne présentée ici compte bien les cinq départements, d'où des photos de Piriac et de La Baule « qui illustre la vocation touristique de la Bretagne ». Une publication qui honore les éditions Bords. — M.D.

\* *La part des choses*, par Benoitte Groult. Neuf hommes et une femme sur un bateau qui fait le tour du monde : des univers se révèlent, pas toujours beaux. Mais aussi de jolies pages sur la redécouverte des amours. (Livres de poche.)

\* *L'utopie ou la mort*, par René Dumont. Un livre un peu bruyant mais d'une sincérité à fleur de peau, bouillonnant d'idées dans lesquelles il faut manifestement faire un tri. Partant d'un véritable réquisitoire contre le monde tel qu'il est, un ensemble de propositions. Utopiques ? C'est à voir : l'utopie est parfois la dernière planche de salut. (Ed. du Seuil.)

### La poésie

\* *A présences*, par Bernard Picavet. Des poèmes sur les problèmes de la civilisation. (Ed. Tracés.)

\* *Le sens du paysage*, par Emilienne Kerhoas. La Société des gens de lettres a justement couronné cet hymne à la nature, d'une écriture limpide et d'une inspiration sereine. (Nouveaux Cahiers de jeunesse.)

\* *Regards*, par Gérard Le Floch. Militant de la lutte occultine, ce Breton de vingt ans présente les poèmes qu'il écrit quand il en avait seize ; gauches parfois, ils sont à l'évidence sincères, surtout dans la dénonciation de l'injustice. L'auteur excelle principalement dans ses compositions fort poivrées, je pense, par exemple, à « Détéirements », qui met en deux scènes un général et un caporal. Discutables : les acrobaties comme « le montre ». (Ed. la Pensée universelle.)

\* *Chants de veille*, par Michel Morvan. Jeune enseignant, ce Lamballais s'est dédié à publier, sous une forme modeste, les poèmes qu'il sentait sourdre en lui depuis longtemps : il n'échappe pas à quelques clichés et à une certaine naïveté latente, mais la qualité perce au travers d'un poème comme « Flash-back », que j'ai trouvé remarquable. (Chez l'auteur, impasse Leclerc, Perros-Guirec.)

## La septième mort de Glenmor ?

Le dernier livre de Glenmor est un grand récit bardique, dont l'abord est abrupt, l'accès difficile : il faut s'incarner dans les personnages, s'imprégner d'un symbolisme envoûtant, débarrasser l'esprit de ses mimas et l'empirer de pureté... alors, seulement, commence-t-on à s'initier, à participer à la longue quête faite d'une longue arce qui constitue l'épine dorsale d'une aventure intemporelle qui semble remonter à l'origine des âges et qui, après tout, est peut-être du nôtre. S'y trouvent exaltés ces sentiments traditionnellement celtiques : la sagesse, la bonté, le courage, qui s'expriment d'une manière à laquelle ne comprendront sans doute pas grand-chose les esprits cartésiens désemparés devant les incantations mystiques. Grand prêtre, grand druide, plutôt, d'une foi qui est philosophie et surtout pas religion, Glenmor a-t-il voulu apporter un message ? Je ne le crois pas : c'est ici un témoignage de l'irréel/ réel. Et pourquoi ce titre qui intrigue : *la Septième mort* ? Mon avis, c'est que Millig est Lug, qu'il est du clan de Krec'hell, qu'il a vécu ses cheminement qui l'ont mené au-delà du troisième monde, et que ce livre-là constitue en quelque sorte le testament de sa septième réincarnation... (Ed. Terriel, le Poul, 22 - Mellonnec.)

## Catherine et la mer

« L'écume, bulles bleues aux lèvres de la mer / Parsème ma beauté de ses vêtements pers... » Catherine Breillat, dans un impressionnant volume, consacre une



place importante à la mer : la mer-sexe, la mer-passion. C'est une poésie parfois mélancolique, parfois caustique aussi, pleine de brumes en teintes douces. J'ai aimé ses imperatives « nérolites », une « dramatique » crustallante, trop touffue à certains moments : « Mal », et surtout un délicieux petit « divertissement » qui procède d'une philosophie toute aérienne : « Jasmin ». Catherine Breillat a beaucoup de talent et une forte personnalité. (Ed. François Willimé.)



Pierre Bernard dans son atelier.

(Photo MPB)

## La fin d'un mythe

Dans une plaquette bourrée d'observations lucides et à l'honnêteté de reconnaître les erreurs passées, Fanch Tremel met fin au mythe « na na na pwen, Breizh hepen » (ni rouges, ni blancs, Bretons seulement). Comment, en effet, un vrai militant pourrait-il concevoir de se battre pour le peuple breton tout en acceptant le coude à coude avec ceux qui l'exploitent, qu'ils soient d'ici ou de l'étranger ? De même, l'auteur, aujourd'hui secrétaire national de SAV, reconnaît que son parti a eu tort de se prononcer tardivement des classes. Ayant fait le ménage dans les idées passées de ses amis, Fanch Tremel définit les deux thèmes actuels de SAV : socialisme autonome et fédéralisme à tous les échelons. Au-delà de quelques propos qui apparaissent aujourd'hui utopiques, il y a là des suggestions intéressantes qui contribueraient à donner à une Bretagne autogérée un visage original. Les références de Fanch Tremel sont, par contre, discutables... Tocqueville, Proudhon, Bakounine, Macez, oul... mais pourquoi Alexandre Marc et Guy Héraud ? Et surtout, comment a-t-il pu oublier Emile Masson ? (5 francs. L'Avant de la Bretagne, C.C.P. 1132-86 Rennes.)

## Les dessous de la drogue

Alors que la « french connection » refait parler d'elle et que la drogue se développe en Bretagne, il faut lire ce livre explosif, bourré de documents, et qui a fallu beaucoup de courage à son éditeur pour sortir. Le milieu et la politique, les financiers et les filières, les relations des truands avec les hommes d'affaires, tout cela est exposé, prouvé et nommé à l'appui. C'est ainsi qu'on apprend que des organisations immobilières ont été liées à des affaires comme celles de Delouette ou Labay. Notre compatriote Henri Janès écrivait, par exemple, le 28 octobre 1971, à René Pleven, alors garde des sceaux : « La drogue transportée par Labay valait 300 millions d'anciens francs au prix d'achat. D'où Labay a-t-il sorti ces 300 millions ? Serait-ce de la caisse de la Garantie foncière ? » (Ed. Alain Moreau.) YANN POLVET.

## Bilz de Batz ou l'anti-Bécassine

Zoro, Fanfan la Tulipe, Don Quichotte... Bilz de Batz, le héros breton, à la fois malin et naïf, est un peu tout cela. Dans ce premier volume, Pierre Bernard met aux prises son justicier avec un certain seigneur de Surcoy, qui aide de ses sbires rançonné... pardon : administré, au nom du roi de France, les braves gens d'un pays breton. Les empoignés sont rudes, les feintes nombreuses et, bien entendu, malgré ses gendarmes, ses valets et les collabos, le seigneur se trouve toujours ridiculisé par le roué Bilz. Nous regrettons que le texte soit parfois confus et que les enchaînements laissent à désirer, mais cela n'enlève rien d'essentiel à cet album de bande dessinée qui doit populariser un personnage pittoresque. (15 francs. Ed. C.I.T., 20, boulevard Pymal, Le Mesnil-le-Fou.)

## Un roman bretoniste : NENN JANI

L'ensemble de l'œuvre de Roparz Hemon constitue un monument d'une importance sans précédent en Bretagne. C'est dire tout l'intérêt que représente la publication d'un élément supplémentaire sous forme d'un roman de 256 pages, intitulé du nom du personnage principal : *Nenn Jani*. C'est toute la société bretonne des premières décennies de ce siècle qui revit dans ce livre qui sait être réaliste et perspicace tout en restant chaleureux. *Nenn Jani* s'ajoute à la galerie des personnages représentatifs du peuple breton. Et qui mieux que l'artiste bretoniste Pierre Péron pouvait réaliser une illustration de couverture en harmonie avec son ambiance ? Un livre dense, de lecture aisée, que tous les professeurs de langue bretonne pourront recommander à leurs élèves et largement utiliser dans leurs cours. Avec lui, la revue *Al Liamm* « sort » sa 10<sup>e</sup> livraison et continue, après trente années de parution, d'être à la pointe du combat pour une culture bretonne à la mesure de notre temps. (Ed. Al Liamm, 23 francs.) J. QUELLE, 47, rue Notre-Dame, GUINGAMP.



# LE 2<sup>e</sup> TOURNOI BRETON DE LA CHANSON POPULAIRE

Commencé le 15 juin à Pontivy après une journée de rodage à Landehen, le deuxième tournoi breton de la chanson populaire a tout de suite séduit le public par une formule dynamique qui permet de révéler en toute simplicité des talents authentiques, et qui permet aussi de participer à des jeux originaux.

Au 8 août, Jean Bérard avait déjà présenté 45 éliminatoires locales rassemblant, devant plusieurs dizaines de milliers de spectateurs, 245 concurrents, dont 85 ont été retenus pour les finales départementales. On sait que le lauréat bénéficiera de l'enregistrement de son premier disque.

Parallèlement se déroule, pour la première fois cette année, un mini-tournoi réservé aux jeunes de 8 à 12 ans; patronné par Fripounet et Unidisc, il remporte lui aussi un grand succès. On y a même vu à Gourin un jeune Breton de New York, Pierre Cailliaric!

Rappelons que, à chaque ville-étape, vous pouvez participer gratuitement à la Loterie du Soleil, dotée de 2 500 000 anciens francs de prix: il y aura 500 gagnants.

La caravane-podium, patronnée par Armor magazine, la Vie catholique et Télérama, sillonne la Bretagne jusqu'au 15 septembre: ne la manquez pas!



Jean Le Bris, dit Tino Recourance, finaliste au Conquet.

## L'itinéraire du tournoi

SEPTEMBRE. — Dimanche 1<sup>er</sup>: Antrain; mardi 3: Fougarès; mercredi 4: Vitré; jeudi 5: La Guerche-de-Bretagne; vendredi 6: Bain-de-Bretagne; samedi 7: Rennes (sous réserve); dimanche 8: Saint-Méen-le-Grand; mardi 10: Merdrignac; mercredi 11: Loudéac; vendredi 13: Guingamp; samedi 15: Bécard; dimanche 15: Saint-Brieuc (clôture).  
Pour les emplacements, consultez votre quotidien ou écoutez Radio-Armorique.

## Les sélectionnés du deuxième tournoi breton de la chanson populaire

**Pontivy**: Christiane et Marie-Armelle Hémonet, 15 ans.  
**Carhaix**: Claude Minez, Pascal Gourlay, Dominique Simon, Guy Darsel.  
**Châteauneuf-du-Fauu**: Pierre Martin et les "Kamerien en Noz".  
**Nizon** (Pont-Aven): Hervé Boherel, 20 ans.  
**Châteaulin**: Anaud aréz Jannig Kerlaou, Quimper: Christian, Philippe et Patrice Gourlay.  
**Rosporden**: Pascal de Burel, 14 ans.  
**Bannalec**: Dominique Brod, 18 ans.  
**Nizon** (Pont-Aven): Hervé Boherel, 20 ans.  
**Quimper**: Kadourien ar Vro.  
**Gourin**: Les Kolléde can.  
**Vannes**: Maryvonne Olivier, 39 ans.  
**La Roche-Bernard**: Jocelyne Izique, 18 ans, et Luc Guilleré, 20 ans.  
**Pornic**: Geneviève Strevier, 27 ans.  
**Paimboeuf**: Jeanne Perthuy, 49 ans.  
**Saint-Brevin-les-Pins**: Alain Kéruzoré, 26 ans.  
**Pornichet**: Yvette Le Vaillant, 36 ans.  
**Le Croisic**: Patricia Pérot, 16 ans, François Rochard, 22 ans, Marie-Thérèse Coustallier, 41 ans, et Thérèse Ferry, 52 ans.  
**Dangan**: Marie-Ere Rivoli, 15 ans.  
**Saint-Gildas-de-Rhyas**: Hassan Naguel, 15 ans.  
**Carnac**: Michel Basire, 31 ans, Jean-Luc Leray et Pierre-Ves Lagarrigue, 18 ans.  
**Riantec**: Philippe Mechard, 17 ans.  
**Larmor-Plage**: Pascal Leslé, 15 ans, et François Merly, dit François Marcant, 20 ans.  
**Guidel**: Dominig Le Garrec, 18 ans.  
**Concarneau**: Anne-Marie Castric, 24 ans.  
**Bénodet**: Annie Sagot, 19 ans.  
**Beg-Meil**: Simone Xuerob, 41 ans.  
**Locudy**: Gilles Piquion, 13 ans.  
**Audierne**: Guy Cozic, 37 ans.  
**Le Faou**: Jean-Claude Busson, 32 ans.  
**Crozon**: Denis Conan, 15 ans, et Michel Saillard, 30 ans.  
**Camaret**: groupe Bienvenu, 18 ans.  
**Le Faou**: Philippe Le Cann, 17 ans.  
**Plougonvelin**: Gérard Le Borgne et Annie Le Goascoz, 20 ans, Bruno Thébaud, 16 ans, Catherine Le Gall, 16 ans.  
**Plougonvelin**: Bernard Rondet, 34 ans, Christine Fagu, 19 ans, Jean Le Bris, 51 ans.  
**Lannilis**: Robert Landuré, 46 ans, Jacques Costiou, 30 ans, Céline Guizou, 15 ans.  
**Brignogan**: Denise Toullec, 20 ans, Denis Le Guen, 20 ans.  
**Roscoff**: Pierre Bontemps, 18 ans, Chantal Finon, 22 ans.  
**Messager**: 13 ans, Gilles Guégen, 18 ans.  
**Carantec**: Philippe Foter, 19 ans.  
**Locquirec**: Marie-Aline Ussel, 18 ans.  
(A suivre.)

## Les sélectionnés du mini-tournoi

**Carhaix**: Michel Long.  
**Châteauneuf-du-Fauu**: Pascale Le Grand, 10 ans.  
**Châteaulin**: Catherine Pronost.  
**Quimper**: Marc Jebland, 11 ans.  
**Rosporden**: Jean-Pierre Georjéan, 10 ans.  
**Bannalec**: Patrice Deilha, 12 ans.  
**Nizon**: Pascale Thomas, 12 ans.  
**Quimper**: Maryse et Laurence Gudet, 12 et 9 ans.  
**Gourin**: Armelle Canevet, 10 ans.  
**Le Faouët**: Isabelle Cleren, 10 ans.  
**Vannes**: Marylène Valyé, 10 ans.  
**La Roche-Bernard**: Claude Gergé, 12 ans.  
**Pornic**: Sylvie Buisine, 12 ans.  
**Paimboeuf**: Odile Rivaud.  
**Saint-Brevin-les-Pins**: Marc Malfant, 12 ans.  
**Pornichet**: Marie-Sophie Baumay, 10 ans.  
**Le Croisic**: Muriel Maurice, 11 ans.  
**Dangan**: Eliane Mertens, 9 ans.  
**Saint-Gildas-de-Rhyas**: Pascal Levey, 12 ans.  
**Carnac**: Marc Le Bayon, 11 ans.  
**Riantec**: Gabriel Mollo, 9 ans.  
**Larmor-Plage**: Nathalie Barth, 10 ans.  
**Guidel**: Annie Laclanche, 10 ans.  
**Concarneau**: Per-Yan Goulet, 13 ans.  
**Bénodet**: Sophie Le Berre, 11 ans, et Régine Liongo, 12 ans.  
**Beg-Meil**: Nathalie Provost, 7 ans, et Pascal Sanson, 12 ans.  
**Locudy**: Patrick Taker, 11 ans, et Jean-Luc His, 12 ans.  
**Lesconil**: Annie Dusaage, 12 ans.  
**Saint-Guénolé**: Loïc Guerrot, 12 ans.  
**Le Guilvinec**: Ghislaine Potentier, 13 ans.  
**Pont-l'Abbé**: Audierne: Isabelle Valérie Bossier, 11 ans.  
**Dourarnenez**: Cécile Brec, 8 ans.  
**Crozon**: Hervé Roignant, 12 ans.  
**Camaret**: Alain Fontbonne, 12 ans.  
**Le Faou**: Christine Gmyrek, 8 ans.  
**Plougonvelin**: Joël Marc.  
**Le Conquet**: Catherine Baco, 11 ans.  
**Lannilis**: Véronique Landuré, 11 ans.  
**Brignogan**: Françoise Batany, 12 ans.  
**Roscoff**: Sylvie Bontemps, 9 ans.  
**Locquirec**: Jean-François Le Saout, 11 ans.  
**Carantec**: Christelle André, 10 ans, et Bruno André, 11 ans.  
**Locquirec**: Laurence Vives, 9 ans.  
(A suivre.)

## François Mitterrand, Glenmor et Gwernig à Lannion

Pour sa fête fédérale des Côtes-du-Nord, le 8 septembre, au parc des sports du Fort-Loch, à Lannion, le parti socialiste a invité François Mitterrand, mais aussi Glenmor, Youenn Gwernig, Patrick Ewen, les Sonerien Du, les frères Larivain... La journée se terminera par un fest-noz à la salle omnisports.

## Festou-noz

\* Malville, le 1<sup>er</sup> septembre, avec les Gensés d'or.  
\* Saint-Vincent-sur-Ois, 14 septembre, à Ti-Kendalc'h.  
\* Montfort-l'Amaury, 14 septembre, fest-noz du pardon.  
\* Rosny-sous-Bois, le 21 septembre, à la salle des fêtes.  
\* Nantes, le 19 octobre, à la salle des sports « La Similienne », avec Gilles Sievat; les Tri Yann, Kouerien Skolofrien, les frères Pennec, le père Jean.  
\* Plennet, le 2 novembre, fest-noz du Camp vert, avec les Kanfarfed Rostron, les Tri ha Tri et les Sonerien Texier ha Roch.  
\* L'insertion dans cette rubrique est gratuite (texte pour le 5 du mois précédent).

## La saison 1974-1975 de la C.D.O.

\* La dernière métamorphose de Joseph Briéty, de Pierre Spadoni et Robert Angéles; \* Georges Dandin, de Molière, avec en scène de Guy Parigot; \* Lettre de l'As Baladar, de Jacques Prévert, adapté de Jean Signé; \* Un homme de toutes les saisons, de Robert Bolt, adapté de Georges Goubert et Véronique Rigault.



Brest - Saint-Mark pour la dixième fois champion national des bagadoù.

## Le palmarès du championnat national des bagadoù

Troisième catégorie: 1. Bledil Kamor, de Camors (monte en deuxième catégorie); 2. Kevrenn Alré, d'Auray (15,37); 3. Kevrenn Ar Vro Wenn, La Baule (14,87); 4. Bagad de Quimper; 5. Bagad Gilles de Retz, Nantes; 6. Bagad Ouc en Groigne, Saint-Malo.

Deuxième catégorie: 1. Bagad Dourarnenez (17,61 points, monte en première catégorie); 2. Kevrenn Glazek, Quimper (15,37); 3. Kevrenn Ar Vro Wenn, La Baule (14,87); 4. Bagad de Quimper; 5. Bagad Gilles de Retz, Nantes; 6. Bagad Ouc en Groigne, Saint-Malo.  
Première catégorie: 1. Bagad Brest-Saint-Mark (18,05, champion de Bretagne 1974); 2. Bagad Bleimor, Paris-Lorient (16,44); 3. Kevrenn Glazek, Quimper (15,96); 4. Bagad Kadoudal, Rennes; 5. Bagad Er Meliner, Vannes; 6. Kerlen Pondi, Pontivy (non classé).

## La rencontre d'été des cadres à La Baule

Placée sous le signe de l'amitié et de la détente, la rencontre d'été des cadres bretons de la région parisienne devient une tradition chaleureuse. Cette année, La Baule avait été (symboliquement) choisie. Entouré de drapeaux « gwenn ha du » et de Bretons qui affirment leur fierté de l'être, le maire, Olivier Guichard, dit bien convenir qu'on se trouvait en Bretagne dans cette Loire-Atlantique qu'il a pourtant contribué à éloigner de ses racines, de moins au plan des institutions. Et il confessa: « A chaque élection, j'ai un candidat breton contre moi... Mais tout cela fut dit d'une manière aimable: l'accueil de la municipalité de La Baule fut tout à fait exemplaire, ce que se plut à souligner le président Joseph Le Pavec qui insista, par ailleurs, dans son allocution de l'étrier, sur la mobilisation des cadres bretons pour une promotion économique qui sauvegarde le visage et l'âme de la Bretagne à laquelle il est nécessaire de laisser une authentique liberté régionale. Joseph Le Pavec annonça d'autre part une évolution, qui nous semble fondamentale, de son association: celle-ci s'appuiera, sortant du cadre de la seule région parisienne, à devenir générale. Un déjeuner gastronomique achevèrent de garnir une journée qui sut allier le plaisir à l'efficacité: après un temps de tâtonnements, l'association semble s'acheminer vers une action de plus en plus constructive.

# JERSEY

## Par Le m.v. Fleur Des Iles

SERVICES REGULIERS A PARTIR DE SAINT-MALO

Demandez les nouveaux tarifs et horaires  
JERSEY et GUERNESEY  
pour l'arrière-saison (septembre à décembre)

C.I.F., Gare maritime Saint-Malo — Tél. 40.85.12  
ou votre agence de voyages

Dates	Saint-Malo - Guernsey	
	Dép. Saint-Malo	Dép. Guernsey
SEPTEMBRE		
5 (jeudi)	8,30	14,00
9 (lundi)	8,00	15,30
15 (mercredi)	8,30	14,00
25 (mercredi)	8,30	14,00
OCTOBRE		
3 (jeudi)	8,30	14,00
9 (mercredi)	8,00	16,30
24 (jeudi)	8,30	14,00
TOUTES HEURES LOCALES. Traversée: 4 heures (de quai à quai).		

## A Rennes, 5<sup>e</sup> congrès mondial des Bretons dispersés

Le congrès mondial des Bretons dispersés 1974 a vécu; il marquera, par la densité des travaux, la qualité des débats et des ouvertures vers un avenir qui, jusqu'à présent, n'en finissait pas d'arriver.

Loin de moi l'idée de jeter la pierre aux diverses équipes qui se sont succédées à la tête d'une organisation dont le plus difficile est sans doute d'arriver à une... organisation. Il n'est pas dans mon propos de faire un bilan des quatre premières années, mais il est nécessaire de dire que trop de querelles intestines et d'intérêts particuliers ont nui de façon évidente à la bonne mise en route du congrès. Aujourd'hui chacun suit avec attention les évolutions du Prix Morvan-Lebesque, les radios, les télévisions et journaux lui font une belle place. Les efforts du congrès, et spécialement d'Olivier Loussouarn, sont aujourd'hui récompensés.

L'idée du congrès mondial des Bretons dispersés est une séduisante idée, l'une des plus importantes nées dans l'émigration. Mais, jusqu'à aujourd'hui, le navire n'a pu quitter le quai. L'année que nous allons vivre apparaît déterminante pour l'organisation qui doit absolument embrayer si elle veut encore pouvoir être crédible. Les idées ne manquent pas et n'ont jamais manqué. Une réalisation effective doit aujourd'hui être abordée.

### UN SAGE : PIERRE ROY

Toutes ces idées ont plané dans l'air de la capitale bretonne le 6 août 1974, où, à défaut d'une nombreuse participation, la représentativité de l'émigration s'est fait entendre. La journée aurait pu être très orageuse, si la sagesse de Pierre Roy n'avait permis des déroulements d'une clarté et d'une haute tenue qui assure bien de l'avenir. C'est sur un programme en cinq points, qui sera mis en œuvre dès octobre, que la nouvelle équipe de travail a été constituée. Elle réunit autour d'André David, président - Jean-Simon Mahé, président de la Fédération des Bretons de Paris, vice-président chargé des liaisons avec les Bretons résidant en France; M. Lecuyer, Bretons de Bruxelles.



Le prix Morvan-Lebesque 1974 est "matérialisé" par cette belle céramique de Rouen Carillon qui l'a réalisée d'après une monnaie celtique datant du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère. C'est un hommage des forces créatrices et des pouvoirs fertilisateurs divins sur le thème de la "déesse-mère celtique".



Olivier Loussouarn.

les, vice-président chargé des liaisons avec les Bretons résidant hors de France; Marcel Tuerce, Bretons de La Rochelle, secrétaire général; Claude Peres, Bretons d'Éaubonne, secrétaire adjoint; Jean Auvray, Bretons de Vichy, trésorier.

### DEUX BUTS MAJEURS

Les travaux vont s'orienter vers deux buts majeurs: ne plus laisser chacun dans son « splendide isolement » et développer le sens culturel des associations. Pour cela de nombreuses liaisons devront exister et un bulletin naître. De même, l'auto-information se fera par la communication entre les associations et des bilans vivants d'activités réalisées effectivement. Ainsi, sous la houlette d'André David (actuel président des Bretons d'Auvergne), le train va être mis sur les rails. Souhaitons-lui de pouvoir longtemps suivre sa voie.

### LE PRIX MORVAN-LEBESQUE

#### A RENE VAUTIER

Une partie des travaux a été consacrée à l'attribution du prix Morvan-Lebesque. Un certain nombre de nos compatriotes ont été présentés par les différents membres présents. Une longue discussion se terminait par un hommage à Glenmor qui, premier dans son art, ne pouvait recevoir le prix en 1974 après avoir été oublié en 71, 72 et 73. Finalement, par sept voix contre trois, le prix était attribué à René Vautier pour son film « La folle de Toujame ou comment on devient un ennemi de l'intérieur », dans lequel il s'élève vivement contre l'émigration des Bretons provoquée par le sous-développement économique de leur région.

### UNE CULTURE RESPECTÉE DANS UNE BRETAGNE INTEGRALE

Le congrès s'achevait sur l'adoption d'une motion en faveur de la culture bretonne. Le congrès mondial des Bretons dispersés rappelle que, tant sur le plan ethnique qu'historique, la Loire-Atlantique fait partie intégrante de la Bretagne. Il ne peut que s'associer aux incommensurables vœux et suppliques que ne cessent de présenter en vain les associations culturelles de Bretagne pour que la langue bretonne soit rendue à sa dignité tant dans l'enseignement que dans les moyens d'information.

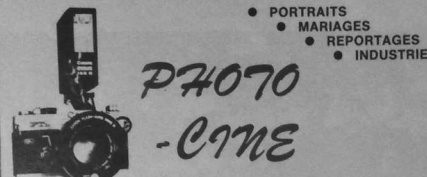
A. G. H.



• Uaine de 600 m<sup>2</sup> (recherche scientifique) en construction à Saint-Mars-la-Jaille. • Du 25 au 30 septembre, foire-exposition de Fautivy. • En projet à Dinan, un chantier naval des CPNO sur 4 700 m<sup>2</sup> (60 emplois). • Bradénie et finissage aux voitures d'occasion le 29 septembre à Cesson. • Extension des Ets Louis Le Seach à Pleyben: 20 emplois créés pour l'emballage. • Du 12 au 21 septembre, dizaine commerciale de Guingamp. • A Nantes, les Ateliers et Chantiers de Bretagne vont construire des chaudières nucléaires pour navires marchands. • Foire-exposition de Vitre les 28, 29 et 30 septembre. • La société Penn Lann, de Montrouge, doit installer à Pleumeur-Bodou un atelier de soudeurs et matériels pour bateau. • C'est décidé: Lorient se jumelle avec Galway. • E.D.F. étudie l'implantation d'une centrale hydrogénéralique en Bretagne. • Mensualisation de l'impôt étendue au Finistère en 1975. • Fin 1974 commencera la construction à Rennes d'un centre technique de Cit-Alcatel pour la communication électronique: 1 000 salariés, dont 500 ingénieurs. • Du 15 au 18 octobre, à Brest: les agronomes face à l'aquaculture. • La société Cockeril, de Plancoët, envisage la construction sur 18 000 m<sup>2</sup> d'une usine d'aliments du bétail à Pluduno. • Bientôt, devant les assemblées régionales, un plan hospitalier prévoyant 7 000 millions de travaux dans les cinq ans à venir. • Un marché au cadran pour les bovins de boucherie a été ouvert à Lamballe.

### Le P.S. se donne des structures de « pays »

Le parti socialiste vient de prendre une initiative qui va dans le sens de la renaissance des « pays » de Bretagne: Pierre Bernard, les sept sections cantonales du pays de Ploufret ont décidé de constituer un « collectif » de travail micro-régional à l'échelle de celui-ci; il permettra de rassembler, en liaison avec le Brest, les informations et de coordonner les actions. Le porte-parole de ce premier Méris (Mouvement d'études, de recherches et d'informations socialistes) est Patrick Badouel, 56800 Saint-Jean-de-Villemarc.



• PORTRAITS  
• MARIAGES  
• REPORTAGES  
• INDUSTRIE

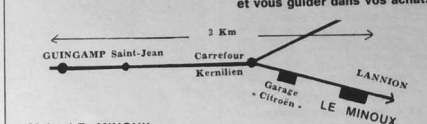
TOUTE LA GAMME ALBUMS

CADRES LE MEILLEUR SERVICE LES MEILLEURS PRIX

54, Place du Centre 22200 GUINGAMP  
Téléphone 43-71-43



Dans le souci de mieux vous servir et vous guider dans vos achats



Alain LE MINOUX a agrandi son Magasin d'exposition de 1 000 m<sup>2</sup>. Spécialiste de l'AMEUBLEMENT et de la DECORATION depuis plusieurs années

Alain LE MINOUX vous propose un choix unique d'ensembles de MEUBLES SALONS judicieusement sélectionnés, et tout L'ENVIRONNEMENT (rideaux, tentures, stores, tapis, moquettes, objets d'art, luminaires). De plus il vous guidera dans votre goût et vous conseillera pour aménager et décorer: votre bureau, appartement, votre maison. Ne manquez pas de vous renseigner et de murir vos idées sur les ensembles présentés dans leur ambiance. Une seule et bonne adresse à retenir

Le minoux

ROUTE DE LANNION 3 km de GUINGAMP  
Tél.: 43-85-46

## A Guingamp LA SAINT-LOUP



Le Studio Paubert est l'auteur des magnifiques photographies qui illustrent le programme officiel de la Saint-Loup 1974 édité par Armor magazine.





**DEMANDES D'EMPLOIS**

- N° 76 : Rennaise 25 ans, licence en droit privé, cherche dans sociétés, banque, assurance, cabinet juridique, poste de cadre dans service contentieux. ● N° 77 : Marié à Nantaise, 28 ans, bac math ingénieur ENSAM, option IVA : Industries agricoles et alimentaires, allemand et anglais courants, expérience contrôle produits grande consommation, recherche situation Bretagne, étudierait toute proposition. ● N° 78 : Morbihannais 28 ans, célibat., maître en sciences C.A.A. cherche situation Bretagne. Ecrire Ass. cadres bretons, 4, av. Roosevelt, Paris.
- AGENT TECHNIQUE chef monteuse, 34 ans, très actif, permis V, très bon bricoleur : électricité, peinture, vitrerie, etc., cherche emploi gardiennage, entretien petite usine, propriétés, C.E.S., etc. Préférence : Morbihan, Loire-Atlantique, Vendée. Ecrire Armor n° 560.
- 25 ans, cherche poste représentant ou prospecteur vendeur. Demande fixe minimum mensuel de 2.000 F + commissions. Ecr. Armor n° 561.
- Homme 25 ans, marié, 2 ans reportages et journalisme radio, expérience publicité, relations publiques et presse, ex-animateur radio, recherche situation. Ecrire Armor n° 562.
- N° 73 : Directeur commercial, 46 ans, marié, expérience distribution matériaux construction (carrelages particulièrement) et animation réseaux de vente, actuellement dans région parisienne, recherche responsabilités similaires en Bretagne, préférence Finistère. ● N° 74 : Quimpéroise, 27 ans, licence en droit privé, certificat d'études judiciaires, recherche dans société commerciale service contentieux ou service du personnel et relations sociales, poste cadre stagiaire. ● N° 75 : Originale des Côtes-du-Nord, 42 ans, 25 ans d'expérience dans le secteur bancaire (titres, bourses, coupons, etc.), recherche Bretagne fonction administrative ou technico-administrative dans compagnie d'assurances, banque ou secteur public. Ecr. Ass. Cadres bretons, 4, av. Roosevelt, Paris.
- Homme connaissant culture, élevage, permis V.A., P.L., CHERCHE EMPLOI région St-Nicolas-du-Pélem. S'adresser : Garand Robert, 22480, Saint-Nicolas-du-Pélem.

**SITUATIONS**

- Fougeres, mairie recrute chefs de bureau et réacteurs. Urgent. Rens. candidat, au secr. général.
- Cherche serveuse bar-restaurant. Place à l'année. Nourrie et logée. « Le Grillon », Gréas Guingamp, tél. 43.90.89.

● Pour nos départements « Communes de Bretagne » (revues municipales et cantonales officielles) et Guides touristiques, nous engageons immédiatement

**très bons courtiers en publicité** forte commission. Sérieuses références exigées. Ne pas se présenter, écrire avec C.V. à SOPHEL, 10, rue Vicairie, Saint-Brieuc, qui convoquera ultérieurement.

Toteleur breton - cession

**petites annonces**  
Le mot + 1 F + taxes (20%) 0,20 = 1,20 F  
(Les demandes d'emploi sont gratuites)  
Pour la domiciliation à la revue, supplément de 5 F.

● District de Fougeres recrute **secrét. administrat.** autres candidats, pouvant être étudiés. S'adr. Secr. gén. mairie, Fougeres.

● **Armor magazine** recherche dans toutes les communes de Bretagne

**délégué(e)s** pour prospection abonnements. Convient particulièrement à retraités et femmes ne pouvant travailler que partiellement. Commission intéressante. Ecrire Armor, B.P. 540, Saint-Brieuc.

● En vue ouverture prochaine, magasin textiles recherche **personne dynamique** pour assurer responsabilité et animation. Envoyer cur. vités et photo. Le Billion, B.P. 401, 22007 Saint-Brieuc.

● Recherche pour secteur Guingamp, Pontreux, chauffeur. P.L. Ecrire avec références S.A.R.L. Caliac Frères, Saint-Gilles-les-Bois.

**AUTOMOBILES**

- A vendre 2 CV 4, 1972. S'adresser Ignace Bescond, au bourg, Ples-tin-les-Grèves.
- Part à part, vend DS 19 1964, état moyen. S'adr. Carduner Roger, Tyloquet, Plouta, tél. 39.23.67.

**IMMOBILIER**

- A vendre à Carhaix, terrain à bâtir de 486 m<sup>2</sup> dans quartier résidentiel, proche centre-ville. Ecr. Cadres bretons, 8, av. Roosevelt, Paris.
- A vendre F 5 type nordique, tel. 2.000 m<sup>2</sup>, 7 km Saint-Brieuc. Convendrait à cadre, Richard, Ville-au-Roux, 22190 Pierin, tél. 33.05.93.
- A vendre, à Rozpez et Ploubereh, terrains. Eau + électricité. Jean Dornio, Pors-Gelégou, Saint-Michel-en-Grève.
- Dans bourg région de Coëtquidan (56), Belmon. Maison à vendre : 5 p., tt cont. Libre de suite. Ecrire M. Theaud, bd Joseph-Marchal, 35 Chartres-de-Bretagne.
- A vendre, vallée de Poulancre, près Guerdan, maison campagne à restaurer, bas prix. Ecr. J. Jaspin, 22530 Saint-Gilles-Vieux-Marché.
- Etude de M<sup>e</sup> Gougeon, notaire à Lanreolis (22). Gérance libre de bar-restaurant, au centre de Rennes. Très bonne affaire, matériel moderne.
- Vends terrains au centre de la baie d'Audierne, à proximité de la mer : 11.400 m<sup>2</sup>, 3.100 m<sup>2</sup> et autres. S'adresser : Mlle Le Gall, chez M. Jean Imbert, 95420 Naccourt.

**DIVERS**

- A solder bateaux exposition : Tabou-Yak 2, Zel junior, Pioner 8. Châtelier Guinde, Bal-Gras.

depot legal n°7

**petites annonces**  
Le mot + 1 F + taxes (20%) 0,20 = 1,20 F  
(Les demandes d'emploi sont gratuites)  
Pour la domiciliation à la revue, supplément de 5 F.

● Canadien, issu des familles Hély ou Elia et Breton, cherche contact avec parents possibles de même nom, notamment région de Ménez-Saint-Malo. Ecrire à Gilles Breton, 2837 Mont-Royal, Québec 10, P.Q.

● A vendre caravane plante, 5 places, avec auvent. Etat neuf. Yves Le Rolland, bourg, Locquêmeau.

● Recherchons cadres bretons intéressés par participation active dans réalisation projet industrie agro-alimentaire, région Ploërmel. Disposons terrain de 7 hectares visible. Etudierons toutes suggestions concernant autres projets. Affaire extrêmement sérieuse patronnée par organismes officiels. Ecr. à Cadres bretons, 8, av. Roosevelt, Paris.

● A vendre hangar de 80 m<sup>2</sup>, couvert tôle. S'adresser M. Fuliand, le Plesix, à Guichen.

● Recherche chiens très bons lapiniers. Le Gaz J.Yves, Laner-Ruen, Bric-de-l'Odé, tél. 91.93.49.

● Disponible parquets châtignier tous choix et plancher rustique. Urien Achille, parqueterie, 58490 Guilliers.

● Recherche pour secteur Guingamp, Pontreux, chauffeur. P.L. Ecrire avec références S.A.R.L. Caliac Frères, Saint-Gilles-les-Bois.

**AUTOMOBILES**

- A vendre 2 CV 4, 1972. S'adresser Ignace Bescond, au bourg, Ples-tin-les-Grèves.
- Part à part, vend DS 19 1964, état moyen. S'adr. Carduner Roger, Tyloquet, Plouta, tél. 39.23.67.

**IMMOBILIER**

- A vendre à Carhaix, terrain à bâtir de 486 m<sup>2</sup> dans quartier résidentiel, proche centre-ville. Ecr. Cadres bretons, 8, av. Roosevelt, Paris.
- A vendre F 5 type nordique, tel. 2.000 m<sup>2</sup>, 7 km Saint-Brieuc. Convendrait à cadre, Richard, Ville-au-Roux, 22190 Pierin, tél. 33.05.93.
- A vendre, à Rozpez et Ploubereh, terrains. Eau + électricité. Jean Dornio, Pors-Gelégou, Saint-Michel-en-Grève.
- Dans bourg région de Coëtquidan (56), Belmon. Maison à vendre : 5 p., tt cont. Libre de suite. Ecrire M. Theaud, bd Joseph-Marchal, 35 Chartres-de-Bretagne.
- A vendre, vallée de Poulancre, près Guerdan, maison campagne à restaurer, bas prix. Ecr. J. Jaspin, 22530 Saint-Gilles-Vieux-Marché.
- Etude de M<sup>e</sup> Gougeon, notaire à Lanreolis (22). Gérance libre de bar-restaurant, au centre de Rennes. Très bonne affaire, matériel moderne.
- Vends terrains au centre de la baie d'Audierne, à proximité de la mer : 11.400 m<sup>2</sup>, 3.100 m<sup>2</sup> et autres. S'adresser : Mlle Le Gall, chez M. Jean Imbert, 95420 Naccourt.

**DIVERS**

- A solder bateaux exposition : Tabou-Yak 2, Zel junior, Pioner 8. Châtelier Guinde, Bal-Gras.

rener ar gelaouenn [le directeur de la publication] Yann Polvet

**MAGASIN CAROSA**

39, rue Anatole-France / / tél. 33.58.59  
(près du stade Fred-Aubert)

**CARRELAGE - ROBINETTERIE  
SANITAIRE**

DEPOSITAIRE DES CUISINES SALVARANI



CHOIX INCOMPARABLE D'APPARELS SANITAIRES A DES PRIX DIRECTS D'USINE  
DEFIANT TOUTE CONCURRENCE

Pose assurée par spécialiste  
Réf. : B 16

Entrée libre

Parking assuré



CONSTRUISEZ SANS SURPRISE !

grâce à l'entreprise qui, seule, pense, crée et vend en direct

**Entreprise Promotionnelle de Bâtiment**



Tél. 33.08.56 — 3, rue Saint-Gouéno  
22000 SAINT-BRIEUC

QUEL QUE SOIT VOTRE PROBLÈME  
n'hésitez pas à nous interroger

Documentation gratuite  
NOM : \_\_\_\_\_  
ADRESSE : \_\_\_\_\_  
Je possède un terrain  
OUI - NON

La plus belle exposition  
de la région



Photo Yannick Guyader

# LE N° 1 DU MEUBLE

36, rue de Brocéliande, "LES VILLAGES", SAINT-BRIEUC - Tél. 33.60.73

## RENSEIGNEMENTS

Retourner ce bon à l'adresse ci-dessus pour recevoir  
le catalogue CROZATIER

NOM .....

Adresse .....

Ville ..... Dép. ....

